



Evaluation finale du Projet« Appui à la Modernisation de l'Etat civil aux Comores » (AMECC)

Durée du projet : 28.7.2022-30.11.2023

Rapport de Démarrage

Version finale (25 janvier 2024)

soumis
à l'Unité de Gestion au Ministère de l'Intérieur
et le Bureau-Pays de l'UNICEF

par

Dr. Craig NAUMANN (Consultant international) – ccnaumann@yahoo.com

Dr. Ahmed OULEDI (Consultant national) – aouledi@gmail.com

Table des Matières

Liste des abréviations et des acronymes	1
Section A – Cadrage contextuel	2
1. Introduction	2
1.1 Fonction(s) du rapport de démarrage.....	2
1.2 Contenus du rapport de démarrage	3
2. Contexte général.....	4
3. Description de l'objet de l'évaluation	5
3.1 Justification et historique du projet.....	5
3.2 Constats fondamentaux initiaux	6
4. But, portée et objectifs de l'évaluation.....	11
Section B – Cadrage méthodologique	11
5. Approche évaluative générale	11
6. Méthodologie détaillée.....	13
6.1 Approche général hybride	13
6.2 Questions évaluatives	13
6.3 Échantillonnage	19
6. 4 Assurance qualité.....	20
Section C – Cadrage opérationnel.....	21
7. Déroulement du processus d'évaluation (séquence et délais)	21
8. Distribution des tâches	24
9. Risques, limites, considérations éthiques et contre-mesures prévues	25
9.1 Risques, limites et contre-mesures prévues	25
9.2 Considérations éthiques	27
10. Ressources	29
11. Communication.....	29
Annexes	31
A - Catégorisation des sous-unités administratives à étudier	31
B - Listes de composition des préfectures, communes ; et contacts	36
C - Liste des associations de la société civile (par domaine) – Ngazidja.....	43
D - Théorie de changement	47
E - Revue initiale du cadre logique.....	48
F - Matrice d'évaluation.....	56
G - Guides d'entretien et questionnaire focus groupes	68

H - Guide d'entretien : Formulaires spécifiques par sous-catégorie (parties prenantes)	82
Guide d'entretien pour PTF (Ambassade de France)	82
Guide d'entretien pour l'unité de gestion du projet / Ministère de l'Intérieur	86
Guide d'entretien pour l'UNICEF	90
Guide d'entretien pour mairies et bureaux/centres EC	94
Guide d'entretien pour l'UNCT/CR	98
Guide d'entretien pour les préfectures	102
Guide d'entretien pour l'INSEED, santé, éducation, protection sociale etc.	107
Guide d'entretien pour la société civile et la population	111
Guide d'entretien pour les cadis, naïbs, sages-femmes etc.	114
Approche pour les discussions en groupe	117
I - Tableaux de codage et cartes	118
Tableaux de codage	118
Cartes	122
J - Memorandum UNDSS	126
K - Structure et contenu du rapport final	127
L - Liste des documents consultés	131
M - Proposition de lettre (pour l'organisation des réunions de terrain)	132
N - Termes de référence	133
O - Liste des livrables et échéancier de réalisation de l'évaluation	138

Liste des tableaux et des figures

Tableau 1 : Budget	8
Tableau 2 : Questions évaluatives principales et secondaires	14
Tableau 4 : Proposition du planning des visites de terrain	23
Tableau 3 : Préfectures et communes	32
Tableau 5 : Légende pour tableaux de codage	118
Tableau 6 : Tableau de codage Ngazidja (Grande Comores)	118
Tableau 7 : Tableau de codage Ndzuwani (Anjouan)	119
Tableau 8 : Tableau de codage Mwali (Mohéli)	120
Figure 1 : Déclaration et transmission des faits d'Etat Civil	33
Figure 2 : Transmission des faits d'état civil entre centre et bureaux d'état civil	34
Figure 3 : Carte de l'Union des Comores	122
Figure 4 : Carte de la Grande Comore (Ngazidja)	123
Figure 5 : Carte d'Anjouan (Ndzouani)	124
Figure 6 : Carte de Mohéli (Mwali)	125

Liste des abréviations et des acronymes

AMECC	Appui à la Modernisation de l'Etat civil aux Comores
APAI-CRVS	Africa Programme on Accelerated Improvement of Civil Registration and Vital Statistics
BAD	Banque Africaine de Développement
CEA	Commission Economique pour l'Afrique
CR	Coordonnateur résident
CUA	Commission de l'Union africaine
DAC	Development Assistance Committee
ESEC	Enregistrement et statistiques de l'état civil
ESARO	Eastern and Southern Africa Regional Office (<i>Bureau régional de l'UNICEF</i>)
GEROS	Global Evaluation Reports Oversight System
INSEED	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques
LGBTQA+	Lesbian, gay, bisexual, transgender, intersex, queer/questioning, asexual etc.
MinInt	Ministère de l'Intérieur
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectif(s) de Développement Durable
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PIB	Produit intérieur brut
PTF	Partenaire(s) technique(s) et financier(s)
S-E	Suivi-évaluation
TdR	Termes de Référence
ToC	Théorie du Changement
UA	Union Africaine
UNCT	United Nations Country Team (Equipe-pays des Nations Unies)
UNEG	United Nations Evaluation Group
UNICEF	United Nations Children's Fund

Section A – Cadrage contextuel

1. Introduction

1.1 Fonction(s) du rapport de démarrage

La fonction du présent rapport d'inception est de démontrer la bonne compréhension des termes de référence. Surtout, il sert à présenter l'approche méthodologique y inclus les méthodes, outils et pratiques prévus pour la collecte, le contrôle qualité et l'analyse des données. Dans ce sens, le rapport de démarrage permet aux clients de s'assurer que l'évaluation procède comme prévu dans les termes de référence et conformément aux attentes en matière de qualité.

En résumé, le rapport d'inception vise à fournir un plan détaillé et un cadre pour mener l'évaluation du projet AMECC, en veillant à ce que toutes les parties prenantes soient alignées sur l'approche, les objectifs et les attentes du processus évaluatif. Le rapport de démarrage sert donc à acheminer le processus évaluatif vers la phase de recueil de données, tout en structurant déjà l'analyse des données débouchant sur les principales conclusions, les leçons apprises et recommandations, qui seront présentées dans le rapport final.

Les contenus du rapport de démarrage couvrent les aspects suivants :

- Fournir une introduction au projet AMECC et présenter des informations contextuelles y relatives en vue d'aider à comprendre le contexte et l'historique du projet ;
- Présenter la portée et les objectifs de l'évaluation en vue de définir clairement la portée de l'évaluation et ses objectifs spécifiques, tout en précisant quels aspects du projet seront évalués et ce que l'évaluation vise à accomplir ;
- Détailler la méthodologie d'évaluation, les méthodes de collecte de données et les outils analytiques qui seront utilisés ;
- Préciser le cadre d'évaluation, y compris les critères et indicateurs qui seront utilisés pour évaluer le projet ;
- Identifier les individus et groupes clés à consulter, décrire les méthodes pour recueillir leurs avis et spécifier comment les parties prenantes, tant internes qu'externes au projet, seront impliquées dans le processus d'évaluation ;
- Préciser le plan de collecte de données en détaillant les sources de données, les méthodes de collecte de données et les instruments à utiliser dans la phase et le(s) processus y afférents ;
- Fournir un calendrier pour le processus d'évaluation, y compris les jalons clés et les dates limites voire échéances finales par phase et sous-étape, afin de garantir que l'évaluation reste sur la

bonne voie et les divers livrables soient achevés dans le délai prédéterminé par les TdR.

1.2 Contenus du rapport de démarrage

Le rapport de démarrage consiste de trois sections (A, B et C). Tandis que la section A fournit des éléments explicatifs d'ordre général, la section B focalise sur la description de la méthode évaluative. La section C, finalement, se consacre à la présentation du cadre opérationnel.

La section A consiste de la présente partie introductive qui est suivie par la présentation du contexte général du projet, et puis, la description de l'objet de l'évaluation. Un rappel du but, de la portée et des objectifs de l'évaluation conclut cette partie.

La section B définit les approches méthodologiques générale et détaillée, en cadrant la logique investigative avec ses outils de collecte de données, basée sur la discussion du cadre de résultats, la reconstruction de la théorie de changement, l'échantillonnage etc.

La section C, finalement, est consacrée à la discussion du déroulement du processus évaluatif, en précisant le cadrage opérationnel. Ceci inclut, entre outre, la définition de la distribution des tâches entre les deux consultants, une discussion des risques potentiels et contre-mesures prévues, et des ressources requises pour mener à bien l'évaluation.

Les annexes contiennent des éléments référentiels tels que le schéma de la théorie de changement reconstruite, la matrice d'évaluation, les fiches de contact pour les collectivités locales et les associations de la société civile, la grille de catégorisation des préfectures et municipalités, les guides d'entretien, ainsi que les TdR.

La préparation du rapport initial s'est appuyée sur l'examen de la littérature et de la documentation clés relatives au projet, sur des discussions initiales avec les responsables du groupe de gestion du projet du ministère, ainsi que sur l'analyse préliminaire des grands résultats achevés voire de l'impact initial du projet sur l'environnement.

Le rapport de démarrage a été préparé par les deux consultants travaillant en équipe, avec le consultant international intervenant à distance. Pendant la préparation du rapport, plusieurs entretiens en ligne ont été menés avec le staff de l'Unité de Gestion de Projet, en vue d'approfondir des informations préliminaires contextuelles et peaufiner l'approche méthodologique.

Pendant la préparation du rapport, le contexte sécuritaire lié aux élections est survenu comme enjeu majeur. Une fois le rapport de démarrage formellement validé et endossé, la phase de la collecte de données devrait être entamée ; et ceci, en principe, en présentiel sur le terrain aux Comores, commençant au plus tard aux alentours du 20 janvier 2023, suite au premier tour des élections présidentielles. Précisément à cet égard, il convient de mentionner que la période de

collecte des données prévue pour l'évaluation chevauche les élections présidentielles dans l'Union des Comores, dont la période de campagne a officiellement commencé en décembre 2023. Les retombées négatives potentielles, directes ou indirectes, des élections, notamment en termes d'inaccessibilité due à la campagne ou aux problèmes de sécurité, pourraient se prolonger jusqu'en février en cas de second tour et/ou de tensions post-électorales.

2. Contexte général

Les Comores forment un archipel situé à l'entrée nord du Canal de Mozambique, entre la côte Est de l'Afrique et le Nord-Ouest de Madagascar. Cet archipel se compose de quatre îles d'une superficie totale de 2235 km² : Ngazidja (1 147 km²), Ndzuwani (424 km²), Mwali (290 km²) et Maoré (374 km²). Actuellement, Maoré est toujours sous administration française. Selon le dernier recensement en 2017, la population résidente s'élève à 758 316 habitants. Le taux d'accroissement intercensitaire est passé de 2,7 % en 1991 à 2,1 % en 2003, puis à 2 % en 2017.

La majeure partie de la population comorienne vit en milieu rural (69 %), tandis que 31 % résident en milieu urbain. Toutefois, on observe une augmentation significative du nombre de jeunes dans la population, résultant des effets d'un dividende démographique. En effet, une transition démographique est en cours, avec une diminution du taux de fécondité (qui est passé de 7 enfants par femme en 1980 à 4,2 enfants par femme en 2017) ainsi qu'une baisse de la mortalité infantile et juvénile, entraînant une augmentation de l'espérance de vie à la naissance.

Les Comores sont un pays à vocation agricole et à faible revenu. L'agriculture demeure le secteur économique dominant, générant la majeure partie des recettes d'exportation et contribuant à environ 45 % du PIB. Ce secteur se caractérise principalement par les cultures vivrières et maraîchères, ainsi que par les cultures de rente telles que la vanille, l'ylang-ylang et le girofle.

Près de 60 % de la population active travaille dans le secteur agricole. Les années passées ont mis en évidence les lacunes du système d'état civil aux Comores, qui ont eu un impact sur la reconnaissance des droits fondamentaux des citoyens. La problématique des enfants sans identité, qui est une réalité préoccupante et universelle, est également présente aux Comores, privant les individus de leurs droits essentiels et les exposant à l'exploitation et à la vulnérabilité.

La problématique des enfants sans identité constitue un enjeu majeur pour le développement des Comores. En effet, dans certains cas, le défaut d'enregistrement des naissances empêche l'établissement et la protection des droits sociaux, économiques, politiques et civiques des individus, les rendant ainsi plus vulnérables à toutes les formes d'exploitation et de violence. De plus, cela entrave l'élaboration de politiques publiques adaptées aux besoins de la population et nuit au bon fonctionnement démocratique.

L'absence de fiabilité des documents d'état civil entraîne un contentieux substantiel devant les juridictions, notamment au sein des services du parquet responsables de la surveillance et du contrôle de l'état civil. Cette situation a des conséquences graves, car l'identification des personnes jugées, en particulier dans le contexte des affaires pénales, reste incertaine.

Ainsi, la réforme de l'enregistrement de l'ensemble de la population, selon un nouveau paradigme, requiert des efforts considérables de la part des acteurs étatiques pour expliquer les avantages d'un tel système à la population. Il ne s'agit pas seulement de préserver la vie privée des personnes inscrites dans ce nouveau système, mais surtout de mettre en avant les bénéfices pour l'ensemble de la société. Cependant, l'élargissement des registres publics soulève de nouvelles problématiques, notamment en matière de protection des données personnelles.

Un registre de l'état civil fonctionnant de manière optimale est essentiel au bon fonctionnement de l'État, non seulement pour garantir les droits de l'homme et l'État de droit, mais également pour favoriser la croissance économique et le développement de l'économie. Les concepteurs du système doivent comprendre que les données personnelles et les caractéristiques juridiquement pertinentes collectées par l'état civil concernent les droits individuels et non ceux de l'État, qui gère les données sous forme de base de données. Il représente également une source précieuse de données pour la planification nationale et la mise en œuvre des politiques publiques.

Chaque individu a le droit d'être reconnu en tant que personne devant la loi, un principe reflété dans les textes internationaux tels que l'article 6 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et l'article 16 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989 souligne l'obligation des États de garantir à chaque enfant un acte d'état civil dès sa naissance.

Il est donc primordial de bien comprendre les notions de protection des données et de confidentialité dès la conception du système et de s'assurer que cette compréhension soit également partagée par le grand public. Le registre de l'état civil doit être interconnecté avec d'autres registres publics tels que la santé, l'identité, les élections, la fonction publique et les organismes de sécurité sociale, afin de collecter de manière optimale toutes les informations relatives à l'identité de la population.

3. Description de l'objet de l'évaluation

3.1 Justification et historique du projet

L'état civil est le socle d'un État moderne, garant de l'identité citoyenne, et constitue le domaine par excellence de la souveraineté. Or, aux Comores, le système d'état civil souffre d'un certain nombre de faiblesses et incohérences. En vue de remédier aux lacunes structurelles existantes

et les besoins systémiques y afférents, le Gouvernement de l'Union des Comores a adhéré au Programme Africain d'Amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des Statistiques Vitales (APAI-CRVS), le principal programme de création d'actes d'état civil et de production de statistiques en Afrique.

Ce programme vise à aider les pays à mettre en place des systèmes complets et efficaces d'enregistrement des faits d'état civil et de production de statistiques. Il s'agit d'un programme régional développé à la suite de l'engagement politique et de l'émission des directives politiques des ministres en charge de l'enregistrement des faits d'état civil pour réformer et améliorer les systèmes d'enregistrement et statistiques de l'état civil (ESEC) sur le continent. Au niveau régional, le programme est guidé par un groupe restreint régional de l'ESEC dirigé par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) en partenariat avec la Commission de l'Union africaine (CUA) et la Banque africaine de développement (BAD).

Le 27 août 2021, l'UNICEF et l'Ambassade de France auprès de l'Union des Comores ont conclu un accord de financement d'un montant d'un million d'euros pour soutenir un projet visant à moderniser l'état civil. Ce projet, qui s'est terminé le 30 novembre 2023, représente la première phase de la modernisation de l'état civil aux Comores. Il vise à accompagner la réforme législative, à favoriser l'interconnexion du registre de l'état civil avec d'autres registres publics et à soutenir la réalisation d'une évaluation normalisée du système d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques vitales. Le ministère de l'Intérieur, de l'Information, de la Décentralisation et de l'Administration Territoriale, ainsi que les relations avec les institutions, met en œuvre ce projet par le biais d'une unité de gestion spécialement mise en place à cet effet.

Conformément aux Objectifs de développement durable (ODD), l'UNICEF s'engage à assurer un enregistrement universel des naissances et à conférer une identité légale à chaque enfant d'ici 2030. L'enregistrement officiel de la naissance d'un enfant établit sa reconnaissance légale en vertu de la loi. Au-delà de cette première reconnaissance, il revêt une importance capitale pour garantir le recensement des enfants et leur accès aux services fondamentaux tels que l'éducation, la santé, la protection sociale et la justice. Les enfants sans identité sont davantage exposés à la violence et à l'exploitation. Ainsi, l'enregistrement des naissances constitue la base indispensable pour protéger leurs multiples droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

3.2 Constats fondamentaux initiaux

Les consultants ont sollicité et obtenu les documents de base ainsi que les différents rapports produits dans le cadre de la mise en œuvre du projet AMECC. Des entretiens initiaux de prise de contacts directs ont été organisés avec la coordination du projet pour compléter la revue

documentaire. Il ressort d'une première constatation et analyse un ensemble de constats initiaux, dont notamment les éléments factuels ci-après :

-Historiquement et jusqu'à présent, le domaine des statistiques vitales et de l'état civil aux Comores est très complexe et relève d'une multitude de défis, obstacles et intérêts stratégiques. Cette complexité est tributaire d'un amalgame de facteurs historico-politiques, socio-culturels et religieux.

-De graves lacunes persistent toujours dans les statistiques vitales en vue du fait que, selon des études récentes, en ce qui concerne les mariages et les décès, moins de 10 % des cas sont déclarés. Cependant, environ 95 % des naissances sont déclarés dans les délais. Ce grand écart s'explique par les circonstances environnementales et les mœurs coutumiers religieux, bref, les pratiques socio-culturelles.

- Le démarrage du projet a été considérablement retardé par le souci des institutions de l'Etat comorien de préserver les prérogatives régaliennes liées au fait que les questions d'état civil et de droits individuels relèvent de la souveraineté de l'Etat. Le projet n'a pas pu commencer ses opérations avant que toutes les préoccupations liées à ces questions ne soient suffisamment prises en compte sous tous les angles liés à la conception du projet, afin de garantir que les prérogatives souveraines de l'État liées à la gestion de l'état civil et des droits individuels connexes ne soient pas entravées.

-Le fait que le démarrage du projet a accusé un grand retard a assez lourdement pesé sur la phase opérationnelle qui a dû rattraper ce retard en accélérant les travaux pour achever les minima requis avant la clôture de la première phase. Néanmoins, un certain nombre de textes et d'études ont pu être produits lors de cette phase déclarée « initiale » voire « préparatoire », jetant les bases pour une phase de mise en œuvre du nouveau système bâti sur la réforme législative, le déploiement des nouvelles procédures, systèmes réformés voire nouvellement introduits, de la stratégie et la campagne de sensibilisation 2024-2028 etc.

-Le projet d'Appui à la modernisation de l'état civil aux Comores, officiellement lancé par le Président des Comores le 28 juillet 2022, a permis d'effectuer une évaluation complète du système d'état civil entre septembre et novembre 2022. Cette évaluation a été réalisée dans le but de consolider les acquis et d'introduire des normes et des standards internationaux, ainsi que l'informatisation, conformément à l'approche du programme panafricain APAI-CRVS. Face aux faiblesses et aux dysfonctionnements constatés, ce rapport d'évaluation formule un ensemble de suggestions et de recommandations adressées au gouvernement.

-Un plan stratégique pour la modernisation de l'état civil aux Comores pour la période 2024-2028, ainsi qu'une politique nationale de l'état civil, ont été élaborés par le gouvernement des Comores. En outre, un plan de communication et de plaidoyer visant à soutenir la réforme et la modernisation de l'état civil aux Comores pour la période 2024-2028 a été mis en place. L'Assemblée des Comores a adopté la loi N°23-016/AU du 27 juillet 2023 portant modification de la Loi N°84-10 du 15 mai 1984 relative à l'état civil. Cette loi a été promulguée par le Président des Comores par le décret N°23-103 du 25 septembre 2023. Dans le cadre du projet, des activités de sensibilisation de la population aux avantages de l'état civil ont été financées.

-La nouvelle loi a été adoptée en août 2023 et promulguée en septembre, ce qui est extrêmement rapide et constitue un accomplissement important car, normalement, la promulgation de projets législatifs d'une telle envergure et d'un tel poids stratégique peuvent facilement traîner au moins quelques mois, voire quelques années. Outre la nouvelle loi, un plan stratégique, une stratégie de communication et des plans d'action sont désormais en place.

-Le projet a atteint un taux de décaissement de 77.5% (N.B. : l'équipe d'évaluation n'a pas reçu une copie d'un rapport pour le trimestre T4-22)

Tableau 1 : Budget

Budget	CF	
T2-22	21,185,450	
T3-22	144,034,150	
T4-22	0 (?)	
T1-23	101,663,534	
T2-23	94,419,900	
T3-23	20,109,462	
Total	381,412,496	775.279,47 Euro
(Source: Rapports trimestriels, Unité de Gestion)		

-Une théorie au changement, que ce soit sous forme narrative ou schématique, n'existe pas de manière explicite pour le cadre logique. Par contre, une ToC très détaillée existe pour la stratégie opérationnelle, notamment la stratégie de communication-sensibilisation-plaidoyer.



230717 Annexes
Stratégie SBC AMEC

Outre cela, de toute évidence, l'ordre des résultats du projet dans la conception du cadre logique n'a pas strictement suivi une logique séquentielle. L'évaluation de base (évaluation normalisée)

qui, conceptuellement, aurait pu se trouver à la base du premier objectif spécifique, à savoir le travail législatif, se situe en deuxième position parmi les cinq objectifs spécifiques/principaux résultats. De plus, en ce qui concerne les 4ème et 5ème objectifs spécifiques portant sur la sensibilisation et la formation, basé sur une revue des cibles, il semblerait qu'ils étaient conçus comme étapes finales de vulgarisation du modèle réformé avec ses nouveaux outils et procédures devant guider l'introduction de la nouvelle approche revue stipulée par les textes réformes. Or, dans la pratique, il paraît que les cibles et activités sous-jacentes prévues par le cadre logique de ces deux objectifs spécifiques ont été abandonnées dans le sens qu'ils n'ont pas pu être entamés faute des nouvelles formulaires et procédures d'enregistrement, d'archivage etc. En réalité, les activités sous ces piliers indiquent que ces domaines ont été réinterprétés en quelque sorte comme une forme d'amalgame préparatif introduisant la conception des nouveaux outils.

-Selon l'auto-évaluation de l'unité de gestion, les activités de sensibilisation ont relativement bien fonctionné au sein de l'administration, bien qu'elles n'aient pas encore vraiment décollé auprès du grand public du point de vue de leur ampleur et impact, ce qui en fait un candidat potentiel à la priorisation dans la perspective d'un avenir proche.

-Au total, les trois îles comptent 20 préfectures (3/Mwali, 6/Ndzuwani, 11/Ngazidja) et 54 communes (6/Mwali, 20/Ndzuwani, 28/Ngazidja). Malgré le fait que selon les textes et le modèle schématique basé sur la loi, chaque centre d'état-civil reçoit les déclarations de chaque acte, fait les enregistrements et délivre les actes de l'état civil par le biais des signatures des Maires ou des Adjoints Maires, il subsiste un certain nombre de problèmes liés à la collecte, à la transmission et au stockage des données, qui relèvent de défis socioculturels, techniques et politiques :

a) La grande majorité des mariages, des divorces et des décès (environ 95 %, selon les dernières estimations), dont les rites sont dispensés par des acteurs traditionnels non étatiques, ne sont pas immédiatement déclarés et correctement enregistrés. L'absence d'équipement clérical adéquat ajoute à la difficulté de la comptabilité liée à l'enregistrement, à la transmission et au stockage des données.

b) A part cela, dans certains cas, des intérêts politiques divergents entre la préfecture et ses communes, impliquant des politiques partisans et de pouvoir, aboutissent à une compétition pour savoir qui est chargé de dispenser les services de statistiques de l'état civil. Sur la Grande Comore (Ngazidja), parmi les dix préfectures avec un nombre total accumulé de 28 communes (cf. tableau ci-bas) il y en a trois préfectures avec, respectivement, une commune, connaissant des problèmes de compétence(s).

-Le progrès dans la mise en œuvre de la réforme au niveau de l'environnement institutionnel reste caractérisé par des rythmes de mise en œuvre variables et, par conséquent, par des

différences quant au niveau d'avancement dans la réalisation des étapes de réforme visées. A part cela, un premier examen du cadre des résultats pour déterminer le degré de progrès approximatif concernant les objectifs spécifiques a également révélé qu'un certain nombre d'indicateurs présentaient de légères incohérences et auraient dû être mieux formulés (cf. annexe E).

-L'attribution des compétences n'est pas toujours exempte de désaccords entre les différents niveaux administratifs. Il y a des problèmes de compétences entre Préfets et Maires communaux, et ceci notamment entre :

- la préfecture d'Itsandra-Hamanvou et la commune d'Isahari à Ntsoudjini ;
- la préfecture de Mitsamihouli et la commune de Mitsamihouli Mdjini ;
- la préfecture de Mbadjini Sud Est et la commune d'Itsahidi à Foubouni.

-Outre, à part l'existence de problèmes de compétences entre quelques préfectures et communes il y a une divergence par rapport à la présence de centres d'état civil (pour de plus amples détails concernant la catégorisation des sous-unités administratives dans le contexte de cette évaluation, voir annexe A). Parmi les communes, la capitale de chaque île dispose d'un bureau d'état civil, sans centres d'état civil, vu que ces agglomérations urbaines sont dépourvus de villages à part. Parmi les communes rurales qui, elles, sont composées de plusieurs villages, par contre, on peut distinguer entre les catégories de figure suivantes : Des communes dont seulement quelques-uns des villages sont munis d'un Centre d'Etat civil et des communes sans Centre(s) d'Etat civil parmi leurs villages.

-Afin de pouvoir officiellement conclure le projet, le Bureau de l'UNICEF aux Comores doit faire évaluer ce projet d'appui à la modernisation de l'état civil. Il s'agit d'une évaluation et sommative et formative qui a pour objectif de décrire et d'analyser ce qui a été réalisé et d'en apprendre des leçons en vue des prochaines étapes. Cette évaluation permettra à l'UNICEF de rendre des comptes au gouvernement, au donateur (l'Ambassade de France auprès de l'Union des Comores) et aux principaux bénéficiaires de ce projet, en ce qui concerne les résultats atteints, les défis rencontrés et les leçons tirées au cours de la mise en œuvre.

-Une seconde phase du projet fut une option potentielle lors de la conceptualisation initiale du projet. Bien après le déploiement initial des activités, une deuxième phase du projet proprement dit n'était pas du tout exclue. Cependant, pour diverses raisons, il a finalement été décidé de ne pas mettre en place cette seconde phase, mais plutôt de poursuivre l'initiative visant la réforme

de l'état civil, sous forme d'un nouveau projet. Il semblerait que la conception et le financement de ce nouveau projet aient déjà été plus ou moins bouclés à la fin de l'année.

4. But, portée et objectifs de l'évaluation

But : Le but de cette évaluation est de fournir une évaluation indépendante et objective des résultats de la mise en œuvre du projet d'appui à la modernisation de l'état civil aux Comores. Elle documentera les leçons apprises au cours de la période d'août 2021 à novembre 2023, en examinant les politiques, les stratégies et les législations relatives à la gestion des faits d'état civil, tant au niveau central qu'au niveau insulaire (Anjouan, Mohéli et Grande Comore).

Portée : L'évaluation proposée portera principalement sur les actions réalisées sur le terrain et analysera les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés, ainsi que les stratégies mises en place pour assurer la participation effective de tous les acteurs, notamment les bénéficiaires.

Objectifs : L'objectif principal de cette évaluation qui est lancé par le présent rapport de démarrage, est de soutenir les efforts du gouvernement comorien.

Ainsi, les constats et leçons apprises de cette évaluation vont permettre de formuler des recommandations visant la logique d'intervention, en tenant compte du contexte, des problèmes, des besoins, des faiblesses et des capacités des différentes parties prenantes, afin de capitaliser sur les bonnes pratiques à poursuivre et de proposer des améliorations pour remédier aux lacunes et insuffisances constatées.

Les conclusions et recommandations de cette évaluation nourriront la réflexion sur les avantages directs et indirects de cette intervention pilote et permettront d'affiner davantage les stratégies de modernisation de l'état civil comorien, en vue de l'élaboration d'une nouvelle intervention visant à renforcer et à étendre la modernisation de l'ensemble du système de l'état civil comorien, conformément au plan stratégique de modernisation de l'état civil aux Comores 2024-2028 du gouvernement de l'Union des Comores.

Section B – Cadrage méthodologique

5. Approche évaluative générale

L'évaluation sera sommative et formative. Ainsi, elle va adopter (a.) une perspective rétrospective aux fins d'établir un bilan et permettre la reddition de comptes et (b.) une position prospective pour fournir des suggestions sur la voie à suivre.

Conformément aux exigences stipulées par les termes de référence, en vue de faciliter la mise en œuvre de cette évaluation, le consultant international a recruté un consultant national ayant le profil et l'expérience requis pour ce genre d'exercice. La mobilisation de cette expertise nationale fait partie intégrante de l'offre financière qui fut proposée par le consultant principal pour analyse et appréciation au cours du processus de sélection des candidatures.

Critères d'évaluation

L'évaluation du projet d'Appui à la Modernisation de l'Etat civil aux Comores sera conduite suivant les critères d'évaluation du DAC de l'OCDE, notamment : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité, la cohérence, et les droits humains.

Afin de remplir les attentes et exigences explicitées dans les termes de référence, l'évaluation :

- Utilisera une méthodologie adaptée lui permettant de conduire des enquêtes et de collecter des données pour mener à bien l'évaluation ;
- Proposera un plan d'action pour obtenir les données relatives aux indicateurs supplémentaires non contractuels ;
- Proposera les amendements sur le format de la table des indicateurs contractuels, si nécessaire (voir ci-bas, dans le chapitre présentant la méthodologie détaillée, les « notes » insérées dans la colonne des questions évaluatives principales en vue d'expliquer le type de changements apportés et le raisonnement y relatif) ;
- Respectera la trame du rapport final synthétique qui lui sera transmise à la signature du contrat ;
- Concevra les questionnaires et les masques de saisie nécessaires à la collecte de données.
- Soumettra la théorie du changement voire le cadre logique du projet, à une revue critique. *(N.B. : Cela nécessitera une consultation avec les parties prenantes pour mieux comprendre comment et dans quelles conditions cette intervention permet d'améliorer le système d'enregistrement et de gestion des faits d'état civil aux Comores. Les discussions sur la Théorie du Changement porteront sur les hypothèses qui sous-tendent le ou les changements souhaités du projet et les liens de causalité entre les interventions et les résultats attendus.)*

L'évaluation intégrera la perspective fondée sur les droits humains et l'égalité des sexes et se fondera sur les principes de gestion axée sur les résultats. Elle sera conduite conformément au code de conduite, guide d'éthique ainsi qu'aux directives de l'UNEG en matière d'intégration des droits humains et de l'égalité des sexes relatifs aux évaluations. Un accent particulier sera mis sur la conformité de différents livrables de ce mandat avec les standards du GEROS.

6. Méthodologie détaillée

6.1 Approche général hybride

L'évaluation va utiliser une approche de méthodes mixtes d'évaluation en utilisant différentes méthodes et en triangulant les données provenant de différentes sources. Ceci veut dire qu'elle va combiner des informations quantitatives et qualitatives et les trianguler afin de fournir des réponses pertinentes et crédibles aux questions évaluatives. Les données primaires collectées sur le terrain seront complétées par :

- L'analyse secondaire des données de routine (rapports trimestriels, rapports intermédiaires etc.) générées par le dispositif de suivi de l'UNICEF et de ses partenaires ;
- Une revue documentaire de l'approche (plans d'actions, plan de communication, rapports de mise en œuvre, documents de projet comme le narratif du Prodoc et le cadre logique, le budget, agendas et rapports d'ateliers etc.)
- La lecture critique des divers textes analytiques produits par le projet (loi, évaluation normalisée, études techniques et prospectives sur l'environnement légal et social, l'interconnectivité etc.) ;
- Un processus itératif de dialogue voire de multilogue (focus groupes, ateliers/séances de travail multi-acteurs) avec les principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet AMECC.

6.2 Questions évaluatives

Les questions évaluatives principales selon les catégories des divers critères évaluatifs sont présentées dans le tableau ci-après. Des notes furent insérées pour les cas où (i.) il y a eu des changements dans la séquence des questions principales voire (l'attribution des questions aux critères, (ii.) lorsque la formulation a été amendée ou (iii.) une nouvelle question additionnelle fut rajoutée. A part cela, des sous-questions ou questions secondaires ont été conçues pour chaque question principale.

Ces questions rendent les questions principales plus compréhensibles et ainsi, plus opérationnelles, en isolant les divers sous-aspects concentrés dans chaque question principale. Ce décongestionnement facilite la bonne compréhension de la question et en même temps servira comme matière brute pour les outils ou guides des entretiens semi-structures. Entre parenthèses, les groupes cibles pour chaque sous-question sont mentionnés.

Les entretiens semi-structurés vont s'appuyer sur les guides/fiches d'entretien consistant des sous-questions. Les questionnaires/guides d'entretien consisteront des questions respectives prévues pour chaque catégorie d'interlocuteurs respective, conformément au planning reflété

par le tableau ci-bas (cf. parenthèses au fond de chaque case de la colonne ultime, au-dessous des sous-questions).

Tableau 2 : Questions évaluatives principales et secondaires

Critères évaluatifs	Questions évaluatives principales	Sous-questions / Questions secondaires (& interlocuteurs voire groupes cible)
La pertinence	1. Les objectifs du projet AMECC portant sur le système d'état civil comorien sont-ils adaptés aux besoins nationaux en matière de gouvernance? <i>(Note : La version originale de cette question fut tautologique voire circulaire, positionnant l'objet du projet comme besoin au lieu d'enquêter sur sa pertinence (« ... sont-ils adaptés aux besoins nationaux en matière de gouvernance sur le système d'état civil comorien ? »))</i>	1.1 Les objectifs général et spécifiques du projet, sont-ils alignés avec les besoins nationaux en matière de gouvernance ? 1.2. Est-ce que les objectifs du projet et leurs activités phares ont répondu aux besoins nationaux réels? <i>(PTF, Gouvernement, UNICEF, Maires, Centres d'Etat civil)</i>
	2. Le projet s'inscrit-il dans les priorités du gouvernement comorien (politiques nationales et régionales) ?	2.1 Y a-t'il eu adéquation du projet AMECC avec les politiques nationales prioritaires existantes ? 2.2 Est-ce que les politiques régionales prioritaires existantes se trouvent au diapason avec les objectifs et les stratégies du projet AMECC ? <i>(PTF, Gouvernement, UNICEF, Maires, Centres d'Etat civil)</i>
	3. Est-ce que la conception et la mise en œuvre du projet ont pris en compte les	3.1. Y a-t'il eu des concertations et des échanges préalables entre les acteurs et partenaires du secteur dans le processus ayant conduit à la conception du projet et lors du processus de confection du cadre

	interventions en cours dans le secteur ? <i>(A noter que cette question fut placée sous le critère de la cohérence, dans la version initiale incluse dans les TdR. Etant donné que la question relève plutôt de la pertinence, elle a été incorporée sous le premier critère au lieu du deuxième.)</i>	logique (voire même au-delà, au niveau de la planification du plan d'action etc.) ? 3.2. Est-ce que l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet a identifié et intégré en son sein l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur ? 3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ? <i>(Gouvernement, UNICEF, UNCT/CR, PTF, Préfets)</i>
La Cohérence	4. Dans quelle mesure le projet a renforcé la coordination entre les différents intervenants/partenaires dans ce secteur ? <i>(cohérence externe)</i>	4.1. Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés avec les acteurs et partenaires du secteur ? 4.2. Est-ce qu'un mécanisme de dialogue avec des acteurs et des partenaires du secteur a été instauré en dehors des rencontres du comité de pilotage du projet ? <i>(Acteurs des autres secteurs concernés par les aspects de l'interconnectivité des statistiques vitales et de l'état civil : INSEED, santé, éducation, protection sociale etc., MinInt, UNICEF)</i>
	5. Est-ce que le cadre logique était cohérent ? <i>(cohérence interne)</i> <i>(Note : Question ajoutée pour aussi couvrir la dimension de la cohérence conceptuelle interne du projet)</i>	5.1 Est-ce qu'il y avait adéquation des activités phares avec les objectifs formulés ? 5.2 Les cibles et indicateurs formulés étaient-ils cohérents avec les résultats escomptés ? <i>(Unité de Gestion du projet/MinInt, UNICEF Comores, UNICEF ESARO)</i>
L'efficacité	6. Dans quelle mesure les objectifs du projet AMECC ont-ils été atteints ?	6.1. Parmi les objectifs spécifiques identifiés dans le cadre du projet, lesquels ont été atteints pleinement ? 6.2. Estimez-vous qu'avec ces résultats obtenus, le projet a atteint son objectif général ?

		<i>(Unité de Gestion du projet/MinInt, Ambassade France/PTF, préfets, Maires, Centres d'Etat civil, INSEED, Ministères des autres secteurs concernés, UNICEF)</i>
	7. Quels sont les principaux résultats atteints ?	7.1. En comparant les objectifs initiaux et les résultats fixés, décliner les principaux résultats phares obtenus <i>(Unité de Gestion du projet/MinInt, Ambassade France/PTF, préfets, Maires, Centres d'Etat civil, INSEED, Ministères des autres secteurs concernés, UNICEF)</i>
	8. Quels ont été les principaux facteurs ayant influencé la réalisation ou non des objectifs ?	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ? 8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d' échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ? <i>(Unité de Gestion du projet/MinInt, Ambassade France/PTF, préfets, Maires, Centres d'Etat civil, INSEED, Ministères des autres secteurs concernés, UNICEF)</i>
	9. Dans quelle mesure les mécanismes de pilotage et de suivi du projet ont-ils amélioré la coordination sectorielle des interventions au niveau national et insulaire ?	9.1. La fréquence des rencontres du comité de pilotage et de suivi du projet était-elle suffisante ? 9.2. Les sessions de COPIL étaient-elles inclusives et bien organisés de manière participative, toujours débouchant sur des échanges productives et fructueuses (si pas le cas, qu'est-ce qui aurait pu être amélioré et comment) ? 9.3. Est-ce que les rapports de ces rencontres et les recommandations formulées ont été tenus et exécutés ? <i>(Unité de Gestion du projet/MinInt, Ambassade France/PTF, INSEED, Ministères des autres secteurs concernés, UNICEF, d'autres secteurs concernés, secteur privé, société civile)</i>
L'efficience	10. Pour réaliser les résultats obtenus, la mise en œuvre du projet a-t-	10.1. Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le projet AMECC par rapport aux

	elle utilisé le minimum nécessaire de ressources aussi bien matérielles, financières et humaines ?	ressources mobilisées (humaines, matérielles et financières) ; et y a-t-il eu des bonnes ou meilleures pratiques voire des « <i>success stories</i> » ? 10.2. Comment appréciez-vous les mécanismes de décaissement et de mise à disposition des ressources allouées ? Ont-ils facilité ou plutôt compliqué l'exécution des activités ? <i>(Unité de Gestion du projet/MinInt, préfets, Maires, Centres d'Etat civil, UNICEF)</i>
	11. L'intervention a-t-elle été conçue (et/ou modifiée au cours de la mise en œuvre) afin d'optimiser l'utilisation des ressources financières ?	11.1 Des mesures spécifiques ont-elles été prises lors de la conception du projet (au niveau de la structure, de la logique, de la composition des acteurs, etc.) afin d'assurer une utilisation optimale des ressources ? 11.2 Des ajustements, des modifications ou des changements ont-ils été apportés à l'utilisation des ressources financières ? 11.3 Est-ce que les aspects qui ont nui à l'efficacité ont été identifiés et immédiatement corrigés de manière appropriée ? <i>(Unité de Gestion du projet/MinInt, Ambassade France/PTF, préfets, Centres d'Etat civil, INSEED, Ministères des autres secteurs concernés, UNICEF)</i>
	12. L'intervention a-t-elle été mise en œuvre comme prévu initialement ? Dans la négative, pour quelle raison ? Quelles mesures ont été prises pour y remédier ?	12.1 Des obstacles ou des problèmes ont-ils été rencontrés lors de la mise en œuvre du projet ? 12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes identifiés et surmonter les obstacles ? <i>(Unité de Gestion du projet/MinInt, Ambassade France/PTF, préfets, Maires, Centres d'Etat civil, INSEED, Ministères des autres secteurs concernés, UNICEF)</i>
La viabilité	13. Dans quelle mesure les résultats et les avantages du projet AMECC perdurent-ils après la fin de l'intervention (donc du financement externe) ?	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ? 13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ? <i>(Unité de Gestion du projet/MinInt, Ambassade France/PTF, préfets, Maires, Centres</i>

		<i>d'Etat civil, INSEED, Ministères des autres secteurs concernés, UNICEF)</i>
	14. Dans quelle mesure les acteurs et les bénéficiaires du projet se sont-ils appropriés les activités développées et les connaissances acquises au cours du projet de manière à les intégrer dans leurs pratiques professionnelles et / ou quotidiennes ?	14.1 Les acteurs du projet ont-ils développé des compétences et acquis des connaissances pendant le projet ? 14.2 Les acteurs du projet ont-ils pu intégrer ces compétences et ces connaissances dans leur pratique professionnelle et/ou quotidienne ? <i>(14.1.: Les servants publics, les sage-femmes, le staff des centres de l'Etat civil, les maires, les cadis, les Ministères/agences concernés (MinInt, MAE, MinFms, MinEmploi, MinEdu, Min Santé etc. ; 14.2: La population rurale et citadine, les adolescents, les récipients de services publics, la diaspora etc.)</i>
Droits humains et Égalité de genre	15. Les plans de mise en œuvre de ce projet ont-ils été conçus pour assurer la participation de l'ensemble des groupes concernés notamment les plus vulnérables (par exemple les hommes et les femmes, les populations les plus pauvres, les populations / enfants vivant avec handicap, etc.) ?	15.1. Est-ce que des représentants des groupes les plus vulnérables ont été impliqués et participé de manière systématique au processus de sensibilisation, de planification et de mise en œuvre du projet ? 15.2. Les plans de mise en œuvre ont-ils pris en compte les préoccupations des groupes vulnérables notamment en tant que jeunes, femmes, personnes avec handicap ? 15.3. Pourrait-on davantage améliorer l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées etc.) ; et si oui, comment ? <i>(Société civile (associations jeunes, femmes, handicapés etc.), diaspora, Unité Gestion Projet/MinInt, Ambassade France/PTF, préfets, Maires, Centres d'Etat civil, INSEED, Ministères des autres secteurs concernés, UNICEF)</i>
	16. Les stratégies de mise en œuvre du projet ont-elles favorisé l'égalité d'accès des hommes et des femmes, des garçons et des filles aux services d'état civil, et plus généralement aux	16.1. L'accès aux services et aux traitements prend-il en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes dans la prestation des services ? 16.2. Les aspects de genre ont-ils été pris en compte dans l'accès aux services et aux traitements lors de la

	compétences et bénéfices résultant de l'intervention ?	prestation de services pour les filles et les garçons, les hommes et les femmes, la communauté LGBTQ+ ? 16.3 L'égalité et l'équité dans l'accès aux services et au traitement ont-elles été prises en compte dans la fourniture de services aux individus, aux populations rurales et urbaines, aux citoyens de la diaspora, aux citoyens de diverses îles, etc. ? <i>(Société civile (associations jeunes, femmes, handicapés etc.), diaspora, Unité Gestion Projet/MinInt, Ambassade France/PTF, préfets, Maires, Préfets, Centres d'Etat civil, INSEED, Ministères des autres secteurs concernés, UNICEF)</i>
--	--	---

Lors des visites au niveau des collectivités locales, des focus groupes avec les diverses sous-catégories des acteurs voire des parties prenantes sur le terrain (staff institutionnel des préfectures et communes voire mairies, personnel des bureaux et/ou centres d'état civil, les imans/cadis/naïbs, sages femmes, staff technique des associations de la société civile etc.), seront organisés. Lors de ces discussions en groupe, les trames de questions des guides d'entretien spécifiques prévues pour les diverses sous-catégories d'interlocuteurs voire de parties prenantes seront suivies en partageant les sous-questions respectives.

Les questions pertinentes du guide d'entretien en question seront alors introduites comme points à débattre en groupe, en demandant aux répondants d'argumenter par rapport à leurs jugements et de justifier leurs opinions, dans la mesure du possible, en avançant leur raisonnement et, dans la mesure du possible, des évidences. Pour déclencher la discussion en groupe, au besoin, les options de réponse pourront être soumises à un vote d'adhérence, tout en demandant aux individus d'expliquer leurs choix respectifs. Par la suite, les contradictions ou incohérences potentielles comme les perspectives divergentes pourront servir à déclencher une discussion.

6.3 Échantillonnage

La logique d'échantillonnage suit une approche au choix raisonné. La collecte des données suivra une représentation égale des différentes catégories de parties prenantes, y compris les Nations unies, le personnel des donateurs, le personnel administratif du gouvernement à tous les niveaux hiérarchiques concernés (central, préfectoral, maires municipaux, personnel des centres d'état civil au niveau des villages), le personnel des services de santé et d'éducation, les associations de la société civile concernées par les questions d'état civil telles que les droits civils et la protection

sociale, les autorités religieuses impliquées dans la dispense des cérémonies religieuses et statutaires, et les bénéficiaires finaux au sein de la population pour assurer la participation des femmes.

Géographiquement, toutes les îles de l'Union des Comores seront visitées, y compris un échantillon d'unités et de sous-unités administratives. Au premier niveau, l'échantillonnage est numérique puisque les trois îles seront couvertes. A l'intérieur des territoires respectifs des îles, l'approche d'échantillonnage sera guidée par des préoccupations liées à l'intention et à la commodité, mélangées avec des éléments quasi expérimentaux, dans la mesure où les unités administratives de traitement et de non-traitement seront visitées.

L'approche d'échantillonnage est donc guidée par la logique de couvrir les éléments suivants :

- a. les préfectures et les communes qui sont en situation de rivalité en ce qui concerne les compétences en matière d'état civil, ainsi que celles qui ne sont pas concernées par ces questions ;
- b. les municipalités métropolitaines sans villages ainsi que les municipalités rurales avec des bureaux d'état civil mais pas de centres, ainsi que celles avec des bureaux et des centres, avec le personnel administratif et les parties prenantes ainsi que les bénéficiaires finaux ayant subi des mesures de formation et de sensibilisation à des degrés divers ;
- c. une proportion de bénéficiaires finaux comprenant au moins 50% de femmes et de jeunes ;

Dans ce contexte, il convient de mentionner que, selon toute vraisemblance, les diverses sous-dimensions de l'accessibilité (état des routes, distance, disponibilité des interlocuteurs le jour de la visite) introduiront toutes un élément aléatoire dans l'échantillon.

L'échantillon géographique final se trouve dans le plan de visites dans la partie couvrant les aspects opérationnels (Section C).

6. 4 Assurance qualité

Pour garantir l'intégrité des données, des mesures d'assurance qualité seront prises tout au long de l'échantillonnage et de la collecte des données, ainsi que dans le cadre de l'analyse des données.

Les mesures de contrôle de la qualité des données qui seront déployées comporteront plusieurs étapes visant à garantir l'exactitude, l'exhaustivité, la cohérence et la fiabilité des données. L'approche à plusieurs niveaux comprendra les éléments suivants :

Collecte des données : Les données pertinentes seront collectées auprès de sources fiables en utilisant des méthodes standardisées pour garantir la cohérence.

Nettoyage des données : Toutes les erreurs, incohérences ou doublons dans les données seront identifiés et, une fois repérés, rectifiés en les supprimant ou en les corrigeant. Il peut s'agir de techniques telles que la détection des valeurs aberrantes, le traitement des valeurs manquantes et la résolution des incohérences.

Validation des données : L'exactitude et l'intégrité des données seront vérifiées par recoupement avec des sources externes ou par des contrôles de cohérence internes. Cela permet de s'assurer que les données sont fiables et dignes de confiance.

Transformation des données : Le format, la structure ou les unités des données seront normalisés ou rationalisés si nécessaire pour garantir l'uniformité et la compatibilité entre les différentes sources ou systèmes.

Intégration des données : Les données provenant de différentes sources seront comparées et, le cas échéant, combinées et calibrées, afin de s'assurer qu'elles s'alignent correctement et restent cohérentes. Outre cela, le cas échéant, les données seront systématiquement recoupées et triangulées.

Profilage des données : Les données seront analysées afin de comprendre leurs caractéristiques, leurs modèles et leurs distributions. Cela permettra d'identifier les anomalies ou les problèmes à résoudre.

Contrôle des données : Les données entrantes qui sont collectées en continu au fur et à mesure que l'évaluation progresse par le biais d'entretiens, de groupes de discussion, etc. seront contrôlées afin d'identifier et de rectifier tout problème de qualité des données qui pourrait survenir.

Documentation : Une documentation appropriée des processus de qualité des données sera conservée, y compris les règles de qualité, les hypothèses et les transformations appliquées. Cela garantira la transparence et facilitera l'analyse future des données ou la prise de décision.

Section C – Cadrage opérationnel

7. Déroulement du processus d'évaluation (séquence et délais)

Des réunions et échanges seront organisés par l'équipe des consultants avec l'UNICEF et l'équipe du projet pour s'assurer de la compréhension de la mission et des modalités de l'appui de l'UNICEF et de la coordination du projet tout au long de son déroulement. L'évaluation sera

conduite selon un processus participatif, inclusif de l'ensemble des parties prenantes. Le processus comporte différentes phases essentielles décrites ainsi :

a) **Phase 1 : Contact initial, collecte et analyse des données sur la performance du projet (8 décembre 2023 au 19 janvier 2024)**

Cette phase couvre les éléments suivants :

- Elaboration du rapport de démarrage de l'évaluation
- Revue documentaire ;
- Planning des rencontres avec les parties prenantes nationales (*Acteurs des autres secteurs concernés par les aspects de l'interconnectivité des statistiques vitales et de l'état civil : INSEED, santé, éducation, protection sociale etc., MinInt*) ;
- Rédaction, revue, endossement du rapport de démarrage y inclus la méthodologie avec la définition des outils de collecte de données et du planning opérationnel.

b) **Phase 2 : Contact avec les Partenaires techniques et financiers, collecte et analyse des données et mission sur l'île de Ngazidja (20 janvier au 4 février 2024)**

Cette phase correspond à :

- Collecte et traitement des données complémentaires auprès des PTFs ; France, UNFPA, OMS, PNUD et
 - ✓ UNICEF
 - ✓ Chef Programme Protection
 - ✓ Chef S-E
 - ✓ ESARO S-E
- Séances de travail avec l'équipe de coordination de l'AMECC
 - ✓ Chef
 - ✓ Expert comptable
 - ✓ Consultant Communication
- Visites de terrain sur l'île de Ngazidja (gouvernorat, centre d'Etat civil, préfectures, Mairies, MAE, MinEdu, MinSanté, MinJustice, sages-femmes, cadis/cadis naïbs/imams etc., associations de la société civile, entretien(s) avec des représentants de la diaspora) ;
- Analyse des informations collectées en vue de la rédaction du rapport final préliminaire.

c) **Phase 3 : Finalisation recueil données, analyse finale, rédaction et transmission du pré-rapport final (5 au 28 février 2024)**

Cette phase couvre les éléments suivants :

- Visites de terrain sur les îles de Mwali et Ndzuwani (gouvernorat, centre d'Etat civil, préfectures, Mairies, cadis...) ;
- Réunions de restitution de la mission d'évaluation ;
- Elaboration du pré-rapport final d'évaluation et transmission à l'UNICEF ;
- Présentation du projet du rapport final ;
- 2 rounds de revue du draft final : Revue du draft interne (UNICEF/MinInt) suivi par la prise en compte des commentaires et suggestions dans le rapport par les évaluateurs, puis soumission du rapport final revu aux parties prenantes ;
- Revue finale tenant compte du feedback sur le draft final avancé par les parties prenantes, suivi par la soumission de la version finale du rapport d'évaluation.

Tableau 3 : Proposition du planning des visites de terrain

N°	Partenaires, Institutions, société civile																					
		J1	J2	J3	J4	J5	J6	J7	J8	J9	J10	J11	J12	J13	J14	J15	J16	J17	J18	J19	J20	J21
1	Unité de Gestion du Projet et UNICEF																					
2	MinInt, INSEED																					
3	Société civile à Moroni																					
4	Préfecture du Centre, Mairies Moroni, commune Bambao ya Mboini,																					
5	Préfecture Badjini sud-est et sud-ouest ;																					

	<i>Communes de Itsahidi, Ngouengwe, Domba, Pimba</i>																			
6	<i>Préfectures Mitsamiouli-Boudé, communes Cembenoi Sada Djoulamlima et Cembenoi Lac Salé</i>																			
7	<i>Mohéli</i>																			
8	<i>Anjouan</i>																			
9	<i>SNU, Ambassade de France, visites de rattrapage et d'approfondissement</i>																			

8. Distribution des tâches

Le consultant international sera responsable des tâches suivantes : i. la conception de l'approche méthodologique globale ; ii. La reconstruction de la théorie du changement ; iii. Le rôle principal dans le contrôle de qualité global, l'analyse des données et la rédaction des différents rapports (rapport initial, projet de rapport final, version finale du rapport d'évaluation) ; iv. La coordination de la préparation de la présentation finale et l'animation de la (des) session(s) correspondante(s). Parallèlement, l'expert national sera chargé de : i. prendre la direction de la mise en œuvre de tous les aspects opérationnels de la mission (logistique, location de voiture, transport entre les îles, mise en place des plans quotidiens et des réunions comme prévu, etc.) ; ii. Servir de traducteur et d'interprète pendant les visites sur le terrain et la collecte des données connexes ; iii. Soutenir le consultant principal dans les tâches qui lui sont déléguées par ce dernier (y compris la prise de notes, l'analyse des données et la rédaction de passages spécifiques pour les divers rapports, la révision de la grammaire/syntaxe et de l'orthographe des textes rédigé en langue française).

9. Risques, limites, considérations éthiques et contre-mesures prévues

9.1 Risques, limites et contre-mesures prévues

Ce chapitre identifie les risques potentiels, les limites et défis de l'évaluabilité et les considérations éthiques associés à l'évaluation et propose des stratégies pour atténuer ou aborder les risques et limitations identifiées.

Risques

1. Risque d'absence de fonctionnaires administratifs pendant la période de campagne électorale (fin 2023 et première moitié de janvier 2024).

Contre-mesure prévue : Report du début de la phase de collecte des données jusqu'après le premier tour des élections, commençant la phase collecte données avec les premiers entretiens programmés à partir du 17 janvier 2024.

2. Risque de troubles post-électorales dus à des contestations des résultats du premier tour, rendant impossibles l'arrivée et présence du consultant international voire les voyages en équipe vers les deux îles de Mwali et Ndzuwani.

Contre-mesure prévue : Report du début de la phase de collecte des données jusqu'après la fin des contestations. Le cas échéant et si nécessaire, les mesures suivantes pourraient être considérées : a) réalisation d'entretiens à distance (par Whatsapp, Zoom, téléphone...) ou par courrier (collecte de réponses écrites aux questions d'évaluation) ; b) délégation partielle ou complète des visites et entretiens sur place, au consultant national si le consultant international ne recevra pas la permission par l'UNDSS et/ou l'UNICEF d'entrer au pays ou bien, une fois sur place, ne pourra pas se déplacer vers les îles de Mwali et/ou Ndzuwani pour des raisons de sécurité ; c) répartir les visites dans ces deux îles parmi les deux consultants qui voyageront donc individuellement, l'un à Mwali et l'autre à Ndzuwani (si besoin, à cause d'un manque de temps et/ou contraintes au niveau des places disponibles sur les vols, les périodes de ces deux voyages pourraient aussi être conduits en parallèle ou se chevaucher partiellement).

3. Risque de manque de vols ou d'indisponibilité continue de places sur les vols inter-îles suite au premier tour voire pendant la période post-électorale (y inclus un second tour éventuel).

Contre-mesure prévue : Report du début de la phase de collecte des données jusqu'après la fin des troubles. Si nécessaire, réalisation d'entretiens à distance (par Whatsapp, Zoom, téléphone...) ou par courrier (collecte de réponses écrites aux questions d'évaluation). Réservation et achat des billets d'avion bien avant les dates définitives ciblées pour les déplacements entre les îles.

4. Risque d'indisponibilité/absence des personnes ciblées les jours de visite prévus.

Contre-mesure prévue : Responsabiliser les maires en les rendant redevables devant le Ministère, eu égard à l'organisation logistique du programme de visite prévu confectionné par les

consultants et qui leur aura été communiqué au préalable (de préférence, par le Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur).

Contre-mesure proposée : Rallonger le délai final par le biais d'une extension sans frais.

Limites

La présente évaluation est confrontée à un certain nombre de limites potentielles. Il est essentiel de comprendre ces limites pour interpréter et appliquer correctement les résultats de l'évaluation. Les principales limites à prendre en compte lors de l'analyse des données collectées sont les suivantes :

a) Alors que la collecte et l'interprétation des données peuvent être influencées par les opinions subjectives, les perspectives et les préjugés des évaluateurs, les données qualitatives primaires fournies par les parties prenantes au cours des entretiens et des discussions de groupe sont subjectives par définition et peuvent donc être exposées à des préjugés de groupe au niveau de la communauté et/ou de l'institution.

b) La fiabilité et la validité des résultats de l'évaluation dépendent de la qualité des données collectées. Les données fournies ou collectées peuvent être au moins partiellement inexacts, incomplètes ou obsolètes, ce qui allait potentiellement affecter ou compromettre l'intégrité de l'évaluation.

c) Il existe une limite intrinsèque aux ressources mises à disposition pour cette évaluation en termes de temps contractuel et d'allocations budgétaires, qui circonscrit le niveau d'effort possible pour assurer l'exhaustivité et la profondeur de la collecte des données, la vérification croisée pour le contrôle et la validation de la qualité des données, et le degré de profondeur de l'analyse des données.

d) Alors que la sensibilité au temps n'affectera probablement pas les types de réponses fournies, le respect des délais est un problème étant donné que la période d'évaluation coïncide avec la période électorale, ce qui a des ramifications en termes d'accessibilité, comme cela est expliqué plus en détail dans la section consacrée aux risques de l'évaluation et aux efforts d'atténuation qui y sont liés.

e) Il pourrait être difficile de concilier les attentes, les priorités et les perspectives des différentes parties prenantes.

f) L'évaluation du niveau de représentativité réelle sur la base d'unités échantillonnées peut parfois entraîner des écarts involontaires au-delà d'une marge d'erreur négligeable.

g) Des facteurs circonstanciels externes ou des événements inattendus survenus pendant la période postélectorale peuvent limiter de manière imprévue les déplacements dans et entre les îles, ce qui a un impact sur le processus de collecte des données.

h) Des questions éthiques, telles que le respect de la vie privée, pourraient apparaître au cours du processus d'évaluation, étant donné que les données relatives à l'état civil peuvent être sensibles (cf. passage ci-bas pour de plus amples considérations concernant ce sujet spécifique).

Il s'agira alors de faire en sorte que les limites de l'évaluation soient, dans la mesure du possible, gérés et circonscrits. Les évaluateurs sont pleinement conscients des problèmes susmentionnés et feront tout leur possible pour dûment se rappeler ces facteurs. La prise en compte de ces limitations, dans les processus de collecte et de recoupement des données, d'analyse des données et d'élaboration des résultats, des conclusions et des recommandations, permettra d'appliquer des filtres et des sauvegardes afin que les résultats de l'évaluation soient bien calibrés et donc façonnés avec la prudence requise.

9.2 Considérations éthiques

Outre les préoccupations éthiques habituelles, la nécessité d'aborder correctement cette dimension au cours de l'évaluation du projet AMECC est aggravée par le fait que l'enregistrement de l'état civil est en soi un domaine très sensible. Ainsi, au cours de la présente évaluation, plusieurs considérations éthiques doivent être prises en compte. Ces considérations devraient contribuer à garantir que l'évaluation est menée de manière équitable, transparente et responsable. Ces considérations éthiques clés sont les suivantes :

1. Vie privée et confidentialité :

- Sécurité des données : Toutes les données des entretiens seront traitées avec la plus grande confidentialité. De même, lorsqu'ils rencontreront le personnel administratif clé et les parties prenantes impliquées dans la saisie et la transmission des données aux autorités, les évaluateurs vérifieront spécifiquement si les données de l'état civil sont stockées en toute sécurité et protégées contre tout accès non autorisé.

- Anonymat : L'équipe d'évaluation évitera de divulguer des informations personnellement identifiables, sauf en cas d'absolue nécessité. Dans la mesure du possible, elle utilisera des données anonymes.

2. Consentement éclairé :

- Transparence : Les évaluateurs communiqueront clairement l'objectif de l'évaluation à toutes les parties prenantes concernées et obtiendront leur consentement éclairé avant d'utiliser leurs données.

- Participation volontaire : La participation à l'évaluation sera absolument volontaire et les personnes seront informées avant toute interaction qu'elles ont le droit de se retirer à tout moment sans subir de conséquences négatives.

3. Exactitude et fiabilité des données :

- Validité : L'équipe d'évaluation sélectionnera des sources de données précises et fiables afin de garantir la validité des résultats de l'évaluation.

- Vérification : L'équipe recoupera systématiquement les données provenant de sources multiples afin d'en améliorer l'exactitude et la fiabilité.

4. Justice et équité :

- Éviter les biais : l'équipe sera attentive à tout biais potentiel dans le processus de collecte et d'analyse des données qui pourrait conduire à des résultats ou à des conclusions injustes.

- Accès équitable : Veiller à ce que toutes les personnes ou tous les groupes concernés par les données de l'état civil soient traités équitablement et aient un accès équitable aux avantages ou aux résultats de l'évaluation.

5. Bénéficier et ne pas nuire :

- Impact positif : S'efforcer de faire en sorte que l'évaluation aboutisse à des résultats positifs pour les individus et les communautés.

- Minimiser les dommages : prendre des précautions pour minimiser tout impact négatif potentiel pouvant résulter de l'évaluation.

6. Engagement communautaire :

- Inclusion : Impliquer les communautés et les parties prenantes concernées dans le processus d'évaluation afin de s'assurer que leurs points de vue sont pris en compte.

- Approche participative : Utiliser une approche participative pour la prise de décision chaque fois que cela est possible afin d'autonomiser les communautés et les individus.

7. Conformité juridique :

- Respect des lois et des règlements : Veiller à ce que l'évaluation respecte toutes les lois et réglementations pertinentes relatives à la protection des données, à la vie privée et à l'état civil.

8. Conflit d'intérêts :

- Divulgence : identifier et divulguer tout conflit d'intérêt potentiel parmi les évaluateurs ou les parties prenantes qui pourrait compromettre l'objectivité de l'évaluation.

9. Communication des résultats :

- Transparence des rapports : Présenter les résultats et les conclusions de manière transparente, en évitant la manipulation ou la communication sélective des données.

10. Impact à long terme :

- Durabilité : Tenir compte de l'impact à long terme de l'évaluation sur les individus, les communautés et le système d'enregistrement des faits d'état civil lui-même.

En tenant compte de ces considérations éthiques, l'évaluation veillera à ce que les droits et le bien-être des individus soient respectés, tout en promouvant l'équité et l'amélioration des processus d'enregistrement des faits d'état civil, dans la mesure du possible et tels que circonscrit par les termes de référence. 5. Autres délais imprévus (crise sanitaire, feedback tardif sur les drafts soumis pour revue et validation etc.).

10. Ressources

Les ressources prévues pour mener à bien l'évaluation, comprennent une équipe de deux évaluateurs expérimentés (dont un consultant national et un expert international). Le budget inclus des lignes budgétaires permettant de couvrir les frais de transport y inclus les déplacements inter-iles, le voyage international du chef d'équipe pour se rendre aux Comores, les frais de communication, un support forfaitaire pour assurer le logement et la subsistance alimentaire etc.

11. Communication

Tout au long du processus d'évaluation, l'information sera communiquée entre consultants, entre consultants et l'Unicef, entre les consultants et l'unité de gestion, et entre consultants et les parties prenantes ciblées pour des entretiens dans le cadre de la collecte de données. Les outils et mécanismes de communication incluent des messages par courriel, des appels zoom et WhatsApp visant la coordination, le recueil de données, le rapportage continu y inclus des mises à jour fréquents, et la diffusion des conclusions aux parties prenantes.

Annexes

A- Catégorisation des sous-unités administratives à étudier

-La mise en œuvre du nouveau modèle souhaité de l'état civil n'en est toujours qu'à ses débuts. La situation actuelle de l'environnement institutionnel se caractérise par des rythmes de mise en œuvre variables et, par conséquent, par des progrès plus ou moins avancés dans la réalisation des étapes de réforme visées. Comme déjà indiqué plus haut, l'attribution des compétences n'est pas toujours exempte de désaccords entre les différents niveaux administratifs. Dans le contexte de l'évaluation, il convient d'examiner de plus près ces circonstances. La diversité des situations en matière d'élaboration et de mise en œuvre des services au niveau des préfectures et des communes permet de créer différentes sous-catégories spécifiques et de les examiner sous différents aspects. La comparaison des réponses relatives aux questions évaluatives s'impose à cet égard.

Dimension comparative no. 1 : « Pouvoirs & Compétences – Applications/Interprétations diverses au niveau préfectoral »

En principe, selon la norme du modèle schématique basé sur la loi, chaque centre d'état-civil reçoit les déclarations de chaque acte, fait les enregistrements et délivre les actes de l'état civil par le biais des signatures des Maires ou des Adjointes Maires. Par contre, au niveau systémique, il subsiste un certain nombre de problèmes liés à la collecte, à la transmission et au stockage des données, qui relèvent de défis socioculturels, techniques et politiques.

La grande majorité des mariages, des divorces et des décès (environ 95 %, selon les dernières estimations), dont les rites sont dispensés par des acteurs traditionnels non étatiques, ne sont pas immédiatement déclarés et correctement enregistrés. L'absence d'équipement clérical adéquat ajoute à la difficulté de la comptabilité liée à l'enregistrement, à la transmission et au stockage des données.

Enfin, dans certains cas, des intérêts politiques divergents entre la préfecture et ses communes, impliquant des politiques partisans et de pouvoir, aboutissent à une compétition pour savoir qui est chargé de dispenser les services de statistiques de l'état civil. Sur la Grande Comore (Ngazidja), parmi les dix préfectures avec un nombre total accumulé de 28 communes (cf. tableau ci-bas) il y en a trois préfectures avec, respectivement, une commune, connaissant des problèmes de compétence(s).

Tableau 4 : Préfectures et communes

Préfectures	Communes
Ngazidja	
Moroni-Bambao	Moroni, Bambao Ya Djou ; Bambao Ya Hari et Bambao Ya Mboini
Hambou	Ntsinimoipangua et Djoumoipangua
Mbadjini Ouest	Ngouengoe et Nioumangama
Mbadjini Est	Itsahidi, Domba et Pimba
Oichili-Dimani	Oichili Yadjou, Oichili Yaboini et Dimani
Hamahamet	Nyuma Msiru et Nyuma Mro
Mboinkou	Mboinkou
Mitsamihouli	Cembenoi Lac Sale, Cembenoi Sada Djoulamlima, Mitsamihouli et Nyuma Komo
Mbounde	Nyumamro Kibiani et Nyumamro Souheili
Itsandra-Hamanvou	Hamanvou, Mbadani, Bangani, Djoumoichongo et Isahari
10 Préfectures	28 Communes

En l'occurrence, les préfectures et communes de Ngazidja parmi lesquelles il y a des problèmes de compétences entre Préfets et Maires communaux, sont :

- la préfecture d'Isahari avec la commune d'Itsandra-Hamanvou, à Ntsoudjini ;
- la préfecture de Mitsamihouli avec la commune de Mitsamihouli Mdjini ;
- la préfecture de Mbadjini Sud Est avec la commune d'Itsahidi, à Foubouni.

Ces trois préfectures avec les trois communes concernées seront visitées lors de l'évaluation, en vue d'identifier l'origine et la nature desdits problèmes afin de comprendre les points de vue des acteurs impliqués et, le cas échéant, cerner des mesures en vue de résoudre la situation.

Pour le moment, des officiers nommés par les Maires ou le Ministre de l'intérieur travaillent directement avec les Mairies (et les Préfectures) pour la récupération des imprimés des actes et les signatures de chaque acte déjà établi. Quant aux autres îles, l'évaluation veillera à identifier la présence de problèmes similaires entre préfectures et communes, le cas échéant. Les problèmes de compétences et pouvoirs en question concernent les archives, les recherches des usagers et les contrôles des activités aux Mairies.

Dimension comparative no. 2 : « Existence de Bureaux et/ou de Centres d'Etat civil »

A part cela, une approche réformée basée sur l'introduction d'un niveau supplémentaire de sous-unités pour l'enregistrement civil existe depuis plus d'un an dans un certain nombre de

communes. Ce modèle amélioré repose sur l'ajout de centres déconcentrés qui ont comme vocation de recueillir les données dans les hameaux/villages puis les rapportent aux établissements principaux dans les chefs-lieux des communes respectives.

Au niveau des villages, les entités responsables pour le prélèvement et la gestion des statistiques vitales, sont les « centres d'état civil » ; tandis qu'au niveau des communes, ces entités portent le nom de « bureau d'état civil ». Comme ce nouveau déploiement n'est pas encore généralisé et qu'il est encore en phase de test, il s'agit d'une occasion idéale pour identifier les processus et pratiques existants qui pourraient être reproduits ou perfectionnés.

Dans le contexte de cette évaluation il est jugé utile de comparer systématiquement les données collectées dans les communes disposant des nouvelles sous-stations avec les communes couvertes de manière conventionnelle. Dans les communes qui bénéficient déjà de l'approche de la réforme, l'accent sera mis sur l'identification des leçons apprises, des meilleures pratiques ainsi que des pratiques à éviter (notamment les "maladies de jeunesse" des nouveaux systèmes et processus).

Figure 1 : Déclaration et transmission des faits d'Etat Civil

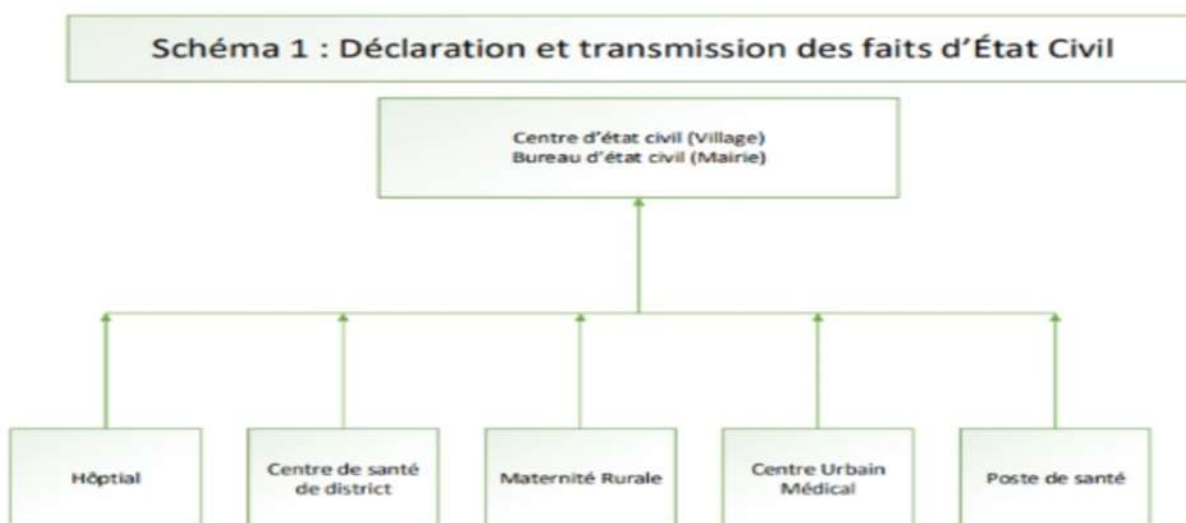
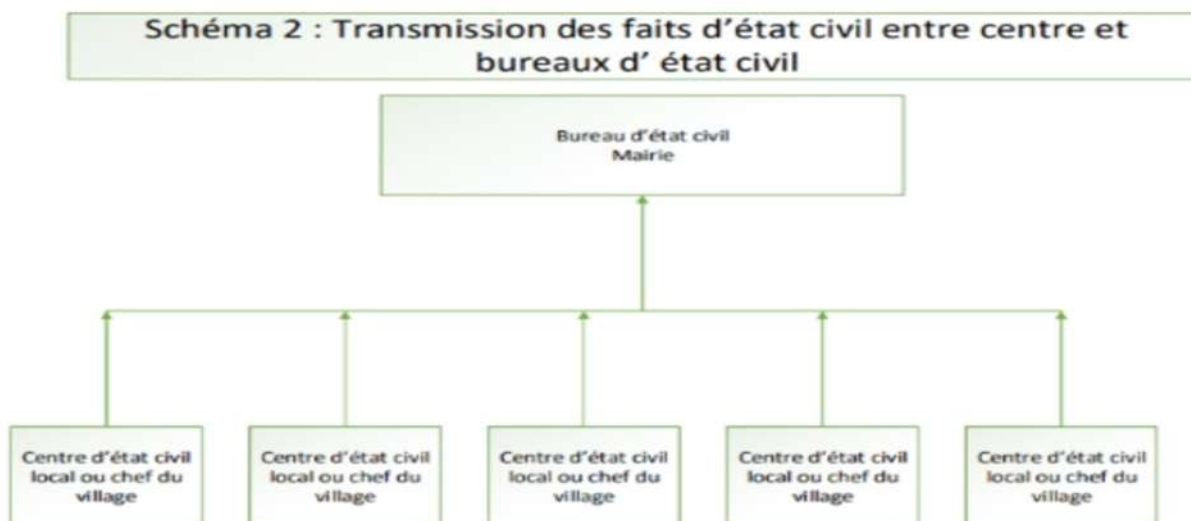


Figure 2 : Transmission des faits d'état civil entre centre et bureaux d'état civil



(page 29, étude sur l'interconnectivité)

A part de l'existence de problèmes de compétences entre quelques préfectures et communes il y a une divergence par rapport à la présence de centres d'état civil. Parmi les communes, les grandes villes de Fomboni, Mirontsy et Moroni qui sont les capitales des îles, disposent chacune d'un bureau d'état civil, sans centres d'état civil, vu que ces agglomérations urbaines sont dépourvus de villages à part (catégorie A).

Parmi les communes rurales (catégories B et C) qui, elles, sont composées de plusieurs villages, par contre, on peut distinguer entre deux types de figure, notamment :

- Des communes dont seulement quelques-uns des villages sont munis d'un Centre d'Etat civil (catégorie B) ;
- Des communes sans Centre(s) d'Etat civil parmi leurs villages (catégorie C).

Pour le moment, le feedback obtenu de la part des autorités permet de dresser un bilan distributif comme suit :

- Catégorie A : Fomboni, Mirontsy et Moroni
- Catégorie B :
 - Ndzuwani : Communes de Mutsamudu, Mrémani, Moya, Ouani, Bambao Mtrouni, Jimlimé, Bambao Mtsanga
 - Ngazidja : Nioumangama, Ngouengwe, Domba, Pimba, Itsahidi, Bambao ya Djou, Bambao ya Hari, Mbadani, Mbagani, Djoumoichongo, Hamanvou, Nyuma Msiru,

Nyuma Mro, Cembenoi Lac Salé, Nyuma Mro Souheïli, Nyuma Mro Kibiani, Oichili ya Djou, Oichili ya Mboini, Dimani, Ntsinimoipanga et Djoumoipanga

➤ Catégorie C :

- Mwali : Communes de Moili Mdjini, Moimbassa, Djando, Mlédjélé
- Ndzuwani : Bandrani ya Chirocamba, Bandrani Mtsangani, Ongodjou, Mramani, Choueni, Adda, Sima, Vouani, Bazimini, Koni, Ngandzalé, Domoni
- Ngazidja : Bambao ya Mboini, Isahari, Cembenoi Sada Djoulamlima.

L'évaluation visitera un nombre représentatif de villages et communes de toutes ces catégories, et va documenter le fonctionnement des systèmes et modèles en place, en vue d'identifier les forces et faiblesses, opportunités et risques de chaque sous-variété. Conjugué avec les divergences entre préfectures et communes (comparant les sous-ensembles de préfectures/communes avec problèmes de délimitation voire distribution de compétences, avec celles sans de tels problèmes) l'évaluation tâchera de mettre le doigt sur les défis actuels et, futurs/potentiels et proposer des solutions idoines y relatives, dans la mesure du possible.

Les angles d'interrogation et questionnements spécifiques qualitatifs qui guideront les visites évaluatives inclueront la perception de la performance systémique générale et qualité des services rendus (couvrant les critères de la pertinence, efficacité et efficience, cohérence, durabilité etc.) de la part des diverses sous-catégories d'acteurs y inclus les clients/la population.

B- Listes de composition des préfectures, communes ; et contacts

UNION DES COMORES
Unité - Solidarité - Développement

**MINISTRE DE L'INTERIEUR DE L'INFORMATION DE
LA DECENTRALISATION
ET DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE**

**COORDINATEUR NATIONAL DES
PREFECTURES**

N°22- 444 /MIIDAT/CNP

جمهورية القمر المتحدة
وحدت - تضامن - تنمية

وزارة الداخلية والإعلام واللامركزية والإدارة الإقليمية

Moroni, le jeudi 04 août 2022

LES COORDONNEES DES PREFTS ET DES MAIRES MOHELI :

NOMS DES COMMUNES	NOMS ET PRENOMS	DOMICILE DU MAIRE	NOMBRES DES VILLAGES DU COMMUNE	TELEPHONES
PREFECTURE DU CENTRE FOMBONI: ABDOUL-MOHAIMINOU ABDALLAH: 340 07 28 (FOMBONI)				
FOMBONI	ABDOUL-MOHAIMINOU ABDALLAH	FOMBONI	Fomboni ville	340 07 28
MOELI MDJINI	AHAMADA BEN AHAMADA	MBOINGOMA	Boingoma, Bandarevalarni, Djoezi	326 77 40
MOIMBASSA	AHAMADI AYDJO	MBATSE	M'batse, Hoani, Domoni	341 89 45
PREFECTURE DE DJANDO : BACHIROU MAANFOU SAID : 344 13 46 (SIRI ZIROUDANI)				
DJANDO	BOINAHERI ABDOURAZAKOU	SIRI ZIROUDANI	Siri Ziroudani, Wanani, M'Lubanda, N'kangani, Hagnanoida, Isamia, Hamavouna	358 82 43
PREFECTURE DE MLEDJELE : MAHAMOUD SAID HAMID: 328 90 06 (NIOUMACHIOI)				
MLEDJELE	BADRANE TCHAKE	NIOUMACHIOI	Nioumachioi, N'Drondroni, N'Drémeyani, Mirémari	332 05 31
MOIMBAO	SAID BACAR ABDOU	BARAKANI	Hamba, Barakani, Mringoni, Ouallah 1, Camiluh	320 38 77

ALI MOHAMED KAOU

UNION DES COMORES
Unité - Solidarité - Développement

**MINISTRE DE L'INTERIEUR DE L'INFORMATION DE
LA DECENTRALISATION
ET DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE**

**COORDINATEUR NATIONAL DES
PREFECTURES**

N°23- 113 /MIIDAT/CNP

جمهورية القمر المتحدة
وحدت - تضامن - تنمية

وزارة الداخلية والإعلام واللامركزية والإدارة الإقليمية

Moroni, le jeudi 04 août 2022

LES COORDONNEES DES PREFTS ET DES MAIRES D'ANJOUAN :

NOMS DES COMMUNES	NOMS ET PRENOMS	DOMICILE DU MAIRE	NOMBRES DES VILLAGES DU COMMUNE	TELEPHONES
PREFECTURE DE MUTSAMUDU : ALI BOURA SOILHIB: 336 15 40 (MUTSAMUDU)				
MUTSAMUDU	ZAROUKI BOUHRANI	MUTSAMUDU	Mutsamudu, Pagé, Mwamwa, Chiconi 1	348 77 48
MIRONTSY	SIDI BACAR	MIRONTSY	Mironty ville	358 09 33
BANDRANI YA CHIROKAMBA	BAKRI ANRIFINA	MJIMANDRA	Mjimandra, Ankihani, Chirokamba, Maweni, Chiconi 2, Mpouzini, Bandra Oupepo	335 51 80
BANDRANI YA MTSANGANI	YOUSSEF SALIM	BANDRANI YA MTSANGANI	Bandrani ya Mtsangani, Chitrouni, Saandani, Mjimaoué	342 35 61
PREFECTURE D'OUANI: ALI AMADY DAOU: 340 17 01 (OUANI)				
OUANI	CHAEHOI ALI	OUANI	Ouani ville, Barakani, Nyutringa, Tanambao	332 60 20
BAZIMINI	ABDALLAH MAHADALI	BAZIMINI	Bazimini, Nikoki, Patsy	334 40 04
BAMBIAO	HOUMADI AHMED	TSEMBEHOU	Tsembehou, Dindri, Chundra	466 83 95
MTROUNI				374 17 37

PREFECTURE DE DOMONI: HISTOI THOUENT SAID: 334 97 23 (DOMONI)				
DOMONI	NASSUF AHMED ABDALLAH	DOMONI	Domoni Ville, Limbi, Bweladungu	333 02 30
NGANDZALE	AHAMADI ABDOU SAID	NGANDZALE	Ngandzale, Outna, Salamani, Ouzini	326 11 97
KONI	NADJIM MAHADALI	KONI	Koni Djodjo, Koni Ngani, Hachipenda, Gégé	342 51 46 442 51 46
BAMBAA	SAINDOU BOURA	BAMBAA	Bambao Mtsanga, Mromagi, Ongoni, Mahalé	341 30 49 444 30 49
JIMLIME	HAMIDOUNE ABDALLAH	JIMLIME	Harembo I, Harembo II, Hajoho, Jimlimé	341 06 69 441 06 69
PREFECTURE NIOUMAKELE: AHMED ADAMDJE: 335 04 62 (MREMANI)				
ADDA	NIZAR AHMED	ADDA	Adda Daweni, Jaridra, Mannyassini, Kangani	337 38 69 437 38 69
MREMANI	AHMED RASSOUL	MREMANI	Mremani, Badracoum, M'Rijou, Daji	335 52 64 482 87 22
ONGODJOU	SAINDOU CHIBACO	ONGODJOU	Ongodjou, Kiyo, Komoni, Mirontroni, Trindrini	323 66 52 487 44 08
SHAWENI	HOUMADI OUSSEINI ABDALLAH	SHAWENI	Chaweni, Hamchaco, Sadapoini, Nourga, Mnadrizumwe	367 05 68 451 24 98
MRAMANI	ANDJOILATI AHMED ABDOU	MRAMANI	Mramani, Hantsahi, Nyamboimro, Dziani	341 23 08 441 03 08
PREFECTURE DE SIMA: AHAMADI HOUMADI: 334 82 21 (SIMA)				
SIMA	HOUSMANE TOILHA	SIMA	Sima ville, Kavani, Bimbini, Boungouéni, Mirongani, Milembéni	357 91 56
VOUANI	SAINDOU IBRAHIM SAHADA	VOUANI	Mromboulé, Maraharé, Hasimpao, Shitsangasheli, Vassi, Imère, Dzindri, Vouani, Darsalam, Bandrani ya Vouani, Chirové, Marontroni, Salamani, Imère ya Gaweni	326 43 66
PREFECTURE DE MOYA: MASSIONDI SAID: 335 90 97 (MOYA)				
MOYA	MOHAMED ABDOU NASSIM	MOYA	Moya, Kowet, Pomoni, Nindri, Lingoni, Maweni	361 92 59 487 63 71

ALI MOHAMED KAOU

UNION DES COMORES
Unité - Solidarité - Développement

MINISTRE DE L'INTERIEUR DE LA DECENTRALISATION
ET DE L'ADMINISTRATON TERRITORIALE CHARGE DES
RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

LE COORDONATEUR NATIONAL DES
PREFECTURES

N°22-112/MIDATI/CNP

جمهورية القمر المتحدة
وحدت - تضامن - تنمية

وزارة الداخلية واللامركزية والإدارة الإقليمية
المكلفة بالعلاقات مع المؤسسات الدستورية

Moroni, le jeudi 04 août 2022

LES COORDONNEES DES PREFTS ET DES MAIRES DE NGAZIDJA :

NOMS DES COMMUNES	NOMS ET PRENOMS	DOMICILE DU MAIRE	NOMBRES DES VILLAGES DU COMMUNE	TELEPHONE
PREFECTURE DU CENTRE : SALIM MOHAMED SOILJHI : 331 03 23 (MORONI)				
MORONI	ABDOULFATAHOU SAID MOHAMED	MORONI	1	3331946
BAMBAA YADJOU	ZAINOUDINE AHAMADA	MKAZI	3	334 30 30 / 486 97 97
BAMBAA YAHARI	DINI AHAMADA	VOUVOUNI	9	333 38 46 / 437 20 67
BAMBAA YAMBOINI	ISMAEL MOHAMED ASSANE	ICONI	5	334 65 39
PREFECTURE DE HAMBOU : ALI YOUSOUF : 335 08 68 (MITSOU DJE)				
TSINIMGIPANGA	FATIMA HASSANI	MITSOUDJE	7	333 28 82
DJOU MOIPANGA	NAHOZA MOHAMED	MDJOEZI	5	358 80 37

PREFECTURE DE MBADJINI SUD EST : MZE SAID MHOUMADI : 333 92 70 (FOUMBOUNI)				
ITSAHIDI	OUSSOUNALI ANTOYI	FOUMBOUNI	11	365 91 07
DOMBA	MHADJI BAKAR	BANDAMADJI	5	434 90 90
PIMBA	AHAMADA MCHENDA HAMADI	SIMBOUSSA	10	432 45 86
PREFECTURE D'OICHILI : ISMAEL MADI : 334 71 45 (KOIMBANI)				
OICHILI YADJOU	ZAOUDJATI SANDI	KOIMBANI	10	360 88 22
OICHILI YAMBOINI	HASSANI BEN ABDOURAHAMANI	ITSINKOUDI	6	346 46 70
PREFECTURE DE DIMANI : AHMED ZOUBEIR ISLAM : 347 53 58 (MTSANGADJOU)				
DIMANI	SAID OMAR SAID DIFFAR	MTSANGADJOU	12	358 83 07
PREFECTURE DE HAMAHAMET : AHMED MOHAMED OMAR : 336 53 07 (MBENI)				
NYUMA MSIRU	SALIM HASSANE AHMED	MBENI	11	350 83 07
NYUMA MRO	IBRAHIM AHAMED	ITSANDZENI	10	332 02 70
PREFECTURE DE MBOINKOU : YOUSSEF SOILJHI : 332 02 86 (CHEZANI)				
MBOINKOU	NAKIB ALI SOILJHI	CHEZANI	8	320 41 12
PREFECTURE DE MITSAMIOULI : MCHANGAMA ABBAS : 334 83 03 (MITSAMIOULI)				
CEMBENOI LAC SALE	SAID MSAIDIE	BANGOI-KOUNI	4	333 23 20
CEMBENOI SADA	MOHAMED ABBAS MHADJOU	WELLAH	3	334 15 10
MITSAMIOULI	ABOUBACAR AHMED	MITSAMIOULI	6	364 36 55
NYUMA KOMO	SAID IBRAHIM ABDOU	NTSADJENI	8	335 94 10
PREFECTURE DE MBOUDE : ALI AHAMADA BEN ALI YAHAYA : 331 91 91 (NTSAOUENI)				
NYUMA MRO KIBLANI	MOINDJIE MSOILI	DJOMANI	8	334 02 45
NYUMA MRO SOUHEILI	MOHAMED MOURCHIDI	NTSAOUENI	9	438 67 69

PREFECTURE D'ITSANDRA-HAMANVOU : SAID DJAE KARIHILA : 334 87 67 (NTSOU DJINI)				
HAMANVOU	AHAMADA MROIMANA IBRAHIM	HAHAYA	9	381 59 15 / 446 59 15
MBADANI	MOHAMED ABDALLAH BOINA	BATSA	6	337 94 61
BANGAANI	ABDOU CHAKOUR HIMIDI	ITSANDRA	8	322 44 30
DJOU/MOICHONGO	SAGAF CHARIF SAID ALI	DZAHANI II	5	336 73 49
ISAHARI	MAOULANA CHARIF ANSOIR	NTSOU DJINI	4	375 76 80
PREFECTURE DE MBADJINI SUD OUEST : MOHAMED IBRAHIM SOILJHI : 33 54 82 (DEMBENI)				
NGOUEGOE	MOHAMED IBRAHIM ALI	DEMBENI	11	332 64 35
NIOUMANGAMA	MLADJAO MMADI	OUIZIOINI	8	350 29 57


 ALI MOHAMED KAOU

UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE L'INFORMATION
DE LA DÉSANTRALISATION ET DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE CHARGE DES RELATIONS
AVEC LES INSTITUTIONS

COORDINATEUR NATIONAL
DES PREFECTURES

N° 22-022 MHDAT/CNP



جمهورية القمر المتحدة
وحدت - تضامن - تنمية

وزارة الداخلية والإعلام والامركزية
والإدارة الإقليمية المكلفة بالعلاقات مع
المؤسسات الدستورية

Moroni, le 16 mai 2022

SYNTHESES DES REPONSES DE LA STATISTIQUE AUX EFFETS DES ACTES D'ETAT-CIVIL EN UNION DES COMORES

MOHELI			
PREFECTURES	COMMUNES	ETAT-CIVIL	OBSERVATION
CENTRE	FOMBONI	Fomboni	Envoyé
	MDJINI	Bandar-salama	Envoyé
	MOIMBASSA	Moimbassa	Non envoyé
MLEDJELE	MLEDJELE	Nioumachoi	Envoyé
	MOIMBAO	Miringoni	Envoyé
DJANDO	WANANI	Wanani	Envoyé



ALI MOHAMMED KAOUL

UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE L'INFORMATION
DE LA DÉSANTRALISATION ET DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE CHARGE DES RELATIONS
AVEC LES INSTITUTIONS

COORDINATEUR NATIONAL
DES PREFECTURES

N° 22-022 MHDAT/CNP



جمهورية القمر المتحدة
وحدت - تضامن - تنمية

وزارة الداخلية والإعلام والامركزية
والإدارة الإقليمية المكلفة بالعلاقات مع
المؤسسات الدستورية

Moroni, le 16 mai 2022

SYNTHESES DES REPONSES DE LA STATISTIQUE AUX EFFETS DES ACTES D'ETAT-CIVIL EN UNION DES COMORES

ANJOUAN			
PREFECTURES	COMMUNES	ETAT-CIVIL	OBSERVATION
MUTSAMUDU	BANDRANI YA CHIROCAMBA	chirocamba	envoyé
	MUTSAMUDU	Pagé	Non envoyé
		mutsamudu	envoyé
	BANDRANI MTSANGANI	mtsangani	envoyé
	MIRONTSI	mirontsi	envoyé
NIOUMAKELE	ONGODJOU	Ongodjou	envoyé
	MRAMANI	Mramani	Non envoyé
	CHOUENI	Choueni	envoyé

SIMA	MREMANI	Mremani	envoyé
		mrijou	envoyé
	ADDA	adda	Non envoyé
	SIMA	sima	Non envoyé
MOYA	VOUANI	vouani	Non envoyé
	MOYA	Moya	Non envoyé
		Pomoni	Non envoyé
		ligoni	Non envoyé
OUANI	BAMBAO MTROUNI	tsembhou	envoyé
		dindri	envoyé
	BAZIMINI	bazimini	envoyé
	OUANI	Barakani	envoyé
DOMONI		ouani	envoyé
	KONI	konidjodjo	Non envoyé
	NGANDZALE	ngandzale	envoyé
	DOMONI	domoni	envoyé
	JIMLIME	jimlimé	Envoyé
		haremba	envoyé
	BAMBAO MTSANGA	Bambao mtsanga	envoyé
		mahale	Envoyé


 ALI MOHAMED KAOU

UNION DES COMORES
Unité - Solidarité - Développement

MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE L'INFORMATION
DE LA DECENTRALISATION ET DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE CHARGE DES RELATIONS
AVEC LES INSTITUTIONS

COORDINATEUR NATIONAL
DES PREFECTURES

N° 21 021 /MID/AT/CNP

جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية

وزارة الداخلية والإعلام والمركزية
والإدارة الإقليمية المكلفة بالعلاقات مع
المؤسسات الدستورية

Moroni, le 16 mai 2022

SYNTHESES DES REPONSES DE LA STATISTIQUE AUX EFFETS
DES ACTES D'ETAT-CIVIL EN UNION DES COMORES

NGAZIDJA			
PREFECTURES	COMMUNES	ETAT-CIVIL	OBSERVATION
CENTRE	MORONI	Moroni	Envoyé
	BAMBAO YA DJOU	Mkazi	Non envoyé (problème de maire)
		Mvouni	Non envoyé (problème de maire)
	BAMBAO YAMBOINI	Iconi	Non envoyé (problème de maire)
	BAMBAO YA HARI	Nioumadzaha	Non envoyé (problème de maire)

		Mde <u>YOUSOUF</u>	Non envoyé (problème de maire)
MBADJINI- OUEST	NIOUMANGAMA	Ouzoini	Envoyé
		Domoni	Envoyé
		Nkourani ya sima	Envoyé
		Ifoundihe cha mboini	Envoyé
		Panda	Envoyé
	NGOUENGWE	Kandzile	Envoyé
		Ntsinimoichongo	Envoyé
		Dembeni	Envoyé
MBADJINI- EST	ITSAHIDI	Foumbouni	Non envoyé (problème de communication)
		Malé	Non envoyé (problème de communication)
		Chindini	Non envoyé (problème de communication)
		Nioumadzaha	Non envoyé (problème de communication)
		Mohoro	Non envoyé (problème de communication)
		Simamboini	Non envoyé (problème de communication)
	DOMBA	Bandamadji	Non envoyé (problème de communication)
		Ntsinimoipanga	Non envoyé (problème de communication)
		Pidjani	Non envoyé (problème de communication)
	PIMBA	Simboussa	Non envoyé (problème de communication)
		Gnambeni	Non envoyé (problème de communication)

		Nioumamilima	Non envoyé (problème de communication)
ITSANDRA -HAMANVOU	MBADANI	Vanamboini	
		Vanadjou	envoyé
		Batsa	envoyé
	MBAGANI	Tsidjé	
		Itsandra-mdjini	envoyé
		Salinani	
	DJOUMOICHONGO	Hahani	envoyé
		Sanbankouni	envoyé
		Drahani 2	envoyé
		Oussivo (HAMANVOU)	envoyé
	ISAHARI HAMANVOU	Ntsoudjini	envoyé
		Hahaya	envoyé
		Milevani	envoyé
HAMAHAMET	NYUMA -MSIRU	ouellah (DJOUMOICHONGO)	envoyé
		sefani	envoyé
		mbeni	envoyé
	NYUMA -MRO	ifoundihe	Envoyé
		bambadjani	envoyé
		itsandzeni	envoyé
MBOINKOU	MBOINKOU	chezani	envoyé
		madjeouni	envoyé
		hantsindzi	envoyé
MITSAMIOULI	MITSAMIOULI	mitsamiouli	envoyé
		ndzaouze	envoyé
		ouellah	envoyé
	CEMBENOI SADA DJOULAMLIMA NYUMA KOMO	ouhouzi	envoyé
		ntsadjeni	envoyé
		ouzio	envoyé
	CEMBENOI LAC SALE		

		Bangoi kouni	envoyé
		memboidjou (NYUMA Komo)	envoyé
MBOUDE	NYUMA MRO SOUHEILI	Ntsaoueni	envoyé
		Djongwe	envoyé
		ivembeni	envoyé
		Douniani	envoyé
	NYUMA MRO KIBLANI	Mandza	Non envoyé
OICHILI	OICHILI YA DJOU	djomani	envoyé
		Koimbani	envoyé
		Boueni irohé	envoyé
		chomani	envoyé
	OICHILI YAMBOINI	hambou	envoyé
DIMANI	DIMANI	Mtsamdou	envoyé
		itsinkoudi	envoyé
		mboudé	envoyé
		ntsoralé	envoyé
		mitsangadjou	envoyé
HAMBOU	NTSINIMOIPANGA	idjikoundzi	envoyé
		maoueni	envoyé
	DJOU MOIPANGA	Mtsoudjé	envoyé
		chouani	Non envoyé
		Singani	envoyé
		Dzahadjou	envoyé
		mdjoiezi	envoyé



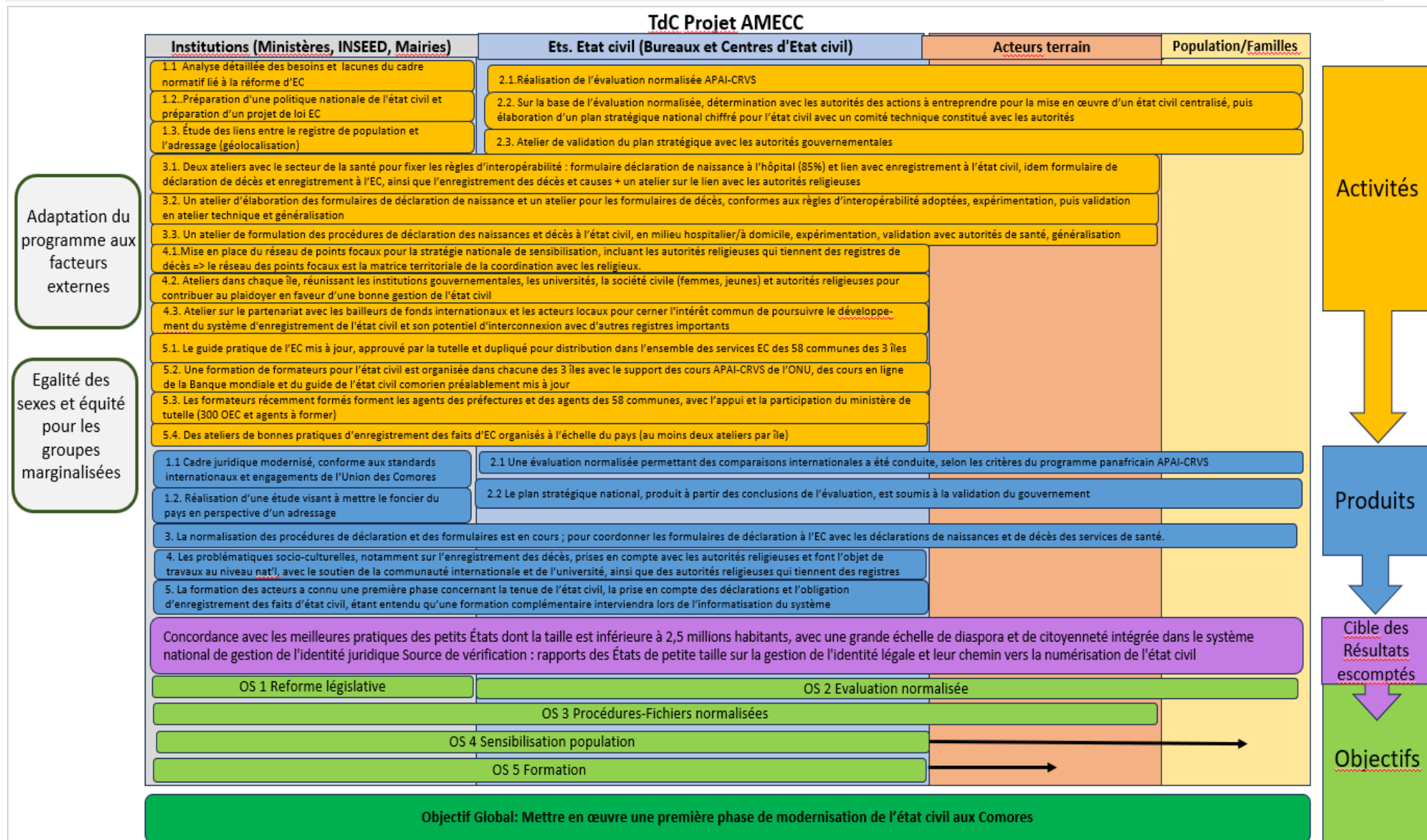
C- Liste des associations de la société civile (par domaine) – Ngazidja

N°	Nom de l'association	Domaine d'intervention	Objectifs de l'association	Siège social	Responsable/ Téléphone
EDUCATION 21 ASSOCIATIONS					
	Association Professionnelle des Ecoles Maternelles Rurales (APEMR)	Education	Promouvoir l'éducation de base des écoles maternelles	Moroni	Hadidia M'madi Ali 320 07 34
	Collectif des Etudiants d'Ouellah à l'Université des Comores (CEUCOM)	Education	Amélioration de la qualité de l'éducation dans le village	Ouellah-Mitsamihouli	Med Issouf Naoufal 444 68 65
	Association Féminine Comorienne de BIENFAISANCE	Education	Emancipation de la femme et éducation des jeunes filles et des orphelins	Mbeni	Mme Zainaba Ahmed 334 05 71
	Association des Elèves et Etudiants pour le Développement de Heroumbili (AEEDH)	Education	Rehausser le niveau scolaire des jeunes et rendre les vacances scolaires utiles	Heroumbili	Abdourazak Mradabi 341 74 92; 444 74 92
	Association de Promotion de l'Education de Mandzissani (APEM)	Education	Améliorer l'éducation de base et construire une bibliothèque	Mandzissani B/O	Ali ben Athoumane 322 11 81; 441 11 81
	Association des Etudiants d'Oungoni	Education	Promouvoir l'enseignement en encourageant la réussite scolaire	Oungoni-Domba	Abdillah Bourhani 444 42 08
	Association Bandamadji Domba (ABD)	Education	Promouvoir l'éducation	Bandamadji Domba	Youssef Abdillah; 460 72 13
	Association Culturelle pour le Développement d'Ourovenie (ACEDO)	Education	Cultiver de manière objective l'envie d'apprendre aux enfants et étudiants	Ourovenie B/O	Ali Mzé Hamad; 437 94 10
	Association des Elèves et Etudiants de Madjoma Dimani	Education	Encourager les jeunes à poursuivre leurs études scolaires	Madjoma Dimani	Mohamed Hassani; 440 22 54
	DAFINE	Education	Valoriser l'éducation des jeunes du village	Midjindze Dimani	Lailina Ali; 3310582; 4310582
	Association Progressive des Elèves et Etudiants de Mitsangadjou	Education	Promouvoir l'éducation des enfants	Mtsangadjou Dimani	Mouhouthoir Ali 356 61 96
	Union pour le Développement de Mdjankagnoi (UDM)	Education	Soutenir les élèves et étudiants dans leurs cursus	Mdjankagnoi B/O	Ben Ahmed Abdourohamane 342 47 06 442 47 06
	Association pour le Développement de Panda (ADEP)	Education	Promouvoir l'éducation des enfants	Panda B/O	Youssef Ben Ali 361 63 05
	Association pour le Développement Educatif de Nkourani-Sima (ADEN)	Education	Promouvoir l'éducation des enfants	Nkourani-Sima B/O	Chamsoudine Ahamada 434 71 94
	Association pour le Développement Educatif de Nvounabadani(ADEN)	Education	Délinquance, Favoriser les échanges Educatifs	Nvounabadani Itsandra	Aboubacar Ismail 323 69 19
	UJCEM	Education	Rehausser les niveaux des élèves de Chezani combattre l'analphabète	Chezani Mboinkou	Mohamed Ismail 438 12 50
	AEDEI	Education	Eduquer les jeunes	Ifoundihé Hamahamet	Hassani Said; 320 20 90
	Madrassat Ahlissounna Waldjamaan	Education	Eduquer les enfants	Moroni	Ibrahim Ahmada; 340 19 87
	Conseil de l'Ecole Primaire Publique d'Ouroveni (CEPPO)	Education	Améliorer l'éducation des enfants en impliquant la direction, les enseignants, les élèves et leurs parents	Ouroveni B/E	Youssef Mhoma 484 90 32
	Association pour le Développement Culturel et Educatif de Maweni (A.D.C.F.M)	Education	Valoriser l'éducation des jeunes du village	Maweni-Itsandra	Mohamed Ali Djaé 332 08 01; 438 08 01
	Association des Jeunes de la Région de Koni	Education	Encourager l'éducation des jeunes de Koni	Koni-Anjouan	Haidane Halidi 363 73 81; 430 73 81
AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE 12 ASSOCIATIONS					
	Coopérative Agricole du Sud (Cop-Sud)	Agriculture, élevage, artisanat et pêche	Promouvoir l'agriculture, l'élevage, l'artisanat et la pêche	Singani Hambou	Said Moussa 338 95 71
	Fédération Nationale des Agriculteurs	Agriculture et Élevage	-Valoriser et Développer le secteur agricole	Moroni	Ahamada Youssef (SIASSA)

N°	Nom de l'association	Domaine d'intervention	Objectifs de l'association	Siège social	Responsable/ Téléphone
	Comoriens (FNAC)		-Promouvoir l'autosuffisance alimentaire		344 90 58 mouanwya@gmail.fr
	DARBINI	Agriculture	Développer l'agriculture surtout en produit maraichère	Chouani Hambou	Fardi Bacari 332 10 44 432 10 44
	Groupement pour le Développement Durable de Hambou (GDDH)	Agriculture et Elevage	L'autosuffisance alimentaire à partir de la production	Singani Hambou	Mohamed Goulamou 320 40 06
	SADA	Pêche	Assurer le développement de la pêche	Ouellah-Mitsamihouli	Plassi Karani 332 77 20
	Coopérative Agricole de Chouani Hambou	Agriculture	Développer l'agriculture	Chouani Hambou	Fardi Bacari 332 10 44; 432 10 44
	Association des Pêcheurs de Dzahadiou Hambou (A.P.D.H)	Pêche	Promouvoir la pêche	Dzahadiou Hambou	Mohamed Ali 337 96 40
	YILANGAZA	Pêche	Soutenir les activités des pêcheurs	Singani Hambou	Ibrahim Moussa 338 38 15
	Coopérative des Pêcheurs du Parc National Cœlacanthe	La pêche multiforme	Soutenir les activités des pêcheurs	Itoundzou B/O	Mohamed Ali 337 96 40
	TWAMAYA	Agriculture et élevage	Fournir à ses adhérents des informations techniques, économiques et administratifs	DomoniAdiou Mboudé	Abdillah Mohamed 3364636 /4364636
	Ifoundihé Toimaya (coopérative de pêche d'Ifoundihé)	Pêche et environnement marin et côtier	Harmonisation du IKO et protection de l'environnement marin	Ifoundihé chamboini B/O	Ouwatoine Ibrahim 457 57 95
	Coopérative Agricole des produits de rente	Agricultures	Promouvoir les produits de rentes	Moroni Cap200	Said OMAR 3346111; Saido04@yahoo.fr
MULTIDISCIPLINAIRE 12 ASSOCIATIONS					
	Association de Développement pour la Jeunesse de Memboidjou (ADJM)	Education économie et société	Promouvoir l'éducation et contribuer au développement économique et socioculturel	Memboidjou	Said Omar 334 61 11
	Nour Lcomores de Chamlé	Education, Culturelle	Promouvoir l'éducation et la culture de Chamlé	Chamlé Mboudé	Sadam Maoulida
	Collection des Etudiant d'Ouemani	Education, Culture et pêche	Promouvoir l'éducation et la culture	Ouemani Mitsamihouli	Ibniamine Said 3221645
	Les Hirondelles / Raseau femme	Cuisine et Couture	Former des pâtisseries et des couturiers	Moroni Hydrocarbures	Ismael Youssouf 332 85 98
	Bambao Radio Télévision M'vouni (BRTV)	Communication, Education, Culture, et Aménagement	Valoriser la communication	M'vouni Bambao	Ibrahim Ahamada Mzé Ayame 331 56 48; 337 40 48
	Association pour le développement de Mtsangadiou Dimani	Développement	Assurer le développement du village	Mtsangadiou Dimani	Abdou Issa 498 92 58

N°	Nom de l'association	Domaine d'intervention	Objectifs de l'association	Siège social	Responsable/ Téléphone
	Maison Familiale Rural (MFR)	Formation Technique et Insertion Socioprofessionnel	Former des jeunes désœuvrés dans le domaine technique	Koua Mitsamihouli	Maoulida 3548433
	Association Culturelle de la Jeunesse de Koua	Education, Culturelle, Sport et Agriculture	Promouvoir le développement de la cité	Koua Mitsamihouli	Ahmed Tadjidine 3383469; 4383469
	Association Culturelle des Etudiants d'Irohé (ACEI)	Etude et aménagement	Valoriser l'éducation et la culture dans le village	Irohé-Oichili	Samir Bacar 347 60 59
	Association Fesmaye Mawonahaya de Basta Itsandra (AFESMA)	Education, Culture, Environnement	Valoriser l'éducation et protéger l'environnement	Basta Itsandra	Ali Ibouroi Hamadi 3433055 4333055
	Association de Réflexion et d'Action pour le Développement d'Ouellah (ARADO)	Environnement, infrastructure local et tourisme	Protéger l'environnement, assurer l'hygiène et la santé des habitants	Ouellah-Mitsamihouli	Raouf-dine Med Ibrahim 435 67 29 334 67 29
	Association Comorienne de Prévention et d'Education à la Santé (ACPES)	Education et Santé	Prévoir et éduquer à la santé	Moroni	Mouignidaho Ahmed 323 79 94
SOCIOCULTUREL 8 ASSOCIATIONS					
	Association pour le Développement de Singani (ADS)	Socioculturel	Promouvoir le développement socio-économique de Singani	Singani Hambou	Abdillah Soudjavi 332 77 60
	Scout Mbangana Mbindzo	Socioculturel	Lutte Contre la délinquance	Vanadjou	Rafiki Diaé Saïd 3538302
	Association pour la Promotion de Pidjani-Doumba (APP)	Socioculturel	Promouvoir le développement social et culture de la cité	Pidjani-Domba	Adourohim Ahamada Boina 358 93 23 448 93 23
	WEGNI DOUDJOU	Socioculturel	Valoriser notre culture	Bandadaoueni-Domba	Mohamed Rachid 426 79 66
	MVOUMBARI SALAMA	Socioculturel	Promouvoir l'éducation et la culture	Nioumadzaha-Mvoubari	Chamsoudine Mroipvili 484 93 19
	Fédération comorienne des Droit de l'Homme (FCDH)	Socioculturel	Droit de l'Homme	Mdé Bambao	Mohamed Bounou 333 60 25
	Union pour le Développement de Salimani Dzoidjou	Socioculturel	Assurer le développement du village	Dzoidjou B/O	Med Bacri Nouridine 343 24 44
	Group Café	Socioculturel	Développement du village	Hantsambou Itsandra	Ismail Hassane 3258744
N°	Nom de l'association	Domaine d'intervention	Objectifs de l'association	Siège social	Responsable/ Téléphone
	Association pour la Préservation du Gombessa (APG)	Environnement marin et côtier	Protection du coelacanth et son environnement	Itsoundzou	Ali Chohezi 323 62 27; 433 62 27
	Mouvement des Volontaires pour la Protection des Espaces Verts (MVPEV)	Environnement, éducation et culture	Protéger et donner sens à l'écologie	Ouellah-Mitsamihouli	Med Issouf Naoufal 444 68 65

N°	Nom de l'association	Domaine d'intervention	Objectifs de l'association	Siège social	Responsable/ Téléphone
	MAZOIDJOU	Protection de L'environnement et d'éducation	Assure le Développement durable communautaire	Bahani Itsandra	Ibrahim Moussa 3363445
	Association d'Intervention pour le Développement et l'Environnement (AIDE)	Environnement marin et côtiers	Contribuer au développement durable de Comores à travers des actions de protection et valorisation de l'environnement marin et côtières	Moroni Mavouna	M'madi Ahamada 338 12 58 438 12 58
	Association Culturelle pour le Développement de Mindradou (ACDM)	Education, Santé et Environnement	Aider le développement durable de la population locale	Mindradou B/O	Ali Mmadi 326 31 64
	Scout Ngome	Reboisement et Nettoyage	Développement durable	Ntsoudjini Itsandra	Hamada Ali Boina 3222679; 4422679
SANTÉ 1 ASSOCIATIONS					
	CARITAS Comores	Santé	Faciliter l'accès aux soins des personnes vulnérables et des pauvres aux Comores	Moroni	Leonard Ntakirutimana 326 20 07
SPORT, CULTURE, ART ET PATRIMOINE 4 ASSOCIATIONS					
	Centre d'Animation Socioculturelle de Mtangani (CASM)	Culture	Animer le quartier de Mtsangani par des manifestations culturelles et éducatives	Moroni Mtangani	Saïd Omar Charif 333 30 23
	MDJONGA	Culture	Promouvoir la culture de notre pays	Hadjambou Hamahamet	Mikdache Abdou 4329692
	FC HANTSINDZI	Sport	Maintenir l'équipe en D1	Hantsindzi Mboinkou	Ibrahim 4344075
	WEGNI LEMBA	Culture	Renforce la culture comorienne	Sima-Itsandra	Mohamed Athoumane 3310948



E- Revue initiale du cadre logique

Objectifs	Cibles Résultats escomptés	Résultat final achevé (-nov 2023)	Indicateurs de résultats	Hypothèses de réussite et facteurs de risques	Résultat final achevé (- nov 2023) <i>Code :</i> Vert = achevé Orange = partiel Rouge = Stagnation / échec	Activités et délais de réalisation
Objectif global Mettre en œuvre une première phase de modernisation de l'état civil aux Comores	Concordance avec les meilleures pratiques des petits États dont la taille est inférieure à 2,5 millions habitants, avec une grande échelle de diaspora et de citoyenneté intégrée dans le système national de gestion de l'identité juridique ¹	3 résultats - une loi votée et promulguée - un plan stratégique pour l'Etat Civile - une stratégie nationale de communication	Publication nouveau(x) support(s) juridiques(s) <i>Critique : Manque de cohérence entre indicateur et cible</i>	Outre la situation pandémique , les risques sont liés à la volonté politique des trois principaux acteurs : ministères de l'Intérieur, de la Justice et des		

¹Source de vérification : rapports des États de petite taille sur la gestion de l'identité légale et leur chemin vers la numérisation de l'état civil

				Affaires étrangères		
Objectif spécifique 1 (composante 1) : 200 K€ 1.1- Procéder à une réforme législative 1.2- Favoriser l'inter-connectivité du registre de l'état civil avec d'autres registres publics	1.1 - Le cadre juridique est modernisé, conforme aux standards internationaux (manuel UN état civil et loi type)² et aux engagements internationaux de l'Union des Comores³ 1.2 - Dans la perspective d'un futur registre national de population, une étude visant à mettre le foncier du pays en perspective d'un adressage a été réalisée <i>Sous cet indicateur et cible se cache un défi programmatique titanesque qui mériterait un projet sinon tout un programme (au moins quinquennal) à part, plutôt qu'un sous-</i>	OS1.1. - un rapport d'évaluation ayant servi de base à l'élaboration de la loi - la loi adoptée et promulguée OS1.2 - les résultats de cet objectif sont mitigés car selon l'équipe du projet il y a beaucoup d'incompréhension quant aux résultats attendus	Les nouvelles dispositions législatives et réglementaires sur l'état civil sont votées Une étude de géolocalisation a été conduite, elle sera le support d'un futur registre des adresses	Consensus et volonté politique <i>Analyse répétitive très limitée / insatisfaisante</i>		Délai de réalisation : 6 à 8 mois 1. Analyse détaillée des besoins et des lacunes du cadre normatif lié à la réforme de l'état civil (dont enquête de terrain incluant la diaspora) 2. Préparation d'une politique nationale de l'état civil et préparation d'un projet de loi EC 3. Étude des liens entre le registre de population et l'adressage (géolocalisation) Un relevé de géolocalisation est réalisé dans chaque île. Validation des relevés par un atelier, dans chaque île.

² Source de vérification : UN Hand book on Civil Registration, notamment la loi type, publication UNSD, New York

³ Concordance avec les engagements de la dernière conférence ministérielle sur les systèmes CRVS, source de vérification : déclaration avec recommandations des ministres responsables du CRVS à Lusaka, 2019

	<i>objectif du projet AMECC de moins de 2 ans environ.</i>					
Objectif spécifique 2 <u>(composante 1) : 250 K€</u> Réaliser une évaluation normalisée de l'état civil	2.1 Une évaluation normalisée permettant des comparaisons internationales a été conduite, selon les critères du programme panafricain APAI-CRVS 2.2 Le plan stratégique national, produit à partir des conclusions de l'évaluation, constitue le fondement de la réforme. Il est soumis à la validation du gouvernement.	OS 2 - Rapport d'évaluation élaboré - Rapport de mission d'étude et d'échange d'expérience en Ethiopie OS 2.2 Plan stratégique national élaboré et validé mais pas encore financé	L'évaluation normalisée ONU est réalisée. Un suivi-évaluation est prévu par le processus (cf. guide APAI-CRVS). Le plan stratégique national, issu de l'évaluation, est produit et validé avec les autorités. Il prévoira l'informatisation et un projet de recensement biométrique	Consensus et volonté politique		Délai de réalisation : 8 à 10 mois 1- Réalisation de l'évaluation normalisée APAI-CRVS : recrutement d'un consultant international et d'un consultant national, constitution des équipes d'enquête et adaptation des outils d'évaluation au contexte comorien, puis évaluation par enquête de terrain selon méthode APAI-CRVS 2- Sur la base de l'évaluation normalisée, détermination avec les autorités des actions à entreprendre pour la mise en œuvre d'un état civil centralisé (ex : registre de population et PIN, biométrie), puis élaboration d'un plan stratégique national chiffré pour l'état civil avec un comité technique constitué avec les autorités 3- Atelier de validation du plan stratégique avec les

						autorités gouvernementales
Objectif spécifique 3 <u>(composante 2) : 100 K€</u> Normaliser les procédures et les formulaires de déclaration des faits d'état civil	La normalisation des procédures de déclaration et des formulaires est en cours ; elle vise à coordonner les formulaires de déclaration à l'état civil avec les déclarations de naissances et de décès des services de santé. Cette normalisation sera le support de l'informatisation lors d'un programme ultérieur <i>C'est la cible ou le descriptif de la situation d'il y a deux ans (voire actuelle) ?</i>	OS 3 : -Les nouvelles formulaires de l'Etat civil conformes à la loi sont élaborées mais les centres d'Etat civil continuent d'utiliser les formulaires issues de la loi de 1984 <i>Ceci n'est pas un résultat mais se lit comme la situation « point de départ »</i>	Mise en œuvre effective de nouveaux processus de déclaration et d'enregistrement des faits d'état civil et utilisation des nouveaux formulaires normalisés, par les officiers et agents de l'état civil des 58 communes <i>Inadéquation entre l'indicateur et les cibles/ résultats escomptés.</i>	Consensus et volonté politique		Délai de réalisation : 6 à 7 mois 1- Deux ateliers avec le secteur de la santé pour fixer les règles d'interopérabilité : formulaire déclaration de naissance à l'hôpital (85%) et lien avec enregistrement à l'état civil, idem formulaire de déclaration de décès et enregistrement à l'EC, ainsi que l'enregistrement des décès et causes + un atelier sur le lien avec les autorités religieuses 2- Un atelier d'élaboration des formulaires de déclaration de naissance et un atelier pour les formulaires de décès, conformes aux règles d'interopérabilité adoptées, expérimentation, puis validation en atelier

						technique et généralisation 3- Un atelier de formulation des procédures de déclaration des naissances et des décès à l'état civil, en milieu hospitalier et à domicile, expérimentation, puis validation avec les autorités de santé et généralisation
Objectif spécifique 4 (composante 2) : 150 K€ Sensibiliser la population aux bénéfices apportés par l'état civil	Les problématiques socio-culturelles, notamment sur l'enregistrement des décès, ont été prises en compte avec les autorités religieuses et font l'objet de travaux au niveau national, avec le soutien de la communauté internationale et de l'université, ainsi que des autorités religieuses qui tiennent des registres <i>Quelle finalité ? Sensibiliser par rapport aux nouveaux appuis-outils ou bien sur l'approche en général,</i>	OS 4 - une stratégie de communication a été élaboré, des campagnes de sensibilisation à l'endroit de la population ont été conduites mais restent limitées	- Le taux de déclaration des décès bondit de 0% à 80%. <i>Pas mesurable. En plus, ce n'est pas le langage d'un indicateur mais plutôt d'une cible.</i> - La quasi-totalité des naissances et des mariages sont déclarées et enregistrées. <i>De facto pas mesurables.</i> - Un arrêté d'interopérabilité est pris entre les affaires religieuses et le ministère de l'intérieur => sur le	Consensus et volonté politique		Délai de réalisation : 6 à 7 mois 1- Mise en place du réseau de points focaux pour la stratégie nationale de sensibilisation, incluant les autorités religieuses qui tiennent des registres de décès => le réseau des points focaux est la matrice territoriale de la coordination avec les religieux. Sa mise en place permettra d'améliorer significativement l'enregistrement des décès 2- Ateliers dans chaque île, réunissant les institutions gouvernementales, les

	<i>en vue de développer et introduire de futurs outils revus voire nouvellement conçus ?</i>		plan pratique, coopération étroite avec les religieux pour croiser leurs données avec celles des CEC communaux <i>Qu'est-ce qui pourraient être d'autres indicateurs fiables pour mesurer le degré de sensibilisation ?</i>			universités, la société civile (femmes, jeunes) et autorités religieuses pour contribuer au plaidoyer en faveur d'une bonne gestion de l'état civil => cf. objectifs et indicateurs de résultats 3- Atelier sur le partenariat avec les bailleurs de fonds internationaux et les acteurs locaux pour cerner l'intérêt commun de poursuivre le développement du système d'enregistrement de l'état civil et son potentiel d'interconnexion avec d'autres registres importants
--	--	--	---	--	--	---

Objectif spécifique 5 (composante 3) : 240 K€ Former les officiers d'état civil, les personnels communaux et les agents du service état civil de l'INS⁴	La formation des acteurs a connu une première phase concernant la tenue de l'état civil, la prise en compte des déclarations et l'obligation d'enregistrement des faits d'état civil, étant entendu qu'une formation complémentaire interviendra lors de l'informatisation du système	OS5 - les acteurs de l'état civil savent qu'un processus de modernisation - les parties prenantes sont entre autres : ✓ Le ministère de la santé ✓ Ministère de la justice ✓ Ministère de l'intérieur ✓ Ministère des Affaires étrangères ✓ Ministère de l'éducation ✓ La présidence de l'Union Les PTF impliqués ✓ AFD ✓ UNFPA ✓ SCAC ✓ UNICEF	Les officiers et agents de l'état civil des préfectures et des 58 communes des trois îles de l'Union des Comores (300 OEC et agents), ainsi que les agents des statistiques, ont bénéficié de formations et disposent des compétences attendues Les cours en ligne incluent une évaluation par niveau, notée, qui permet aux formateurs de vérifier le contenu intégré par les personnes formées et de ne passer au niveau supérieur qu'après validation notée des acquis. Bilans finaux des formations (mesure des compétences techniques acquises par les formés et de leur perception de la qualité des	Consensus et volonté politique		Délai de réalisation : 8 à 10 mois 1. <i>Le guide pratique de l'état civil est mis à jour, approuvé par la tutelle et dupliqué pour distribution dans l'ensemble des services d'état civil des 58 communes des 3 îles</i> 2. <i>Une formation de formateurs pour l'état civil est organisée dans chacune des 3 îles avec le support des cours APAI-CRVS de l'ONU, des cours en ligne de la Banque mondiale et du guide de l'état civil comorien préalablement mis à jour (cf. enquête objectif 1.1)</i> 3. <i>Les formateurs récemment formés forment les agents des préfectures et des agents des 58 communes, avec l'appui et la participation du ministère de tutelle (300 OEC et agents à former)</i> 4. <i>Des ateliers de bonnes pratiques d'enregistrement des faits d'état civil sont organisés à l'échelle du pays (au</i>
--	--	---	---	---------------------------------------	--	--

⁴ Statistiques - World Data Forum 2017 Cape Town et UN VS recommandations (Manuel UN sur les statistiques de l'état civil, rev.3 de 2014)

			formations)			<i>moins deux ateliers par île)</i>
--	--	--	-------------	--	--	-------------------------------------

F- Matrice d'évaluation

Critère	Question TdR	Sous Questions	Indicateurs	Sources de données	Critères d'évaluation complémentaires	Méthodes de collecte des données	Responsables de la collecte et de l'analyse des données
PERTINENCE	1. Les objectifs du projet AMECC portant sur le système d'état civil comorien sont-ils adaptés aux besoins nationaux en matière de gouvernance? <i>(Note : La version originale de cette question fut tautologique voire circulaire, positionnant l'objet du projet comme besoin au lieu d'enquêter sur sa pertinence (« ... sont-ils adaptés aux besoins nationaux en matière de gouvernance sur le système d'état civil comorien ? »))</i>	1.1 Les objectifs général et spécifiques du projet, sont-ils alignés avec les besoins nationaux en matière de gouvernance ? 1.2. Est-ce que les objectifs du projet et leurs activités phares ont répondu aux besoins nationaux réels?	1.1 Degré d'alignement des Objectifs généraux et spécifiques du projet avec les besoins et priorités de la population et des priorités du Ministère de l'Intérieur : bon, suffisant, insuffisant 1.2. Degré de réponse des objectifs du projet et leurs activités phares aux besoins nationaux réels : bon, suffisant, insuffisant	PTF, Gouvernement, UNICEF, Mairies, Centres d'Etat civil	1.1 Quels objectifs généraux et spécifiques du projet étaient alignés sur les besoins de gouvernance nationale ? 1.2. Quels objectifs du projet et leurs activités phares correspondaient aux besoins nationaux réels ?	Statistiques officielles Données de suivi du projet Documents officiels relatifs aux politiques, plans de mise en œuvre du programme et rapports Entretiens avec personnes ressources et/ou focus groupes avec représentants de parties prenantes	L'équipe de projet Les consultants
	2. Le projet s'inscrit-il dans les priorités du gouvernement comorien (politiques nationales et régionales) ?	2.1 Y a-t-il eu adéquation du projet AMECC avec les politiques nationales prioritaires existantes ? 2.2 Est-ce que les politiques régionales prioritaires	2.1 Qualité de coordination du projet AMECC avec les politiques nationales prioritaires existantes : bonne, suffisante, insuffisante 2.2. La liste des politiques régionales prioritaires est	PTF, Gouvernement, UNICEF, Mairies, Centres d'Etat civil	2.1. Preuve d'adéquation du projet AMECC avec les politiques nationales prioritaires existantes 2.2 Quelles sont les politiques régionales prioritaires existantes qui se trouvent au diapason avec les objectifs et les	Données de suivi du projet Documents officiels relatifs aux politiques, plans de mise en œuvre du programme et rapports Entretiens avec personnes	L'équipe de projet Les consultants

		existantes se trouvent au diapason avec les objectifs et les stratégies du projet AMECC ?	conforme aux objectifs et aux stratégies du projet AMECC (oui, partiellement, non)		stratégies du projet AMECC ?	ressources et/ou focus groupes avec représentants de parties prenantes	
	3. Est-ce que la conception et la mise en œuvre du projet ont pris en compte les interventions en cours dans le secteur ? <i>(A noter que cette question fut placée sous le critère de la cohérence, dans la version initiale incluse dans les TdR. Etant donné que la question relève plutôt de la pertinence, elle a été incorporée sous le premier critère au lieu du deuxième.)</i>	3.1. Y a-t-il eu des concertations et des échanges préalables entre les acteurs et partenaires du secteur dans le processus ayant conduit à la conception du projet et lors du processus de confection du cadre logique (voire même au-delà, au niveau de la planification du plan d'action etc.) ? 3.2. Est-ce que l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet a identifié et intégré en son sein l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur ?	3.1 Existence de concertations et d'échanges préalables entre les acteurs et partenaires du secteur dans le processus ayant conduit à la conception du projet et lors du processus de confection du cadre logique (voire même au-delà, au niveau de la planification du plan d'action etc.) : Accord ou désaccord 3.2 Identification et intégration en son sein l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur par l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet : Accord ou désaccord	Gouvernement, UNICEF, UNCT/CR, PTF, Préfets	3.1. Preuve de concertations et échanges préalables entre les acteurs et partenaires du secteur dans le processus ayant conduit à la conception du projet et lors du processus de confection du cadre logique 3.2. Preuve du processus d'identification et intégration en son sein l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur 3.3 Raisons pour lesquelles l'UNICEF a été le bon ou le mauvais choix pour réaliser ce projet	Données de suivi du projet Documents officiels relatifs aux politiques, plans de mise en œuvre du programme et rapports Rapports et compte rendu des réunions de coordination Entretiens avec personnes ressources et/ou focus groupes avec représentants de parties prenantes	L'équipe de projet Les consultants

		3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?	3.3 UNICEF était le bon choix pour mener ce projet : Accord ou désaccord				
COHERENCE	4. Est-ce que le projet a renforcé la coordination entre les différents intervenants/partenaires dans ce secteur ? <i>(cohérence externe)</i>	4.1 Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés avec les acteurs et les partenaires du secteur ? 4.2. Est-ce qu'un mécanisme de dialogue avec des acteurs et des partenaires du secteur a été instauré en dehors des rencontres du comité de pilotage du projet ?	4.1 Appréciation de l'organisation de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs avec les acteurs et les partenaires du secteur : bon, suffisant, insuffisant 4.2. Existence d'un mécanisme de dialogue avec des acteurs et des partenaires du secteur en dehors des rencontres du comité de pilotage du projet : Affirmation, négation	Acteurs des autres secteurs concernés par les aspects de l'interconnectivité des statistiques vitales et de l'état civil : INSEED, santé, éducation, protection sociale etc., MinInt, UNICEF		Données de suivi du projet Documents officiels relatifs aux politiques, plans de mise en œuvre du programme et rapports Rapports et compte rendu des réunions de coordination Entretiens avec personnes ressources et/ou focus groupes avec représentants de parties prenantes	L'équipe de projet Les consultants

	5. Est-ce que le cadre logique était cohérent ? (cohérence interne) (Note : Question ajoutée pour aussi couvrir la dimension de la cohérence conceptuelle interne du projet)	5.1 Est-ce qu'il y avait adéquation des activités phares avec les objectifs formulés ? 5.2 Les cibles et indicateurs formulées étaient-ils cohérents avec les résultats escomptés ?	5.1. Adéquation des activités phares avec les objectifs formulés : Accord ou désaccord 5.2. Cibles et indicateurs formulées cohérents avec les résultats escomptés : Accord ou désaccord	Unité de Gestion du projet/MinInt, UNICEF Comores	5.1 Raisons pour lesquelles il y a eu ou il n'y a pas eu de concordance entre les activités clés et les objectifs formulés 5.2. Raisons pour lesquelles ou pourquoi les objectifs et les indicateurs formulés n'étaient pas cohérents avec les résultats attendus	Données de suivi du projet Documents officiels relatifs aux politiques, plans de mise en œuvre du programme et rapports Rapports et compte rendu des réunions de coordination Entretiens avec personnes ressources et/ou focus groupes avec représentants de parties prenantes	L'équipe de projet Les consultants
--	---	---	--	---	---	--	--

EFFICACITE	6. Est-ce que les objectifs du projet AMECC ont-ils été atteints ?	6.1. Parmi les objectifs spécifiques identifiés dans le cadre du projet, lesquels ont été atteints pleinement? 6.2. Estimez-vous qu'avec ces résultats obtenus, le projet a atteint son objectif général ?	6.1 Nombre absolu et pourcentage d'objectifs spécifiques fixés dans le cadre du projet entièrement atteints 6.2 Le projet a atteint son objectif général avec ces résultats obtenu : Accord ou désaccord	Unité de Gestion du projet/MinInt, Ambassade France/PTF, préfets, Mairies, Centres d'Etat civil, INSEED, Ministères des autres secteurs concernés, UNICEF	6.2 Raisons pour lesquelles on estime que le projet a atteint son objectif global avec ces résultats	Statistiques officielles Données de suivi du projet Documents officiels relatifs aux politiques, plans de mise en œuvre du programme et rapports Entretiens avec personnes ressources et/ou focus groupes avec représentants de parties prenantes	L'équipe de projet Les consultants
	7. Est-ce que les principaux résultats étaient atteints ?		7. Nombre absolu et pourcentage de résultats principaux atteints	Unité de Gestion du projet/MinInt, Ambassade France/PTF, préfets, Mairies, Centres d'Etat civil, INSEED, Ministères des autres secteurs concernés, UNICEF	7.1. En comparant les objectifs initiaux et les résultats fixés, décrire les principaux résultats phares obtenus	Statistiques officielles Données de suivi du projet Documents officiels relatifs aux politiques, plans de mise en œuvre du programme et rapports Entretiens avec personnes ressources et/ou focus groupes avec représentants de parties prenantes	L'équipe de projet Les consultants

	8. Quels ont été les principaux facteurs ayant influencé la réalisation ou non des objectifs ?	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ? 8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?	8.1 Nombre de facteurs clés expliquant les résultats positifs 8.2 Nombre de facteurs clés expliquant les résultats négatifs	Unité de Gestion du projet/MinInt, Ambassade France/PTF, préfets, Mairies, Centres d'Etat civil, INSEED, Ministères des autres secteurs concernés, UNICEF	8.1 Y avait-il des facteurs clés expliquant les résultats positifs ? 8.2 & 8.3 Y avait-il des facteurs clés expliquant le manque de performance voire de résultats négatifs ?	Données de suivi du projet Documents officiels relatifs aux politiques, plans de mise en œuvre du programme et rapports Rapports et compte rendu des réunions de coordination Entretiens avec personnes ressources et/ou focus groupes avec représentants de parties prenantes	L'équipe de projet Les consultants
	9. Est-ce que les mécanismes de pilotage et de suivi du projet ont-ils amélioré la coordination sectorielle des interventions au niveau national et insulaire ?	9.1. La fréquence des rencontres du comité de pilotage et de suivi du projet était-elle suffisante ? 9.2. Les sessions de COPIL étaient-elles inclusives et bien organisées de manière participative,	9.1 Fréquence suffisante des rencontres du comité de pilotage et de suivi du projet : Accord ou désaccord 9.2 Sessions de COPIL inclusives et bien organisées de manière participative, toujours débouchant sur des échanges productives	Unité de Gestion du projet/MinInt, Ambassade France/PTF, INSEED, Ministères des autres secteurs concernés, UNICEF, d'autres secteurs concernés, secteur privé, société civile		Données de suivi du projet Documents officiels relatifs aux politiques, plans de mise en œuvre du programme et rapports Rapports et compte rendu des réunions de coordination	L'équipe de projet Les consultants

		toujours débouchant sur des échanges productives et fructueuses (si pas le cas, qu'est-ce qui aurait pu être amélioré et comment) ? 9.3. Est-ce que les rapports de ces rencontres et les recommandations formulées ont été tenus et exécutés ?	et fructueuses : Accord ou désaccord 9.3 Mesure dans laquelle les rapports de ces réunions et les recommandations formulées ont été pris en compte et mis en œuvre : bon, suffisant, insuffisant			Entretiens avec personnes ressources et/ou focus groupes avec représentants de parties prenantes	
EFFICIENCE	10. Pour réaliser les résultats obtenus, la mise en œuvre du projet a-t-elle utilisé le minimum nécessaire de ressources aussi bien matérielles, financières et humaines ?	10.1. Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le projet AMECC par rapport aux ressources mobilisées (humaines, matérielles et financières) ; et y a-t-il eu des bonnes ou meilleures pratiques voire des « <i>success stories</i> » ? 10.2. Comment appréciez-vous les mécanismes de	10.1 Résultats du projet AMECC par rapport aux ressources (humaines, matérielles et financières) utilisées : bon, suffisant, insuffisant 10.2. Les mécanismes de décaissement et de mise à disposition des ressources allouées ont facilité l'exécution des	Unité de Gestion du projet/MinInt, préfets, Mairies, Centres d'Etat civil, UNICEF		Données de suivi du projet Documents officiels relatifs aux politiques, plans de mise en œuvre du programme et rapports Entretiens avec personnes ressources et/ou focus groupes avec représentants de parties prenantes	L'équipe de projet Les consultants

		décaissement et de mise à disposition des ressources allouées ? Ont-ils facilité ou plutôt compliqué l'exécution des activités ?	activités : Accord ou désaccord				
	11. L'intervention a-t-elle été conçue (et/ou modifiée au cours de la mise en œuvre) afin d'optimiser l'utilisation des ressources financières ?	11.1 Des mesures spécifiques ont-elles été prises lors de la conception du projet (au niveau de la structure, de la logique, de la composition des acteurs, etc.) afin d'assurer une utilisation optimale des ressources ? 11.2 Des ajustements, des modifications ou des changements ont-ils été apportés à l'utilisation des ressources financières ? 11.3 Est-ce que les aspects qui ont nui à l'efficacité ont été identifiés et immédiatement	11.1 Des mesures spécifiques étaient prises lors de la conception du projet afin d'assurer une utilisation optimale des ressources : Accord ou désaccord 11.2 Des ajustements, des modifications ou des changements étaient apportés à l'utilisation des ressources financières : Accord ou désaccord 11.3 Les aspects qui ont nui à l'efficacité ont été identifiés et immédiatement corrigés de manière appropriée : Accord ou désaccord	Unité de Gestion du projet/MinInt, Ambassade France/PTF, préfets, Centres d'Etat civil, INSEED, Ministères des autres secteurs concernés, UNICEF	11.2 Veuillez indiquer les principaux chapitres du projet dans lesquels des modifications/ajustements ont été effectués ? 11.3 Quels sont les aspects qui ont entravé l'efficacité ?	Données de suivi du projet Documents officiels relatifs aux politiques, plans de mise en œuvre du programme et rapports Entretiens avec personnes ressources et/ou focus groupes avec représentants de parties prenantes	L'équipe de projet Les consultants

		corrigés de manière appropriée ?					
	12. L'intervention a-t-elle été réalisée comme prévu initialement ?	12.1 Des obstacles ou des problèmes ont-ils été rencontrés lors de la mise en œuvre du projet ? 12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes identifiés et surmonter les obstacles ?	12.1 Des obstacles ou des problèmes étaient rencontrés lors de la mise en œuvre du projet : Accord ou désaccord 12.2 Des mesures étaient prises pour résoudre les problèmes identifiés et surmonter les obstacles : Accord ou désaccord	Unité de Gestion du projet/MinInt, Ambassade France/PTF, préfets, Mairies, Centres d'Etat civil, INSEED, Ministères des autres secteurs concernés, UNICEF	12.1. Si dans sa mise en œuvre le projet a été confronté à des obstacles/problèmes, veuillez citer de manière exhaustive ces obstacles/ajustements. 12.2. Veuillez détailler les mesures identifiées et mises en exécution pour solutionner les problèmes identifiés et surmonter les obstacles.	Données de suivi du projet Documents officiels relatifs aux politiques, plans de mise en œuvre du programme et rapports Rapports et compte rendu des réunions de coordination Entretiens avec personnes ressources et/ou focus groupes avec représentants de parties prenantes	L'équipe de projet Les consultants
VIABILITE	13. Les résultats et les avantages du projet AMECC perdurent-ils après la fin de l'intervention (donc du financement externe) ?	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ? 13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?	13.1 Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats était acquise et garantie : Accord ou désaccord 13.2 Les principales étapes étaient identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière : Accord ou désaccord	Unité de Gestion du projet/MinInt, Ambassade France/PTF, préfets, Mairies, Centres d'Etat civil, INSEED, Ministères des autres secteurs concernés, UNICEF	13.2. Si une autre structure est ou sera responsabilisée pour assurer le relais de l'action du projet et de ses structures/organes, quelles sont les principales étapes identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?	Données de suivi du projet Documents officiels relatifs aux politiques, plans de mise en œuvre du programme et rapports Entretiens avec personnes ressources et/ou focus groupes avec	L'équipe de projet Les consultants

						représentants de parties prenantes	
	14) Les acteurs / actrices et les bénéficiaires du projet ont-ils / ont-elles développé des compétences et acquis des connaissances au cours du projet, qu'ils ont pu intégrer dans leur pratique professionnelle et/ou quotidienne ?	14.1 Les acteurs / actrices du projet ont-ils développé des compétences et acquis des connaissances pendant le projet ? 14.2 Les acteurs / actrices du projet ont-ils pu intégrer ces compétences et ces connaissances dans leur pratique professionnelle et/ou quotidienne ?	14.1 Les acteurs/ actrices du projet ont développé des compétences et acquis des connaissances pendant le projet : Accord ou désaccord 14.2 Les acteurs / actrices du projet ont pu intégrer ces compétences et ces connaissances dans leur pratique professionnelle et/ou quotidienne : Accord ou désaccord	14.1.: Les servants publics, les sage-femmes, le staff des centres de l'Etat civil, les Mairies, les cadis, les Ministères/agences concernés (MinInt, MAE, MinFms, MinEmploi, MinEdu, Min Santé etc. 14.2: La population rurale et citadine, les adolescents, les récipients de services publics, la diaspora etc.)	14.1 Quelles compétences les acteurs et actrices du projet ont-ils développées et quelles connaissances ont-ils acquises au cours du projet ? 14.2 Quels exemples montrent qu'ils/elles ont pu intégrer ces compétences et ces connaissances dans leur pratique professionnelle et/ou quotidienne ?	Statistiques officielles Données de suivi du projet Documents officiels relatifs aux politiques, plans de mise en œuvre du programme et rapports Entretiens avec personnes ressources et/ou focus groupes avec représentants de parties prenantes	L'équipe de projet Les consultants
DROITS HUMAINES ET EGALITE DE GENRE	15. Les plans de mis en œuvre de ce projet ont-ils été conçus pour assurer la participation de l'ensemble des	15.1. Est-ce que des groupes les plus vulnérables ont été impliqués et participé de	15.1 Des groupes les plus vulnérables ont été impliqués et ont participé de manière systématique au	Société civile (associations jeunes, femmes, handicapés etc.), diaspora, Unité	15.1 Comment les groupes les plus vulnérables auraient-ils pu être mieux associés et impliqués dans le processus de	Statistiques officielles Données de suivi du projet	L'équipe de projet Les consultants

	groupes concernés notamment les plus vulnérables (par exemple les hommes et les femmes, les populations les plus pauvres, les populations / enfants vivant avec handicap, etc.) ?	manière systématique au processus de sensibilisation, de planification et de mise en œuvre du projet ? 15.2. Les plans de mise en œuvre ont-ils pris en compte les préoccupations des groupes vulnérables notamment en tant que jeunes, femmes, personnes avec handicap ? 15.3. Pourrait-on davantage améliorer l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées etc.)?	processus de sensibilisation, de planification et de mise en œuvre du projet : Accord ou désaccord 15.2 Les plans de mise en œuvre ont-ils pris en compte les préoccupations des groupes vulnérables notamment en tant que jeunes, femmes, personnes avec handicap : Accord ou désaccord 15.3 On pourrait davantage améliorer l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées etc.) : Accord ou désaccord	Gestion Projet/MinInt, Ambassade France/PTF, préfets, Mairies, Centres d'Etat civil, INSEED, Ministères des autres secteurs concernés, UNICEF	sensibilisation, de planification et de mise en œuvre du projet ? 15.2. Comment les préoccupations des groupes vulnérables, en particulier les jeunes, les femmes et les personnes handicapées, auraient-elles pu être mieux prises en compte dans les plans de mise en œuvre ?	Documents officiels relatifs aux politiques, plans de mise en œuvre du programme et rapports Entretiens avec personnes ressources et/ou focus groupes avec représentants de parties prenantes	
	16. Les stratégies de mise en œuvre du projet ont-elles favorisé l'égalité d'accès des hommes et des femmes, des garçons et des filles aux compétences et	16.1. L'accès aux services et aux traitements prend-il en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes dans la	16.1 L'accès aux services et aux traitements prend en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes dans la prestation des	Société civile (associations jeunes, femmes, handicapés etc.), diaspora, Unité Gestion Projet/MinInt, Ambassade France/PTF,	16.1. Exemples pour ou contre l'égalité et l'équité dans l'accès aux services et au traitement pendant la prestation de services, pour les adultes, les enfants et les jeunes 16.2. Exemples pour ou contre la prise en compte des aspects de genre lors	Statistiques officielles Données de suivi du projet Documents officiels relatifs aux politiques, plans de mise en œuvre du	L'équipe de projet Les consultants

	bénéfices résultant de l'intervention ?	prestation des services ? 16.2. Les aspects de genre ont-ils été pris en compte dans l'accès aux services et aux traitements lors de la prestation de services pour les filles et les garçons, les hommes et les femmes, la communauté LGBTQ+ ? 16.3 L'égalité et l'équité dans l'accès aux services et au traitement ont-elles été prises en compte dans la fourniture de services aux individus, aux populations rurales et urbaines, aux citoyens de la diaspora, aux citoyens de diverses îles, etc.?	services : Accord ou désaccord 16.2 Les aspects de genre ont été pris en compte dans l'accès aux services et aux traitements lors de la prestation de services pour les filles et les garçons, les hommes et les femmes, la communauté LGBTQ+ : Accord ou désaccord 16.3 L'égalité et l'équité dans l'accès aux services et au traitement ont été prises en compte dans la fourniture de services aux individus, aux populations rurales et urbaines, aux citoyens de la diaspora, aux citoyens de diverses îles, etc. : Accord ou désaccord	préfets, Mairies, Préfets, Centres d'Etat civil, INSEED, Ministères des autres secteurs concernés, UNICEF	de l'accès aux services et aux traitements lors de la prestation de services, pour les filles et les garçons, les hommes et les femmes, la communauté LGBTQ+ 16.3 Exemples pour ou contre l'égalité et l'équité dans l'accès aux services et au traitement lors de la prestation de services (y compris les services d'état civil dans le projet AMCC) pour les individus, les populations rurales et urbaines, les citoyens de la diaspora, les citoyens de diverses îles	programme et rapports Entretiens avec personnes ressources et/ou focus groupes avec représentants de parties prenantes	
--	--	--	---	--	--	--	--

G- Guides d'entretien et questionnaire focus groupes

	Sous Questions	PTF (Ambassade de France)	Unité de Gestion du projet MinInt	UNICEF	Mairies	Bureaux et Centres d'Etat civil	UNCT/CR	Préfets	INSEED, santé, éducation, protection sociale etc..)	Société civile et population	Cadis, naïbs, sages-femmes etc.
PERTINENCE	1.1 Les objectifs général et spécifiques du projet, sont-ils alignés avec les besoins nationaux en matière de gouvernance ?	Selon votre point de vue, comment voyez-vous le degré d'alignement des Objectifs généraux et spécifiques du projet par rapport aux besoins et priorités de la population (bon, suffisant, ou insuffisant) ?	1.1 A quel point est-ce que les objectifs généraux et spécifiques du projet, étaient-ils alignés avec les besoins nationaux en matière de gouvernance ?	Selon votre point de vue, comment voyez-vous le degré d'alignement des Objectifs généraux et spécifiques du projet par rapport aux besoins et priorités de la population (bon, suffisant, ou insuffisant) ?	Connaissez-vous le projet AMECC ? Si oui : Selon votre point de vue, comment voyez-vous le degré d'alignement des Objectifs généraux et spécifiques du projet par rapport aux besoins et priorités de la population (bon, suffisant, ou insuffisant) ?	Connaissez-vous le projet AMECC ? Si oui : Selon votre point de vue, comment voyez-vous le degré d'alignement des Objectifs généraux et spécifiques du projet par rapport aux besoins et priorités de la population (bon, suffisant, ou insuffisant) ?	Connaissez-vous le projet AMECC ? Si oui : Selon votre point de vue, comment voyez-vous le degré d'alignement des Objectifs généraux et spécifiques du projet par rapport aux besoins et priorités de la population (bon, suffisant, ou insuffisant) ?	Connaissez-vous le projet AMECC ? Si oui : Selon votre point de vue, comment voyez-vous le degré d'alignement des Objectifs généraux et spécifiques du projet par rapport aux besoins et priorités de la population (bon, suffisant, ou insuffisant) ?	Connaissez-vous le projet AMECC ? Si oui : Selon votre point de vue, comment voyez-vous le degré d'alignement des Objectifs généraux et spécifiques du projet par rapport aux besoins et priorités de la population (bon, suffisant, ou insuffisant) ?	Connaissez-vous le projet AMECC ? Si oui : Selon votre point de vue, comment voyez-vous le degré d'alignement des Objectifs généraux et spécifiques du projet par rapport aux besoins et priorités de la population (bon, suffisant, ou insuffisant) ?	
	1.2. Est-ce que les objectifs du projet et leurs activités phares ont répondu aux besoins nationaux réels?	et ... par rapport aux priorités du Gouvernement y inclus le Ministère de l'Intérieur et les autres secteurs concernés (bon, suffisant, ou insuffisant) ?	1.2. A quel point est-ce que les objectifs du projet et leurs activités phares ont répondu aux besoins nationaux réels?	et ... par rapport aux priorités du Gouvernement y inclus le Ministère de l'Intérieur et les autres secteurs concernés (bon, suffisant, ou insuffisant) ?	et ... par rapport aux priorités du Gouvernement y inclus le Ministère de l'Intérieur et les autres secteurs concernés (bon, suffisant, ou insuffisant) ?	et ... par rapport aux priorités du Gouvernement y inclus le Ministère de l'Intérieur et les autres secteurs concernés (bon, suffisant, ou insuffisant) ?	et ... par rapport aux priorités du Gouvernement y inclus le Ministère de l'Intérieur et les autres secteurs concernés (bon, suffisant, ou insuffisant) ?	et ... par rapport aux priorités du Gouvernement y inclus le Ministère de l'Intérieur et les autres secteurs concernés (bon, suffisant, ou insuffisant) ?	et ... par rapport aux priorités du Gouvernement y inclus le Ministère de l'Intérieur et les autres secteurs concernés (bon, suffisant, ou insuffisant) ?	et ... par rapport aux priorités du Gouvernement y inclus le Ministère de l'Intérieur et les autres secteurs concernés (bon, suffisant, ou insuffisant) ?	

	2.1 Y a-t-il eu adéquation du projet AMECC avec les politiques nationales prioritaires existantes ? 2.2 Est-ce que les politiques régionales prioritaires existantes se trouvent au diapason avec les objectifs et les stratégies du projet AMECC ?	<i>Si vous connaissez les détails de(s) politiques nationales et régionales prioritaires :</i> 2.1 Y a-t-il eu adéquation du projet AMECC avec les politiques nationales prioritaires existantes ? <i>Donnez des détails, svp.</i> 2.2 Les objectifs et stratégies du projet AMECC bien alignés avec les politiques régionales prioritaires existantes ? <i>Donnez des détails, svp.</i> 2.2 Les objectifs et stratégies du projet AMECC bien alignés avec les politiques régionales prioritaires existantes ? <i>Donnez des détails, svp.</i>	2.1 Y a-t-il eu adéquation du projet AMECC avec les politiques nationales prioritaires existantes ? <i>Donnez des détails, svp.</i> 2.2 Les objectifs et stratégies du projet AMECC bien alignés avec les politiques régionales prioritaires existantes ? <i>Donnez des détails, svp.</i>	2.1 Y a-t-il eu adéquation du projet AMECC avec les politiques nationales prioritaires existantes ? <i>Donnez des détails, svp.</i> 2.2 Les objectifs et stratégies du projet AMECC bien alignés avec les politiques régionales prioritaires existantes ? <i>Donnez des détails, svp.</i>	2.1 Y a-t-il eu adéquation du projet AMECC avec les politiques nationales prioritaires existantes ? <i>Donnez des détails, svp.</i> 2.2 Les objectifs et stratégies du projet AMECC bien alignés avec les politiques régionales prioritaires existantes ? <i>Donnez des détails, svp.</i>	-	2.1 Y a-t-il eu adéquation du projet AMECC avec les politiques nationales prioritaires existantes ? <i>Donnez des détails, svp.</i> 2.2 Les objectifs et stratégies du projet AMECC bien alignés avec les politiques régionales prioritaires existantes ? <i>Donnez des détails, svp.</i>	2.1 Y a-t-il eu adéquation du projet AMECC avec les politiques nationales prioritaires existantes ? <i>Donnez des détails, svp.</i> 2.2 Les objectifs et stratégies du projet AMECC bien alignés avec les politiques régionales prioritaires existantes ? <i>Donnez des détails, svp.</i>	-		
	3.1. Y a-t-il eu des concertations et des échanges préalables entre les acteurs et partenaires du secteur dans le processus ayant conduit	3.1. Y a-t-il eu des concertations et des échanges préalables entre les acteurs et partenaires du secteur dans le processus ayant conduit à la conception	3.1. Y a-t-il eu des concertations et des échanges préalables entre le gouvernement et les partenaires du secteur dans le processus ayant conduit à la conception du projet et	3.1. Y a-t-il eu des concertations et des échanges préalables entre le gouvernement et les partenaires du secteur dans le processus ayant conduit à la conception du projet et	3.1 Est-ce que les communes (Mairies) ont participé dans la conception du projet ? Si oui, comment ; si pas le cas, est-ce qu'ils auraient dû être impliquées dans le processus et si oui, pourquoi	3.1 Est-ce que les structures d'Etat civil (Bureaux et/ou Centres d'EC) ont participé dans la conception du projet ? Si oui, comment ; si pas le cas, est-ce qu'elles auraient dû être impliquées	3.1 Est-ce que toutes les entités et structures du SNU pertinentes qui auraient dû participer dans la conception du projet l'ont fait, et si non, pourquoi pas ? Si le cas, comment ; si	3.1 Est-ce que les Préfectures ont participé dans la conception du projet ? Si oui, comment ; si pas le cas, est-ce qu'elles auraient dû être impliquées dans le	3.1 Est-ce que les secteurs concernés du gouvernement y inclus l'INSEED ont participé dans la conception du projet ? Si oui, comment ; si pas le cas, est-ce qu'ils auraient dû être impliqués dans le processus et si	3.1 Est-ce que la structures de la société civile ont pu, voire ont-ils eu la possibilité de, participer dans la conception du projet ? Si oui, comment ; si pas le cas, est-ce qu'ils auraient dû être impliqués dans le processus et si	3.1 Est-ce que votre personnel concerné avec les questions de l'Etat civil a pu participer dans la conception du projet ? Si oui, comment ; si pas le cas, est-ce qu'ils

	à la conception du projet et lors du processus de confection du cadre logique (voire même au-delà, au niveau de la planification du plan d'action etc.) ? 3.2. Est-ce que l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet a identifié et intégré en son sein l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur ? 3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?	du projet et lors du processus de confection du cadre logique (voire même au-delà, au niveau de la planification du plan d'action etc.) ? 3.2. Est-ce que l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet a identifié et intégré en son sein l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur ? 3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?	lors du processus de confection du cadre logique (voire même au-delà, au niveau de la planification du plan d'action etc.) ? 3.2. Est-ce que l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet a identifié et intégré en son sein l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur ? 3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?	lors du processus de confection du cadre logique (voire même au-delà, au niveau de la planification du plan d'action etc.) ? 3.2. Est-ce que l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet a identifié et intégré en son sein l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur ? 3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?	et comment, et quand ? 3.2. Est-ce que l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet a identifié et intégré en son sein l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur ? 3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?	dans le processus et si oui, pourquoi et comment, et quand ? 3.2. Est-ce que l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet a identifié et intégré en son sein l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur ? 3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?	pas le cas, est-ce qu'elles auraient dû être impliquées dans le processus et, si oui, pourquoi et comment, et quand ? 3.2. Est-ce que l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet a identifié et intégré en son sein l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur ? 3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?	processus et si oui, pourquoi et comment, et quand ? 3.2. Est-ce que l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet a identifié et intégré en son sein l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur ? 3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?	oui, pourquoi et comment, et quand ? 3.2. Est-ce que l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet a identifié et intégré en son sein l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur ? 3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?	oui, pourquoi et comment, et quand ? 3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?	aurait fallu que vous soyez impliqués dans le processus et si oui, pourquoi et comment, et quand ?
--	---	---	--	--	--	--	---	--	--	--	---

COHERENCE	4.1 Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés avec les acteurs et les partenaires du secteur ?	4.1 Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés avec les acteurs et les partenaires du secteur ?	4.1.1 Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés avec les acteurs et les partenaires du secteur ?	4.1 Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés avec les acteurs et les partenaires du secteur ?	4.1 Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés avec les acteurs et les partenaires du secteur ?	4.1 Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés avec les acteurs et les partenaires du secteur ?	-	4.1 Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés avec les acteurs et les partenaires du secteur ?	4.1.1 Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés avec les acteurs et les partenaires du secteur ?	4.1 Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés avec les acteurs et les partenaires du secteur y inclus la société civile ?	4.1 Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés avec les acteurs et les partenaires du secteur ?
	4.2. Est-ce qu'un mécanisme de dialogue avec des acteurs et des partenaires du secteur a été instauré en dehors des rencontres du comité de pilotage du projet ?	4.2. Est-ce qu'un mécanisme de dialogue avec des acteurs et des partenaires du secteur a été instauré en dehors des rencontres du comité de pilotage du projet ?	4.1.2 Pour la diaspora et Mayotte, observez-vous des régimes ou protocoles spécifiques ?	4.2. Est-ce qu'un mécanisme de dialogue avec des acteurs et des partenaires du secteur a été instauré en dehors des rencontres du comité de pilotage du projet ?	4.2. Est-ce qu'un mécanisme de dialogue avec des acteurs et des partenaires du secteur a été instauré en dehors des rencontres du comité de pilotage du projet ?	4.2. Est-ce qu'un mécanisme de dialogue avec des acteurs et des partenaires du secteur a été instauré en dehors des rencontres du comité de pilotage du projet ?	4.2. Est-ce qu'un mécanisme de dialogue avec des acteurs et des partenaires du secteur a été instauré en dehors des rencontres du comité de pilotage du projet ?		4.1.2 Pour la diaspora et Mayotte, observez-vous des régimes ou protocoles spécifiques ?	4.2. Est-ce qu'un mécanisme de dialogue avec des acteurs et des partenaires y inclus la société civile a été instauré en dehors des rencontres du comité de pilotage du projet ?	4.2. Les acteurs et structures du secteur religieux, participent-ils dans de(s) mécanisme(s) de dialogue multi-partenaires du projet, et/ou le comité de pilotage du projet ; si pas le car, pourquoi pas (pas invité, pas de telles plateformes en place)?
			4.2. Est-ce qu'un mécanisme de dialogue avec des acteurs et des partenaires du secteur a été instauré en dehors des rencontres du comité de pilotage du projet ?								

	5.1 Est-ce qu'il y avait adéquation des activités phares avec les objectifs formulés ? 5.2 Les cibles et indicateurs formulées étaient-ils cohérents avec les résultats escomptés ?	5.1 Est-ce qu'il y avait adéquation des activités phares avec les objectifs formulés ? 5.2 Les cibles et indicateurs formulées étaient-ils cohérents avec les résultats escomptés ?	5.1 Est-ce qu'il y avait adéquation des activités phares avec les objectifs formulés ? 5.2 Les cibles et indicateurs formulées étaient-ils cohérents avec les résultats escomptés ?	5.1 Est-ce qu'il y avait adéquation des activités phares avec les objectifs formulés ? 5.2 Les cibles et indicateurs formulées étaient-ils cohérents avec les résultats escomptés ?	Etes-vous au courant des activités phares et les objectifs formulés du projet AMECC ? Si oui, au niveau de votre Commune ... 5.1 y avait-il adéquation des activités phares avec les objectifs formulés ? 5.2 ... et les cibles et indicateurs formulées étaient-ils cohérents avec les résultats escomptés ?	Etes-vous au courant des activités phares et les objectifs formulés du projet AMECC ? Si oui, au niveau de votre Commune ou village(s) ... 5.1 y avait-il adéquation des activités phares avec les objectifs formulés ? 5.2 ... et les cibles et indicateurs formulées étaient-ils cohérents avec les résultats escomptés ?	Etes-vous au courant des activités phares et les objectifs formulés du projet AMECC ? Si oui, 5.1 ... y avait-il adéquation des activités phares avec les objectifs formulés ? 5.2 ... les cibles et indicateurs formulées étaient-ils cohérents avec les résultats escomptés ?	Etes-vous au courant des activités phares et les objectifs formulés du projet AMECC ? Si oui, au niveau de votre Préfecture ... 5.1 ... y avait-il adéquation des activités phares avec les objectifs formulés ? 5.2 ... et les cibles et indicateurs formulées étaient-ils cohérents avec les résultats escomptés ?	5.1 Est-ce qu'il y avait adéquation des activités phares avec les objectifs formulés ? 5.2 Les cibles et indicateurs formulées étaient-ils cohérents avec les résultats escomptés ?	Etes-vous au courant des activités phares et les objectifs formulés du projet AMECC ? Si oui, 5.1 ... y avait-il adéquation des activités phares avec les objectifs formulés ? 5.2 ... les cibles et indicateurs formulées étaient-ils cohérents avec les résultats escomptés ?	-
--	---	---	---	---	---	---	---	--	---	---	---

EFFICACITE	6.1. Parmi les objectifs spécifiques identifiés dans le cadre du projet, lesquels ont été atteints pleinement? 6.2. Estimez-vous qu'avec ces résultats obtenus, le projet a atteint son objectif général ?	6.1. Parmi les objectifs spécifiques identifiés dans le cadre du projet, lesquels ont été atteints pleinement? 6.2. Estimez-vous qu'avec ces résultats obtenus, le projet a atteint son objectif général ?	6.1. Parmi les objectifs spécifiques identifiés dans le cadre du projet, lesquels ont été atteints pleinement? 6.2. Estimez-vous qu'avec ces résultats obtenus, le projet a atteint son objectif général ?	6.1. Parmi les objectifs spécifiques identifiés dans le cadre du projet, lesquels ont été atteints pleinement? 6.2. Estimez-vous qu'avec ces résultats obtenus, le projet a atteint son objectif général ?	6.1. Au niveau de votre Commune, quels objectifs et résultats principaux ont pu être atteints par le projet en matière de la réforme du système et mécanisme voire des procédures de l'Etat civil?	6.1. Au niveau de votre Commune ou village(s), quels objectifs et résultats principaux ont pu être atteints par le projet en matière de la réforme du système et mécanisme voire des procédures de l'Etat civil?	-	6.1. Au niveau de votre Préfecture, quels objectifs et résultats principaux ont pu être atteints par le projet en matière de la réforme du système et mécanisme voire des procédures de l'Etat civil?	6.1. Parmi les objectifs spécifiques identifiés dans le cadre du projet et spécifiquement ceux concernant votre domaine ou secteur respectif, lesquels ont été atteints pleinement? 6.2. Estimez-vous qu'avec ces résultats obtenus, le projet a atteint son objectif général ?	6.1. Parmi les objectifs spécifiques identifiés dans le cadre du projet et spécifiquement ceux concernant votre domaine ou secteur respectif, lesquels ont été atteints pleinement? 6.2. Estimez-vous qu'avec ces résultats obtenus, le projet a atteint son objectif général ?	-
	7.1. En comparant les objectifs initiaux et les résultats fixés, décrire les principaux résultats obtenus	7.1. Selon votre compréhension, qu'est-ce qui ont été les principaux résultats obtenus par le projet AMECC	7.1. Qu'est-ce qui ont été les principaux résultats obtenus par le projet AMECC ?	7.1. Qu'est-ce qui ont été les principaux résultats obtenus par le projet AMECC ?	7.1. Selon votre compréhension, qu'est-ce qui ont été les principaux résultats obtenus par le projet AMECC, à votre niveau/vous concernant ?	7.1. Selon votre compréhension, qu'est-ce qui ont été les principaux résultats obtenus par le projet AMECC, à votre niveau/vous concernant ?	7.1. Selon votre compréhension, qu'est-ce qui ont été les principaux résultats obtenus par le projet AMECC ?	7.1. Selon votre compréhension, qu'est-ce qui ont été les principaux résultats obtenus par le projet AMECC, à votre niveau/vous concernant ?	7.1. Selon votre compréhension, qu'est-ce qui ont été les principaux résultats obtenus par le projet AMECC, à votre niveau/vous concernant ?	7.1. Selon votre compréhension, qu'est-ce qui ont été les principaux résultats obtenus par le projet AMECC, à votre niveau/vous concernant ?	7.1. Selon votre compréhension, qu'est-ce qui ont été les principaux résultats obtenus par le projet AMECC, à votre niveau/vous concernant ?
	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ?	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ?	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ?	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ?	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ?	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ?	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ?	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ? 8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui,	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ? 8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui,	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ?	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ?

	8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?	8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?	8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?	8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?	8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?	8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?	8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?	8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?	qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?	qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?	8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?
	9.1. La fréquence des rencontres du comité de pilotage et de suivi du projet était-elle suffisante ? 9.2. Les sessions de COPIL étaient-elles inclusives et bien organisées de manière participative, toujours	9.1. La fréquence des rencontres du comité de pilotage et de suivi du projet était-elle suffisante ? 9.2. Les sessions de COPIL étaient-elles inclusives et bien organisées de manière participative, toujours	9.1. La fréquence des rencontres du comité de pilotage et de suivi du projet était-elle suffisante ? 9.2. Les sessions de COPIL étaient-elles inclusives et bien organisées de manière participative, toujours	9.1. La fréquence des rencontres du comité de pilotage et de suivi du projet était-elle suffisante ? 9.2. Les sessions de COPIL étaient-elles inclusives et bien organisées de manière participative, toujours	-	-	9.1. La fréquence des rencontres du comité de pilotage et de suivi du projet était-elle suffisante ? 9.2. Les sessions de COPIL étaient-elles inclusives et bien organisées de manière participative, toujours	-	9.1. La fréquence des rencontres du comité de pilotage et de suivi du projet était-elle suffisante ? 9.2. Les sessions de COPIL étaient-elles inclusives et bien organisées de manière participative, toujours débouchant sur des échanges productives et	9.1. La fréquence des rencontres du comité de pilotage et de suivi du projet était-elle suffisante ? 9.2. Les sessions de COPIL étaient-elles inclusives et bien organisées de manière participative, toujours débouchant sur des échanges productives et	-

	toujours débouchant sur des échanges productives et fructueuses (si pas le cas, qu'est-ce qui aurait pu être amélioré et comment) ? 9.3. Est-ce que les rapports de ces rencontres et les recommandations formulées ont été tenus et exécutés ?	débouchant sur des échanges productives et fructueuses (si pas le cas, qu'est-ce qui aurait pu être amélioré et comment) ? 9.3. Est-ce que les rapports de ces rencontres et les recommandations formulées ont été tenus et exécutés ?	débouchant sur des échanges productives et fructueuses (si pas le cas, qu'est-ce qui aurait pu être amélioré et comment) ? 9.3. Est-ce que les rapports de ces rencontres et les recommandations formulées ont été tenus et exécutés ?	débouchant sur des échanges productives et fructueuses (si pas le cas, qu'est-ce qui aurait pu être amélioré et comment) ? 9.3. Est-ce que les rapports de ces rencontres et les recommandations formulées ont été tenus et exécutés ?			toujours débouchant sur des échanges productives et fructueuses (si pas le cas, qu'est-ce qui aurait pu être amélioré et comment) ? 9.3. Est-ce que les rapports de ces rencontres et les recommandations formulées ont été tenus et exécutés ?		fructueuses (si pas le cas, qu'est-ce qui aurait pu être amélioré et comment) ? 9.3. Est-ce que les rapports de ces rencontres et les recommandations formulées ont été tenus et exécutés ?	fructueuses (si pas le cas, qu'est-ce qui aurait pu être amélioré et comment) ? 9.3. Est-ce que les rapports de ces rencontres et les recommandations formulées ont été tenus et exécutés ?	
EFFICIENCE	10.1. Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le projet AMECC par rapport aux ressources mobilisées (humaines, matérielles et financières) ; et Y a-t-il eu des bonnes ou meilleures pratiques voire	10.1. Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le projet AMECC par rapport aux ressources mobilisées (humaines, matérielles et financières) ; et Y a-t-il eu des bonnes ou meilleures pratiques voire	10.1. Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le projet AMECC par rapport aux ressources mobilisées (humaines, matérielles et financières) ; et Y a-t-il eu des bonnes ou meilleures pratiques voire	10.1. Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le projet AMECC par rapport aux ressources mobilisées (humaines, matérielles et financières) ; et Y a-t-il eu des bonnes ou meilleures pratiques voire	10.1. Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le projet AMECC par rapport aux ressources mobilisées (humaines, matérielles et financières) ; et Y a-t-il eu des bonnes ou meilleures pratiques voire	10.1. Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le projet AMECC par rapport aux ressources mobilisées (humaines, matérielles et financières) ; et Y a-t-il eu des bonnes ou meilleures pratiques voire	10.1. Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le projet AMECC par rapport aux ressources mobilisées (humaines, matérielles et financières) ; et Y a-t-il eu des bonnes ou meilleures pratiques voire	-	10.1. Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le projet AMECC par rapport aux ressources mobilisées (humaines, matérielles et financières) ; et Y a-t-il eu des bonnes ou meilleures pratiques voire	10.1. Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le projet AMECC par rapport aux ressources mobilisées (humaines, matérielles et financières) ; et Y a-t-il eu des bonnes ou meilleures pratiques voire	-

« <i>success stories</i> » ?	des « <i>success stories</i> » ?	des « <i>success stories</i> » ?	des « <i>success stories</i> » ?	des « <i>success stories</i> » ?	des « <i>success stories</i> » ?	des « <i>success stories</i> » ?	pratiques voir e des « <i>success stories</i> » ?		des « <i>success stories</i> » ?	des « <i>success stories</i> » ?	
10.2. Comment appréciez-vous les mécanismes de décaissement et de mise à disposition des ressources allouées ? Ont-ils facilité ou plutôt compliqué l'exécution des activités ?	10.2. Comment appréciez-vous les mécanismes de décaissement et de mise à disposition des ressources allouées ? Ont-ils facilité ou plutôt compliqué l'exécution des activités ?	10.2. Comment appréciez-vous les mécanismes de décaissement et de mise à disposition des ressources allouées ? Ont-ils facilité ou plutôt compliqué l'exécution des activités ?	10.2. Comment appréciez-vous les mécanismes de décaissement et de mise à disposition des ressources allouées ? Ont-ils facilité ou plutôt compliqué l'exécution des activités ?	10.2. Comment appréciez-vous les mécanismes de décaissement et de mise à disposition des ressources allouées ? Ont-ils facilité ou plutôt compliqué l'exécution des activités ?	10.2. Comment appréciez-vous les mécanismes de décaissement et de mise à disposition des ressources allouées ? Ont-ils facilité ou plutôt compliqué l'exécution des activités ?	10.2. Comment appréciez-vous les mécanismes de décaissement et de mise à disposition des ressources allouées ? Ont-ils facilité ou plutôt compliqué l'exécution des activités ?	10.2. Comment appréciez-vous les mécanismes de décaissement et de mise à disposition des ressources allouées ? Ont-ils facilité ou plutôt compliqué l'exécution des activités ?		10.2. Comment appréciez-vous les mécanismes de décaissement et de mise à disposition des ressources allouées ? Ont-ils facilité ou plutôt compliqué l'exécution des activités ?	10.2. Comment appréciez-vous les mécanismes de décaissement et de mise à disposition des ressources allouées ? Ont-ils facilité ou plutôt compliqué l'exécution des activités ?	
11.1 Des mesures spécifiques ont-elles été prises lors de la conception du projet (au niveau de la structure, de la logique, de la composition des acteurs, etc.) afin d'assurer une utilisation optimale des ressources ?	11.1 Des mesures spécifiques ont-elles été prises lors de la conception du projet (au niveau de la structure, de la logique, de la composition des acteurs, etc.) afin d'assurer une utilisation optimale des ressources ?	11.1 Des mesures spécifiques ont-elles été prises lors de la conception du projet (au niveau de la structure, de la logique, de la composition des acteurs, etc.) afin d'assurer une utilisation optimale des ressources ?	11.1 Des mesures spécifiques ont-elles été prises lors de la conception du projet (au niveau de la structure, de la logique, de la composition des acteurs, etc.) afin d'assurer une utilisation optimale des ressources ?	11.1 Des mesures spécifiques ont-elles été prises lors de la conception du projet (au niveau de la structure, de la logique, de la composition des acteurs, etc.) afin d'assurer une utilisation optimale des ressources ?	11.1 Des mesures spécifiques ont-elles été prises lors de la conception du projet (au niveau de la structure, de la logique, de la composition des acteurs, etc.) afin d'assurer une utilisation optimale des ressources ?	11.1 Des mesures spécifiques ont-elles été prises lors de la conception du projet (au niveau de la structure, de la logique, de la composition des acteurs, etc.) afin d'assurer une utilisation optimale des ressources ?	-	-	11.1 Des mesures spécifiques ont-elles été prises lors de la conception du projet (au niveau de la structure, de la logique, de la composition des acteurs, etc.) afin d'assurer une utilisation optimale des ressources ?	-	-
11.2 Des ajustements, des modifications ou des	11.2 Des ajustements, des modifications ou des	11.2 Des ajustements, des modifications ou des	11.2 Des ajustements, des modifications ou des	11.2 Des ajustements, des modifications ou des	11.2 Des ajustements, des modifications ou des	11.2 Des ajustements, des modifications ou des			11.2 Des ajustements, des modifications ou des changements ont-ils été apportés à l'utilisation des		

	ou des changements ont-ils été apportés à l'utilisation des ressources financières ? 11.3 Est-ce que les aspects qui ont nui à l'efficacité ont été identifiés et immédiatement corrigés de manière appropriée ?	changements ont-ils été apportés à l'utilisation des ressources financières ? 11.3 Est-ce que les aspects qui ont nui à l'efficacité ont été identifiés et immédiatement corrigés de manière appropriée ?	changements ont-ils été apportés à l'utilisation des ressources financières ? 11.3 Est-ce que les aspects qui ont nui à l'efficacité ont été identifiés et immédiatement corrigés de manière appropriée ?	changements ont-ils été apportés à l'utilisation des ressources financières ? 11.3 Est-ce que les aspects qui ont nui à l'efficacité ont été identifiés et immédiatement corrigés de manière appropriée ?	changements ont-ils été apportés à l'utilisation des ressources financières ? 11.3 Est-ce que les aspects qui ont nui à l'efficacité ont été identifiés et immédiatement corrigés de manière appropriée ?	changements ont-ils été apportés à l'utilisation des ressources financières ? 11.3 Est-ce que les aspects qui ont nui à l'efficacité ont été identifiés et immédiatement corrigés de manière appropriée ?			ressources financières ? 11.3 Est-ce que les aspects qui ont nui à l'efficacité ont été identifiés et immédiatement corrigés de manière appropriée ?		
	12.1 Des obstacles ou des problèmes ont-ils été rencontrés lors de la mise en œuvre du projet ? 12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes identifiés et surmonter les obstacles ?	12.1 Y avait-il des obstacles ou des problèmes majeurs lors de la mise en œuvre du projet et comment est-ce qu'ils ont agi sur le projet? (Si oui, lesquels et qu'est-ce qui en étaient les raisons?) 12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes	12.1 Y avait-il des obstacles ou des problèmes majeurs lors de la mise en œuvre du projet et comment est-ce qu'ils ont agi sur le projet? (Si oui, lesquels et qu'est-ce qui en étaient les raisons?) 12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes	12.1 Y avait-il des obstacles ou des problèmes majeurs lors de la mise en œuvre du projet et comment est-ce qu'ils ont agi sur le projet? (Si oui, lesquels et qu'est-ce qui en étaient les raisons?) 12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes	12.1 Y avait-il des obstacles ou des problèmes majeurs lors de la mise en œuvre du projet et comment est-ce qu'ils ont agi sur le projet? (Si oui, lesquels et qu'est-ce qui en étaient les raisons?) 12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes	12.1 Y avait-il des obstacles ou des problèmes majeurs lors de la mise en œuvre du projet et comment est-ce qu'ils ont agi sur le projet? (Si oui, lesquels et qu'est-ce qui en étaient les raisons?) 12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes	12.1 Y avait-il des obstacles ou des problèmes majeurs lors de la mise en œuvre du projet et comment est-ce qu'ils ont agi sur le projet? (Si oui, lesquels et qu'est-ce qui en étaient les raisons?) 12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes	-	12.1 Y avait-il des obstacles ou des problèmes majeurs lors de la mise en œuvre du projet et comment est-ce qu'ils ont agi sur le projet? (Si oui, lesquels et qu'est-ce qui en étaient les raisons?) 12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes identifiés et surmonter les obstacles	12.1 Y avait-il des obstacles ou des problèmes majeurs lors de la mise en œuvre du projet et comment est-ce qu'ils ont agi sur le projet? (Si oui, lesquels et qu'est-ce qui en étaient les raisons?) 12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes identifiés et surmonter les obstacles	12.1 Y avait-il des obstacles ou des problèmes majeurs lors de la mise en œuvre du projet et comment est-ce qu'ils ont agi sur le projet? (Si oui, lesquels et qu'est-ce qui en étaient les raisons?) 12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes

		identifiés et surmonter les obstacles ?	identifiés et surmonter les obstacles ?	identifiés et surmonter les obstacles ?	identifiés et surmonter les obstacles ?	identifiés et surmonter les obstacles ?	problèmes identifiés et surmonter les obstacles ?				problèmes identifiés et surmonter les obstacles ?
VIABILITE	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ? 13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ? 13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ? 13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ? 13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ? 13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ? 13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ? 13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?	-	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ? 13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ? 13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ? 13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?
	14.1 Les acteurs / actrices du projet ont-ils développé des compétences et acquis des connaissances pendant le projet ? 14.2 Les acteurs / actrices du projet ont-ils pu intégrer ces	14.1 Les acteurs / actrices du projet y inclus la population générale, ont-ils développé des compétences et acquis des connaissances grâce au projet ? <i>Pouvez-vous en donner des exemples probants ?</i>	14.1 Les acteurs / actrices du projet y inclus la population générale, ont-ils développé des compétences et acquis des connaissances grâce au projet ? <i>Pouvez-vous en donner des exemples probants ?</i>	14.1 Les acteurs / actrices du projet générale, ont-ils développé des compétences et acquis des connaissances grâce au projet ? <i>Pouvez-vous en donner des exemples probants ?</i> 14.2 Les acteurs /	14.1 Au niveau communal, est-ce que les acteurs / actrices du projet (Mairies, Bureau et Centres EC, acteurs religieux et sages-femmes, ONG/OSC, population générale) ont-ils développé des compétences et acquis des	14.1 Au niveau communal, est-ce que les acteurs / actrices du projet (Mairies, Bureau et Centres EC, acteurs religieux et sages-femmes, ONG/OSC, population générale) ont-ils développé des compétences et acquis des	-	-	14.1 Au niveau communal, est-ce que les acteurs / actrices du projet (Mairies, Bureau et Centres EC, acteurs religieux et sages-femmes, ONG/OSC, population générale) ont-ils développé des compétences et acquis des connaissances grâce au projet ? <i>Pouvez-vous en donner des</i>	14.1 Au niveau communal, est-ce que les acteurs / actrices du projet (Mairies, Bureau et Centres EC, acteurs religieux et sages-femmes, ONG/OSC, population générale) ont-ils développé des compétences et acquis des connaissances grâce au projet ? <i>Pouvez-vous en donner des</i>	14.1 Avez-vous, en tant qu'acteurs religieux ou sages-femmes, avez pu développer des compétences et acquis des connaissances grâce au projet ? <i>Pouvez-vous en donner des</i>

	compétences et ces connaissances dans leur pratique professionnelle et/ou quotidienne ?	14.2 Les acteurs / actrices du projet ont-ils pu intégrer ces compétences et ces connaissances dans leur pratique professionnelle et/ou quotidienne ? <i>Pouvez-vous en donner des exemples probants ?</i>	14.2 Les acteurs / actrices du projet ont-ils pu intégrer ces compétences et ces connaissances dans leur pratique professionnelle et/ou quotidienne ? <i>Pouvez-vous en donner des exemples probants ?</i>	actrices du projet ont-ils pu intégrer ces compétences et ces connaissances dans leur pratique professionnelle et/ou quotidienne ? <i>Pouvez-vous en donner des exemples probants ?</i>	connaissances grâce au projet ? <i>Pouvez-vous en donner des exemples probants ?</i> 14.2 Est-ce que, au niveau communal, les acteurs / actrices du projet ont-ils pu intégrer ces compétences et ces connaissances dans leur pratique professionnelle et/ou quotidienne ? <i>Pouvez-vous en donner des exemples probants ?</i>	connaissances grâce au projet ? <i>Pouvez-vous en donner des exemples probants ?</i> 14.2 Est-ce que, au niveau communal, les acteurs / actrices du projet ont-ils pu intégrer ces compétences et ces connaissances dans leur pratique professionnelle et/ou quotidienne ? <i>Pouvez-vous en donner des exemples probants ?</i>			<i>exemples probants ?</i> 14.2 Est-ce que, au niveau communal, les acteurs / actrices du projet ont-ils pu intégrer ces compétences et ces connaissances dans leur pratique professionnelle et/ou quotidienne ? <i>Pouvez-vous en donner des exemples probants ?</i>	<i>exemples probants ?</i> 14.2 Est-ce que, au niveau communal, les acteurs / actrices du projet ont-ils pu intégrer ces compétences et ces connaissances dans leur pratique professionnelle et/ou quotidienne ? <i>Pouvez-vous en donner des exemples probants ?</i>	<i>exemples probants ?</i> 14.2 Avez-vous pu intégrer ces compétences et connaissances dans votre pratique professionnelle et/ou quotidienne ? <i>Pouvez-vous en donner des exemples probants ?</i>
DROITS HUMAINES ET EGALITE DE GENRE	15.1. Est-ce que des groupes les plus vulnérables ont été impliqués et participé de manière systématique au processus de sensibilisation , de planification et de mise en	15.1. Est-ce que des groupes les plus vulnérables ont été impliqués et participé de manière systématique au processus de sensibilisation, de planification et de mise en	15.1. Est-ce que des groupes les plus vulnérables ont été impliqués et participé de manière systématique au processus de sensibilisation, de planification et de mise en	15.1. Est-ce que des groupes les plus vulnérables ont été impliqués et participé de manière systématique au processus de sensibilisation, de planification et de mise en	15.1. Est-ce que des groupes les plus vulnérables ont été impliqués et participé de manière systématique au processus de sensibilisation, de planification et de mise en	15.1. Est-ce que des groupes les plus vulnérables ont été impliqués et participé de manière systématique au processus de sensibilisation, de planification et de mise en	-	-	15.1. Est-ce que des groupes les plus vulnérables ont été impliqués et participé de manière systématique au processus de sensibilisation, de planification et de mise en œuvre du projet ? 15.2. Les plans de mise en œuvre	15.1. Est-ce que des groupes les plus vulnérables ont été impliqués et participé de manière systématique au processus de sensibilisation, de planification et de mise en œuvre du projet ? 15.2. Les plans de mise en œuvre	15.1. Est-ce que des groupes les plus vulnérables ont été impliqués et participé de manière systématique au processus de sensibilisation , de planification et de mise en

œuvre du projet ?	œuvre du projet ?	œuvre du projet ?	œuvre du projet ?	œuvre du projet ?	œuvre du projet ?			ont-ils pris en compte les préoccupations des groupes vulnérables notamment en tant que jeunes, femmes, personnes avec handicap ?	ont-ils pris en compte les préoccupations des groupes vulnérables notamment en tant que jeunes, femmes, personnes avec handicap ?	œuvre du projet ?
15.2. Les plans de mise en œuvre ont-ils pris en compte les préoccupations des groupes vulnérables notamment en tant que jeunes, femmes, personnes avec handicap ?	15.2. Les plans de mise en œuvre ont-ils pris en compte les préoccupations des groupes vulnérables notamment en tant que jeunes, femmes, personnes avec handicap ?	15.2. Les plans de mise en œuvre ont-ils pris en compte les préoccupations des groupes vulnérables notamment en tant que jeunes, femmes, personnes avec handicap ?	15.2. Les plans de mise en œuvre ont-ils pris en compte les préoccupations des groupes vulnérables notamment en tant que jeunes, femmes, personnes avec handicap ?	15.2. Les plans de mise en œuvre ont-ils pris en compte les préoccupations des groupes vulnérables notamment en tant que jeunes, femmes, personnes avec handicap ?	15.2. Les plans de mise en œuvre ont-ils pris en compte les préoccupations des groupes vulnérables notamment en tant que jeunes, femmes, personnes avec handicap ?			15.3. Pourrait-on davantage améliorer l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées etc.)?	15.3. Pourrait-on davantage améliorer l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées etc.)?	15.2. Les plans de mise en œuvre ont-ils pris en compte les préoccupations des groupes vulnérables notamment en tant que jeunes, femmes, personnes avec handicap ?
15.3. Pourrait-on davantage améliorer l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées etc.)?	15.3. Pourrait-on davantage améliorer l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées etc.)?	15.3. Pourrait-on davantage améliorer l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées etc.)?	15.3. Pourrait-on davantage améliorer l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées etc.)?	15.3. Pourrait-on davantage améliorer l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées etc.)?	15.3. Pourrait-on davantage améliorer l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées etc.)?					15.3. Pourrait-on davantage améliorer l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées etc.)?
16.1. L'accès aux services et aux traitements prend-il en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes	16.1. L'accès aux services et aux traitements a-t-il pris en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes dans la	16.1. L'accès aux services et aux traitements a-t-il pris en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes dans la	16.1. L'accès aux services et aux traitements a-t-il pris en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes dans la	16.1. L'accès aux services et aux traitements prend-il en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes dans la	16.1. L'accès aux services et aux traitements prend-il en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes dans la	-	16.1. L'accès aux services et aux traitements prend-il en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes	16.1. L'accès aux services et aux traitements prend-il en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes dans la prestation des services ?	16.1. L'accès aux services et aux traitements prend-il en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes dans la prestation des services ?	16.1. L'accès aux services et aux traitements prend-il en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes

[illegible]

											citoyens de diverses îles, etc.?
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----------------------------------

H- Guide d'entretien : Formulaires spécifiques par sous-catégorie (parties prenantes)

Guide d'entretien pour PTF (Ambassade de France)

INTRODUCTION AUX INVESTIGATIONS

*Nous avons été mandatés par l'UNICEF pour réaliser l'évaluation rétrospective du Projet d'Appui à l'état-Civil aux Comores (AMECC)
Pour assurer une efficacité du processus, une démarche participative est adoptée. Cela suppose que les parties prenantes, Le Ministère de l'intérieur, les membres de l'équipe de projet jusqu'à la population concernée, ont l'opportunité de fournir un retour sur l'AMECC.*

C'est dans ce sens que vous êtes approchés en tant que personne ressource.

Les éléments recueillis à travers les entretiens, questionnaires, discussions ainsi que les documents / données qui auront été mis à notre disposition seront traités de façon strictement confidentielle et seront utilisés exclusivement aux fins de l'évaluation.

Nous vous remercions de votre sollicitude !

	Sous Questions	PTF (Ambassade de France)	Réponses et Commentaires
PERTINENCE	1.1 Les objectifs général et spécifiques du projet, sont-ils alignés avec les besoins nationaux en matière de gouvernance ? 1.2. Est-ce que les objectifs du projet et leurs activités phares ont répondu aux besoins nationaux réels?	Selon votre point de vue, comment voyez-vous le degré d'alignement des Objectifs généraux et spécifiques du projet par rapport aux besoins et priorités de la population (bon, suffisant, ou insuffisant) ? et ... par rapport aux priorités du Gouvernement y inclus le Ministère de l'Intérieur et les autres secteurs concernés (bon, suffisant, ou insuffisant) ?	
	2.1 Y a-t-il eu adéquation du projet AMECC avec les politiques nationales prioritaires existantes ? 2.2 Est-ce que les politiques régionales prioritaires existantes se trouvent au diapason avec les objectifs et les stratégies du projet AMECC ?	<i>Si vous connaissez les détails de(s) politiques nationales et régionales prioritaires :</i> 2.1 Y a-t-il eu adéquation du projet AMECC avec les politiques nationales prioritaires existantes ? <i>Donnez des détails, svp.</i> 2.2 Les objectifs et stratégies du projet AMECC bien alignés avec les politiques régionales prioritaires existantes ? <i>Donnez des détails, svp.</i>	

	3.1. Y a-t-il eu des concertations et des échanges préalables entre les acteurs et partenaires du secteur dans le processus ayant conduit à la conception du projet et lors du processus de confection du cadre logique (voire même au-delà, au niveau de la planification du plan d'action etc.) ? 3.2. Est-ce que l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet a identifié et intégré en son sein l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur ? 3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?	3.1. Y a-t-il eu des concertations et des échanges préalables entre les acteurs et partenaires du secteur dans le processus ayant conduit à la conception du projet et lors du processus de confection du cadre logique (voire même au-delà, au niveau de la planification du plan d'action etc.) ? 3.2. Est-ce que l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet a identifié et intégré en son sein l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur ? 3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?	
COHERENCE	4.1 Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés avec les acteurs et les partenaires du secteur ? 4.2. Est-ce qu'un mécanisme de dialogue avec des acteurs et des partenaires du secteur a été instauré en dehors des rencontres du comité de pilotage du projet ?	4.1.1 Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés avec les acteurs et les partenaires du secteur ? 4.1.2 Pour la diaspora et Mayotte, observez-vous des régimes ou protocoles spécifiques ? 4.2. Est-ce qu'un mécanisme de dialogue avec des acteurs et des partenaires du secteur a été instauré en dehors des rencontres du comité de pilotage du projet ?	
	5.1 Est-ce qu'il y avait adéquation des activités phares avec les objectifs formulés ? 5.2 Les cibles et indicateurs formulées étaient-ils cohérents avec les résultats escomptés ?	5.1 Est-ce qu'il y avait adéquation des activités phares avec les objectifs formulés ? 5.2 Les cibles et indicateurs formulées étaient-ils cohérents avec les résultats escomptés ?	
EFFICACITE	6.1. Parmi les objectifs spécifiques identifiés dans le cadre du projet, lesquels ont été atteints pleinement? 6.2. Estimez-vous qu'avec ces résultats obtenus, le projet a atteint son objectif général ?	6.1. Parmi les objectifs spécifiques identifiés dans le cadre du projet, lesquels ont été atteints pleinement? 6.2. Estimez-vous qu'avec ces résultats obtenus, le projet a atteint son objectif général ?	
	7.1. En comparant les objectifs initiaux et les résultats fixés, décliner les principaux résultats phares obtenu	7.1. Selon votre compréhension, qu'est-ce qui ont été les principaux résultats obtenus par le projet AMECC	
	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ?	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ? 8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ?	

	8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?	8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?	
	9.1. La fréquence des rencontres du comité de pilotage et de suivi du projet était-elle suffisante ? 9.2. Les sessions de COPIL étaient-elles inclusives et bien organisées de manière participative, toujours débouchant sur des échanges productives et fructueuses (si pas le cas, qu'est-ce qui aurait pu être amélioré et comment) ? 9.3. Est-ce que les rapports de ces rencontres et les recommandations formulées ont été tenus et exécutés ?	9.1. La fréquence des rencontres du comité de pilotage et de suivi du projet était-elle suffisante ? 9.2. Les sessions de COPIL étaient-elles inclusives et bien organisées de manière participative, toujours débouchant sur des échanges productives et fructueuses (si pas le cas, qu'est-ce qui aurait pu être amélioré et comment) ? 9.3. Est-ce que les rapports de ces rencontres et les recommandations formulées ont été tenus et exécutés ?	
EFFICIENCE	10.1. Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le projet AMECC par rapport aux ressources mobilisées (humaines, matérielles et financières) ; et y a-t-il eu des bonnes ou meilleures pratiques voire des « <i>success stories</i> » ? 10.2. Comment appréciez-vous les mécanismes de décaissement et de mise à disposition des ressources allouées ? Ont-ils facilité ou plutôt compliqué l'exécution des activités ?	10.1. Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le projet AMECC par rapport aux ressources mobilisées (humaines, matérielles et financières) ; et Y a-t-il eu des bonnes ou meilleures pratiques voire des « <i>success stories</i> » ? 10.2. Comment appréciez-vous les mécanismes de décaissement et de mise à disposition des ressources allouées ? Ont-ils facilité ou plutôt compliqué l'exécution des activités ?	
	11.1 Des mesures spécifiques ont-elles été prises lors de la conception du projet (au niveau de la structure, de la logique, de la composition des acteurs, etc.) afin d'assurer une utilisation optimale des ressources ? 11.2 Des ajustements, des modifications ou des changements ont-ils été apportés à l'utilisation des ressources financières ? 11.3 Est-ce que les aspects qui ont nui à l'efficacité ont été identifiés et immédiatement corrigés de manière appropriée ?	11.1 Des mesures spécifiques ont-elles été prises lors de la conception du projet (au niveau de la structure, de la logique, de la composition des acteurs, etc.) afin d'assurer une utilisation optimale des ressources ? 11.2 Des ajustements, des modifications ou des changements ont-ils été apportés à l'utilisation des ressources financières ? 11.3 Est-ce que les aspects qui ont nui à l'efficacité ont été identifiés et immédiatement corrigés de manière appropriée ?	
	12.1 Des obstacles ou des problèmes ont-ils été rencontrés lors de la mise en œuvre du projet ?	12.1 Y avait-il des obstacles ou des problèmes majeurs lors de la mise en œuvre du projet et comment est-ce qu'ils ont agi sur le projet ?	

	12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes identifiés et surmonter les obstacles ?	(Si oui, lesquels et qu'est-ce qui en étaient les raisons?) 12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes identifiés et surmonter les obstacles ?	
VIABILITE	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ? 13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ? 13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?	
	14.1 Les acteurs / actrices du projet ont-ils développé des compétences et acquis des connaissances pendant le projet ? 14.2 Les acteurs / actrices du projet ont-ils pu intégrer ces compétences et ces connaissances dans leur pratique professionnelle et/ou quotidienne ?	14.1 Les acteurs / actrices du projet y inclus la population générale, ont-ils développé des compétences et acquis des connaissances grâce au projet ? <i>Pouvez-vous en donner des exemples probants ?</i> 14.2 Les acteurs / actrices du projet ont-ils pu intégrer ces compétences et ces connaissances dans leur pratique professionnelle et/ou quotidienne ? <i>Pouvez-vous en donner des exemples probants ?</i>	
DROITS HUMAINES ET EGALITE DE GENRE	15.1. Est-ce que des groupes les plus vulnérables ont été impliqués et participé de manière systématique au processus de sensibilisation, de planification et de mise en œuvre du projet ? 15.2. Les plans de mise en œuvre ont-ils pris en compte les préoccupations des groupes vulnérables notamment en tant que jeunes, femmes, personnes avec handicap ? 15.3. Pourrait-on davantage améliorer l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées etc.)?	15.1. Est-ce que des groupes les plus vulnérables ont été impliqués et participé de manière systématique au processus de sensibilisation, de planification et de mise en œuvre du projet ? 15.2. Les plans de mise en œuvre ont-ils pris en compte les préoccupations des groupes vulnérables notamment en tant que jeunes, femmes, personnes avec handicap ? 15.3. Pourrait-on davantage améliorer l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées etc.)?	
	16.1. L'accès aux services et aux traitements prend-il en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes dans la prestation des services ? 16.2. Les aspects de genre ont-ils été pris en compte dans l'accès aux services et aux traitements lors de la prestation de services pour les filles et les garçons, les hommes et les femmes, la communauté LGBTQ+ ? 16.3 L'égalité et l'équité dans l'accès aux services et au traitement ont-elles été prises en compte dans la fourniture de services aux individus, aux populations	16.1. L'accès aux services et aux traitements a-t-il pris en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes dans la prestation des services ? 16.2. Les aspects de genre ont-ils été pris en compte dans l'accès aux services et aux traitements lors de la prestation de services pour les filles et les garçons, les hommes et les femmes, la communauté LGBTQ+ ? 16.3 L'égalité et l'équité dans l'accès aux services et au traitement ont-elles été prises en compte dans la fourniture de services aux individus, aux populations rurales et urbaines, aux citoyens de la diaspora, aux citoyens de diverses îles, etc.?	

	rurales et urbaines, aux citoyens de la diaspora, aux citoyens de diverses îles, etc.?	
--	--	--

Guide d'entretien pour l'unité de gestion du projet / Ministère de l'Intérieur

INTRODUCTION AUX INVESTIGATIONS

*Nous avons été mandatés par l'UNICEF pour réaliser l'évaluation rétrospective du Projet d'Appui à l'état-Civil aux Comores (AMECC)
Pour assurer une efficacité du processus, une démarche participative est adoptée. Cela suppose que les parties prenantes, Le Ministère de l'intérieur, les membres de l'équipe de projet jusqu'à la population concernée, ont l'opportunité de fournir un retour sur l'AMECC.*

C'est dans ce sens que vous êtes approchés en tant que personne ressource.

Les éléments recueillis à travers les entretiens, questionnaires, discussions ainsi que les documents / données qui auront été mis à notre disposition seront traités de façon strictement confidentielle et seront utilisés exclusivement aux fins de l'évaluation.

Nous vous remercions de votre sollicitude !

	Sous Questions	Unité de Gestion du projet et Ministère de l'Intérieur	Réponses et Commentaires
PERTINENCE	1.1 Les objectifs général et spécifiques du projet, sont-ils alignés avec les besoins nationaux en matière de gouvernance ? 1.2. Est-ce que les objectifs du projet et leurs activités phares ont répondu aux besoins nationaux réels?	1.1 A quel point est-ce que les objectifs général et spécifiques du projet, étaient-ils alignés avec les besoins nationaux en matière de gouvernance ? 1.2. A quel point est-ce que les objectifs du projet et leurs activités phares ont répondu aux besoins nationaux réels?	
	2.1 Y a-t-il eu adéquation du projet AMECC avec les politiques nationales prioritaires existantes ? 2.2 Est-ce que les politiques régionales prioritaires existantes se trouvent au diapason avec les objectifs et les stratégies du projet AMECC ?	2.1 Y a-t-il eu adéquation du projet AMECC avec les politiques nationales prioritaires existantes ? <i>Donnez des détails, svp.</i> 2.2 Les objectifs et stratégies du projet AMECC bien alignés avec les politiques régionales prioritaires existantes ? <i>Donnez des détails, svp.</i>	

	3.1. Y a-t-il eu des concertations et des échanges préalables entre les acteurs et partenaires du secteur dans le processus ayant conduit à la conception du projet et lors du processus de confection du cadre logique (voire même au-delà, au niveau de la planification du plan d'action etc.) ? 3.2. Est-ce que l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet a identifié et intégré en son sein l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur ? 3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?	3.1. Y a-t-il eu des concertations et des échanges préalables entre le gouvernement et les partenaires du secteur dans le processus ayant conduit à la conception du projet et lors du processus de confection du cadre logique (voire même au-delà, au niveau de la planification du plan d'action etc.) ? 3.2. Est-ce que l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet a identifié et intégré en son sein l'ensemble le gouvernement et les autres acteurs et partenaires du secteur ? 3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?	
COHERENCE	4.1 Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés avec les acteurs et les partenaires du secteur ? 4.2. Est-ce qu'un mécanisme de dialogue avec des acteurs et des partenaires du secteur a été instauré en dehors des rencontres du comité de pilotage du projet ?	4.1 Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés avec les acteurs et les partenaires du secteur ? 4.2. Est-ce qu'un mécanisme de dialogue avec des acteurs et des partenaires du secteur a été instauré en dehors des rencontres du comité de pilotage du projet ?	
	5.1 Est-ce qu'il y avait adéquation des activités phares avec les objectifs formulés ? 5.2 Les cibles et indicateurs formulées étaient-ils cohérents avec les résultats escomptés ?	5.1 Est-ce qu'il y avait adéquation des activités phares avec les objectifs formulés ? 5.2 Les cibles et indicateurs formulées étaient-ils cohérents avec les résultats escomptés ?	
EFFICACITE	6.1. Parmi les objectifs spécifiques identifiés dans le cadre du projet, lesquels ont été atteints pleinement? 6.2. Estimez-vous qu'avec ces résultats obtenus, le projet a atteint son objectif général ?	6.1. Parmi les objectifs spécifiques identifiés dans le cadre du projet, lesquels ont été atteints pleinement? 6.2. Estimez-vous qu'avec ces résultats obtenus, le projet a atteint son objectif général ?	
	7.1. En comparant les objectifs initiaux et les résultats fixés, décliner les principaux résultats phares obtenu	7.1. Qu'est-ce qui ont été les principaux résultats obtenus par le projet AMECC ?	
	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ?	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ? 8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ?	

	8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?	8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?	
	9.1. La fréquence des rencontres du comité de pilotage et de suivi du projet était-elle suffisante ? 9.2. Les sessions de COPIL étaient-elles inclusives et bien organisées de manière participative, toujours débouchant sur des échanges productives et fructueuses (si pas le cas, qu'est-ce qui aurait pu être amélioré et comment) ? 9.3. Est-ce que les rapports de ces rencontres et les recommandations formulées ont été tenus et exécutés ?	9.1. La fréquence des rencontres du comité de pilotage et de suivi du projet était-elle suffisante ? 9.2. Les sessions de COPIL étaient-elles inclusives et bien organisées de manière participative, toujours débouchant sur des échanges productives et fructueuses (si pas le cas, qu'est-ce qui aurait pu être amélioré et comment) ? 9.3. Est-ce que les rapports de ces rencontres et les recommandations formulées ont été tenus et exécutés ?	
EFFICACITE	10.1. Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le projet AMECC par rapport aux ressources mobilisées (humaines, matérielles et financières) ; et Y a-t-il eu des bonnes ou meilleures pratiques voire des « <i>success stories</i> » ? 10.2. Comment appréciez-vous les mécanismes de décaissement et de mise à disposition des ressources allouées ? Ont-ils facilité ou plutôt compliqué l'exécution des activités ?	10.1. Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le projet AMECC par rapport aux ressources mobilisées (humaines, matérielles et financières) ; et Y a-t-il eu des bonnes ou meilleures pratiques voire des « <i>success stories</i> » ? 10.2. Comment appréciez-vous les mécanismes de décaissement et de mise à disposition des ressources allouées ? Ont-ils facilité ou plutôt compliqué l'exécution des activités ?	
	11.1 Des mesures spécifiques ont-elles été prises lors de la conception du projet (au niveau de la structure, de la logique, de la composition des acteurs, etc.) afin d'assurer une utilisation optimale des ressources ? 11.2 Des ajustements, des modifications ou des changements ont-ils été apportés à l'utilisation des ressources financières ? 11.3 Est-ce que les aspects qui ont nui à l'efficacité ont été identifiés et immédiatement corrigés de manière appropriée ?	11.1 Des mesures spécifiques ont-elles été prises lors de la conception du projet (au niveau de la structure, de la logique, de la composition des acteurs, etc.) afin d'assurer une utilisation optimale des ressources ? 11.2 Des ajustements, des modifications ou des changements ont-ils été apportés à l'utilisation des ressources financières ? 11.3 Est-ce que les aspects qui ont nui à l'efficacité ont été identifiés et immédiatement corrigés de manière appropriée ?	
	12.1 Des obstacles ou des problèmes ont-ils été rencontrés lors de la mise en œuvre du projet ?	12.1 Y avait-il des obstacles ou des problèmes majeurs lors de la mise en œuvre du projet et comment est-ce qu'ils ont agi sur le projet ?	

	12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes identifiés et surmonter les obstacles ?	(Si oui, lesquels et qu'est-ce qui en étaient les raisons?) 12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes identifiés et surmonter les obstacles ?	
VIABILITE	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ? 13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ? 13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?	
	14.1 Les acteurs / actrices du projet ont-ils développé des compétences et acquis des connaissances pendant le projet ? 14.2 Les acteurs / actrices du projet ont-ils pu intégrer ces compétences et ces connaissances dans leur pratique professionnelle et/ou quotidienne ?	14.1 Les acteurs / actrices du projet y inclus la population générale, ont-ils développé des compétences et acquis des connaissances grâce au projet ? <i>Pouvez-vous en donner des exemples probants ?</i> 14.2 Les acteurs / actrices du projet ont-ils pu intégrer ces compétences et ces connaissances dans leur pratique professionnelle et/ou quotidienne ? <i>Pouvez-vous en donner des exemples probants ?</i>	
DROITS HUMAINES ET EGALITE DE GENRE	15.1. Est-ce que des groupes les plus vulnérables ont été impliqués et participé de manière systématique au processus de sensibilisation, de planification et de mise en œuvre du projet ? 15.2. Les plans de mise en œuvre ont-ils pris en compte les préoccupations des groupes vulnérables notamment en tant que jeunes, femmes, personnes avec handicap ? 15.3. Pourrait-on davantage améliorer l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées etc.)?	15.1. Est-ce que des groupes les plus vulnérables ont été impliqués et participé de manière systématique au processus de sensibilisation, de planification et de mise en œuvre du projet ? 15.2. Les plans de mise en œuvre ont-ils pris en compte les préoccupations des groupes vulnérables notamment en tant que jeunes, femmes, personnes avec handicap ? 15.3. Pourrait-on davantage améliorer l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées etc.)?	
	16.1. L'accès aux services et aux traitements prend-il en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes dans la prestation des services ? 16.2. Les aspects de genre ont-ils été pris en compte dans l'accès aux services et aux traitements lors de la prestation de services pour les filles et les garçons, les hommes et les femmes, la communauté LGBTQ+ ? 16.3 L'égalité et l'équité dans l'accès aux services et au traitement ont-elles été prises en compte dans la fourniture de services aux individus, aux populations	16.1. L'accès aux services et aux traitements a-t-il pris en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes dans la prestation des services ? 16.2. Les aspects de genre ont-ils été pris en compte dans l'accès aux services et aux traitements lors de la prestation de services pour les filles et les garçons, les hommes et les femmes, la communauté LGBTQ+ ? 16.3 L'égalité et l'équité dans l'accès aux services et au traitement ont-elles été prises en compte dans la fourniture de services aux individus, aux populations rurales et urbaines, aux citoyens de la diaspora, aux citoyens de diverses îles, etc.?	

	rurales et urbaines, aux citoyens de la diaspora, aux citoyens de diverses îles, etc.?	
--	--	--

Guide d'entretien pour l'UNICEF

INTRODUCTION AUX INVESTIGATIONS

Nous avons été mandatés par l'UNICEF pour réaliser l'évaluation rétrospective du Projet d'Appui à l'état-Civil aux Comores (AMECC) Pour assurer une efficacité du processus, une démarche participative est adoptée. Cela suppose que les parties prenantes, Le Ministère de l'intérieur, les membres de l'équipe de projet jusqu'à la population concernée, ont l'opportunité de fournir un retour sur l'AMECC.

C'est dans ce sens que vous êtes approchés en tant que personne ressource.

Les éléments recueillis à travers les entretiens, questionnaires, discussions ainsi que les documents / données qui auront été mis à notre disposition seront traités de façon strictement confidentielle et seront utilisés exclusivement aux fins de l'évaluation.

Nous vous remercions de votre sollicitude !

	Sous Questions	UNICEF	Réponses et Commentaires
PERTINENCE	1.1 Les objectifs général et spécifiques du projet, sont-ils alignés avec les besoins nationaux en matière de gouvernance ?	Selon votre point de vue, comment voyez-vous le degré d'alignement des Objectifs généraux et spécifiques du projet par rapport aux besoins et priorités de la population (bon, suffisant, ou insuffisant) ?	
	1.2. Est-ce que les objectifs du projet et leurs activités phares ont répondu aux besoins nationaux réels?	et ... par rapport aux priorités du Gouvernement y inclus le Ministère de l'Intérieur et les autres secteurs concernés (bon, suffisant, ou insuffisant) ?	
	2.1 Y a-t-il eu adéquation du projet AMECC avec les politiques nationales prioritaires existantes ? 2.2 Est-ce que les politiques régionales prioritaires existantes se trouvent au diapason avec les objectifs et les stratégies du projet AMECC ?	2.1 Y a-t-il eu adéquation du projet AMECC avec les politiques nationales prioritaires existantes ? <i>Donnez des détails, svp.</i> 2.2 Les objectifs et stratégies du projet AMECC bien alignés avec les politiques régionales prioritaires existantes ? <i>Donnez des détails, svp.</i>	

	3.1. Y a-t-il eu des concertations et des échanges préalables entre les acteurs et partenaires du secteur dans le processus ayant conduit à la conception du projet et lors du processus de confection du cadre logique (voire même au-delà, au niveau de la planification du plan d'action etc.) ? 3.2. Est-ce que l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet a identifié et intégré en son sein l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur ? 3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?	3.1. Y a-t-il eu des concertations et des échanges préalables entre le gouvernement et les partenaires du secteur dans le processus ayant conduit à la conception du projet et lors du processus de confection du cadre logique (voire même au-delà, au niveau de la planification du plan d'action etc.) ? 3.2. Est-ce que l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet a identifié et intégré en son sein l'ensemble le gouvernement et les autres acteurs et partenaires du secteur ? 3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?	
COHERENCE	4.1 Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés avec les acteurs et les partenaires du secteur ? 4.2. Est-ce qu'un mécanisme de dialogue avec des acteurs et des partenaires du secteur a été instauré en dehors des rencontres du comité de pilotage du projet ?	4.1 Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés avec les acteurs et les partenaires du secteur ? 4.2. Est-ce qu'un mécanisme de dialogue avec des acteurs et des partenaires du secteur a été instauré en dehors des rencontres du comité de pilotage du projet ?	
	5.1 Est-ce qu'il y avait adéquation des activités phares avec les objectifs formulés ? 5.2 Les cibles et indicateurs formulées étaient-ils cohérents avec les résultats escomptés ?	5.1 Est-ce qu'il y avait adéquation des activités phares avec les objectifs formulés ? 5.2 Les cibles et indicateurs formulées étaient-ils cohérents avec les résultats escomptés ?	
	6.1. Parmi les objectifs spécifiques identifiés dans le cadre du projet, lesquels ont été atteints pleinement? 6.2. Estimez-vous qu'avec ces résultats obtenus, le projet a atteint son objectif général ?	6.1. Parmi les objectifs spécifiques identifiés dans le cadre du projet, lesquels ont été atteints pleinement? 6.2. Estimez-vous qu'avec ces résultats obtenus, le projet a atteint son objectif général ?	
EFFICACITE	7.1. En comparant les objectifs initiaux et les résultats fixés, décliner les principaux résultats phares obtenu	7.1. Qu'est-ce qui ont été les principaux résultats obtenus par le projet AMECC ?	

	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ? 8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ? 8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?	
	9.1. La fréquence des rencontres du comité de pilotage et de suivi du projet était-elle suffisante ? 9.2. Les sessions de COPIL étaient-elles inclusives et bien organisées de manière participative, toujours débouchant sur des échanges productives et fructueuses (si pas le cas, qu'est-ce qui aurait pu être amélioré et comment) ? 9.3. Est-ce que les rapports de ces rencontres et les recommandations formulées ont été tenus et exécutés ?	9.1. La fréquence des rencontres du comité de pilotage et de suivi du projet était-elle suffisante ? 9.2. Les sessions de COPIL étaient-elles inclusives et bien organisées de manière participative, toujours débouchant sur des échanges productives et fructueuses (si pas le cas, qu'est-ce qui aurait pu être amélioré et comment) ? 9.3. Est-ce que les rapports de ces rencontres et les recommandations formulées ont été tenus et exécutés ?	
EFFICACITÉ	10.1. Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le projet AMECC par rapport aux ressources mobilisées (humaines, matérielles et financières) ; et Y a-t-il eu des bonnes ou meilleures pratiques voire des « <i>success stories</i> » ? 10.2. Comment appréciez-vous les mécanismes de décaissement et de mise à disposition des ressources allouées ? Ont-ils facilité ou plutôt compliqué l'exécution des activités ?	10.1. Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le projet AMECC par rapport aux ressources mobilisées (humaines, matérielles et financières) ; et Y a-t-il eu des bonnes ou meilleures pratiques voire des « <i>success stories</i> » ? 10.2. Comment appréciez-vous les mécanismes de décaissement et de mise à disposition des ressources allouées ? Ont-ils facilité ou plutôt compliqué l'exécution des activités ?	
	11.1 Des mesures spécifiques ont-elles été prises lors de la conception du projet (au niveau de la structure, de la logique, de la composition des acteurs, etc.) afin d'assurer une utilisation optimale des ressources ? 11.2 Des ajustements, des modifications ou des changements ont-ils été apportés à l'utilisation des ressources financières ?	11.1 Des mesures spécifiques ont-elles été prises lors de la conception du projet (au niveau de la structure, de la logique, de la composition des acteurs, etc.) afin d'assurer une utilisation optimale des ressources ? 11.2 Des ajustements, des modifications ou des changements ont-ils été apportés à l'utilisation des ressources financières ? 11.3 Est-ce que les aspects qui ont nui à l'efficacité ont été identifiés et immédiatement corrigés de manière appropriée ?	

	11.3 Est-ce que les aspects qui ont nui à l'efficacité ont été identifiés et immédiatement corrigés de manière appropriée ?		
	12.1 Des obstacles ou des problèmes ont-ils été rencontrés lors de la mise en œuvre du projet ? 12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes identifiés et surmonter les obstacles ?	12.1 Y avait-il des obstacles ou des problèmes majeurs lors de la mise en œuvre du projet et comment est-ce qu'ils ont agi sur le projet? (Si oui, lesquels et qu'est-ce qui en étaient les raisons?) 12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes identifiés et surmonter les obstacles ?	
VIABILITE	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ? 13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ? 13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?	
	14.1 Les acteurs / actrices du projet ont-ils développé des compétences et acquis des connaissances pendant le projet ? 14.2 Les acteurs / actrices du projet ont-ils pu intégrer ces compétences et ces connaissances dans leur pratique professionnelle et/ou quotidienne ?	14.1 Les acteurs / actrices du projet générale, ont-ils développé des compétences et acquis des connaissances grâce au projet ? <i>Pouvez-vous en donner des exemples probants ?</i> 14.2 Les acteurs / actrices du projet ont-ils pu intégrer ces compétences et ces connaissances dans leur pratique professionnelle et/ou quotidienne ? <i>Pouvez-vous en donner des exemples probants ?</i>	
DROITS HUMAINES ET EGALITE DE GENRE	15.1. Est-ce que des groupes les plus vulnérables ont été impliqués et participé de manière systématique au processus de sensibilisation, de planification et de mise en œuvre du projet ? 15.2. Les plans de mise en œuvre ont-ils pris en compte les préoccupations des groupes vulnérables notamment en tant que jeunes, femmes, personnes avec handicap ? 15.3. Pourrait-on davantage améliorer l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées etc.)?	15.1. Est-ce que des groupes les plus vulnérables ont été impliqués et participé de manière systématique au processus de sensibilisation, de planification et de mise en œuvre du projet ? 15.2. Les plans de mise en œuvre ont-ils pris en compte les préoccupations des groupes vulnérables notamment en tant que jeunes, femmes, personnes avec handicap ? 15.3. Pourrait-on davantage améliorer l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées etc.)?	
	16.1. L'accès aux services et aux traitements prend-il en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes dans la prestation des services ?	16.1. L'accès aux services et aux traitements a-t-il pris en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes dans la prestation des services ?	

16.2. Les aspects de genre ont-ils été pris en compte dans l'accès aux services et aux traitements lors de la prestation de services pour les filles et les garçons, les hommes et les femmes, la communauté LGBTQ+ ?	16.2. Les aspects de genre ont-ils été pris en compte dans l'accès aux services et aux traitements lors de la prestation de services pour les filles et les garçons, les hommes et les femmes, la communauté LGBTQ+ ?	
16.3 L'égalité et l'équité dans l'accès aux services et au traitement ont-elles été prises en compte dans la fourniture de services aux individus, aux populations rurales et urbaines, aux citoyens de la diaspora, aux citoyens de diverses îles, etc.?	16.3 L'égalité et l'équité dans l'accès aux services et au traitement ont-elles été prises en compte dans la fourniture de services aux individus, aux populations rurales et urbaines, aux citoyens de la diaspora, aux citoyens de diverses îles, etc.?	

Guide d'entretien pour mairies et bureaux/centres EC

INTRODUCTION AUX INVESTIGATIONS

*Nous avons été mandatés par l'UNICEF pour réaliser l'évaluation rétrospective du Projet d'Appui à l'état-Civil aux Comores (AMECC)
Pour assurer une efficacité du processus, une démarche participative est adoptée. Cela suppose que les parties prenantes, Le Ministère de l'intérieur, les membres de l'équipe de projet jusqu'à la population concernée, ont l'opportunité de fournir un retour sur l'AMECC.*

C'est dans ce sens que vous êtes approchés en tant que personne ressource.

Les éléments recueillis à travers les entretiens, questionnaires, discussions ainsi que les documents / données qui auront été mis à notre disposition seront traités de façon strictement confidentielle et seront utilisés exclusivement aux fins de l'évaluation.

Nous vous remercions de votre sollicitude !

	Sous Questions	Mairies.....et	Bureaux et Centres d'Etat civil	Réponses et Commentaires
PERTINENCE	1.1 Les objectifs général et spécifiques du projet, sont-ils alignés avec les besoins nationaux en matière de gouvernance ? 1.2. Est-ce que les objectifs du projet et leurs activités phares ont répondu aux besoins nationaux réels?	Connaissez-vous le projet AMECC ? Si oui : Selon votre point de vue, comment voyez-vous le degré d'alignement des Objectifs généraux et spécifiques du projet par rapport aux besoins et priorités de la population (bon, suffisant, ou insuffisant) ? et ... par rapport aux priorités du Gouvernement y inclus le Ministère de l'Intérieur et les autres secteurs concernés (bon, suffisant, ou insuffisant) ?		

	2.1 Y a-t-il eu adéquation du projet AMECC avec les politiques nationales prioritaires existantes ? 2.2 Est-ce que les politiques régionales prioritaires existantes se trouvent au diapason avec les objectifs et les stratégies du projet AMECC ?	2.1 Y a-t-il eu adéquation du projet AMECC avec les politiques nationales prioritaires existantes ? <i>Donnez des détails, svp.</i> 2.2 Les objectifs et stratégies du projet AMECC bien alignés avec les politiques régionales prioritaires existantes ? <i>Donnez des détails, svp.</i>		
	3.1. Y a-t-il eu des concertations et des échanges préalables entre les acteurs et partenaires du secteur dans le processus ayant conduit à la conception du projet et lors du processus de confection du cadre logique (voire même au-delà, au niveau de la planification du plan d'action etc.) ? 3.2. Est-ce que l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet a identifié et intégré en son sein l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur ? 3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?	3.1 Est-ce que les communes (Mairies) ont participé dans la conception du projet ? Si oui, comment ; si pas le cas, est-ce qu'ils auraient dû être impliqués dans le processus et si oui, pourquoi et comment, et quand ? 3.2. Est-ce que l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet a identifié et intégré en son sein l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur ? 3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?	3.1 Est-ce que les structures d'Etat civil (Bureaux et/ou Centres d'EC) ont participé dans la conception du projet ? Si oui, comment ; si pas le cas, est-ce qu'elles auraient dû être impliquées dans le processus et si oui, pourquoi et comment, et quand ? 3.2. Est-ce que l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet a identifié et intégré en son sein l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur ? 3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?	
COHERENCE	4.1 Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés avec les acteurs et les partenaires du secteur ? 4.2. Est-ce qu'un mécanisme de dialogue avec des acteurs et des partenaires du secteur a été instauré en dehors des rencontres du comité de pilotage du projet ?	4.1 Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés avec les acteurs et les partenaires du secteur ? 4.2. Est-ce qu'un mécanisme de dialogue avec des acteurs et des partenaires du secteur a été instauré en dehors des rencontres du comité de pilotage du projet ?		
	5.1 Est-ce qu'il y avait adéquation des activités phares avec les objectifs formulés ? 5.2 Les cibles et indicateurs formulées étaient-ils cohérents avec les résultats escomptés ?	Etes-vous au courant des activités phares et les objectifs formulés du projet AMECC ? Si oui, au niveau de votre Commune ou village(s) ... 5.1 y avait-il adéquation des activités phares avec les objectifs formulés ? 5.2 ... et les cibles et indicateurs formulées étaient-ils cohérents avec les résultats escomptés ?		

EFFICACITE	6.1. Parmi les objectifs spécifiques identifiés dans le cadre du projet, lesquels ont été atteints pleinement?	6.1. Au niveau de votre Commune ou village(s), quels objectifs et résultats principaux ont pu être atteints par le projet en matière de la réforme du système et mécanisme voire des procédures de l'Etat civil?	
	7.1. En comparant les objectifs initiaux et les résultats fixés, décliner les principaux résultats phares obtenu	7.1. Selon votre compréhension, qu'est-ce qui ont été les principaux résultats obtenus par le projet AMECC, à votre niveau/vous concernant ?	
	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ? 8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ? (9. non applicable)	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ? 8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?	
EFFICIENCE	10.1. Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le projet AMECC par rapport aux ressources mobilisées (humaines, matérielles et financières) ; et Y a-t-il eu des bonnes ou meilleures pratiques voire des « <i>success stories</i> » ? 10.2. Comment appréciez-vous les mécanismes de décaissement et de mise à disposition des ressources allouées ? Ont-ils facilité ou plutôt compliqué l'exécution des activités ?	10.1. Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le projet AMECC par rapport aux ressources mobilisées (humaines, matérielles et financières) ; et Y a-t-il eu des bonnes ou meilleures pratiques voire des « <i>success stories</i> » ? 10.2. Comment appréciez-vous les mécanismes de décaissement et de mise à disposition des ressources allouées ? Ont-ils facilité ou plutôt compliqué l'exécution des activités ?	
	11.1 Des mesures spécifiques ont-elles été prises lors de la conception du projet (au niveau de la structure, de la logique, de la composition des acteurs, etc.) afin d'assurer une utilisation optimale des ressources ? 11.2 Des ajustements, des modifications ou des changements ont-ils été apportés à l'utilisation des ressources financières ? 11.3 Est-ce que les aspects qui ont nui à l'efficacité ont été identifiés et immédiatement corrigés de manière appropriée ?	11.1 Des mesures spécifiques ont-elles été prises lors de la conception du projet (au niveau de la structure, de la logique, de la composition des acteurs, etc.) afin d'assurer une utilisation optimale des ressources ? 11.2 Des ajustements, des modifications ou des changements ont-ils été apportés à l'utilisation des ressources financières ? 11.3 Est-ce que les aspects qui ont nui à l'efficacité ont été identifiés et immédiatement corrigés de manière appropriée ?	

	12.1 Des obstacles ou des problèmes ont-ils été rencontrés lors de la mise en œuvre du projet ? 12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes identifiés et surmonter les obstacles ?	12.1 Y avait-il des obstacles ou des problèmes majeurs lors de la mise en œuvre du projet et comment est-ce qu'ils ont agi sur le projet? (Si oui, lesquels et qu'est-ce qui en étaient les raisons?) 12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes identifiés et surmonter les obstacles ?	
VIABILITE	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ? 13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ? 13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?	
	14.1 Les acteurs / actrices du projet ont-ils développé des compétences et acquis des connaissances pendant le projet ? 14.2 Les acteurs / actrices du projet ont-ils pu intégrer ces compétences et ces connaissances dans leur pratique professionnelle et/ou quotidienne ?	14.1 Au niveau communal, est-ce que les acteurs / actrices du projet (Mairies, Bureau et Centres EC, acteurs religieux et sages-femmes, ONG/OSC, population générale) ont-ils développé des compétences et acquis des connaissances grâce au projet ? <i>Pouvez-vous en donner des exemples probants ?</i> 14.2 Est-ce que, au niveau communal, les acteurs / actrices du projet ont-ils pu intégrer ces compétences et ces connaissances dans leur pratique professionnelle et/ou quotidienne ? <i>Pouvez-vous en donner des exemples probants ?</i>	
DROITS HUMAINES ET EGALITE DE GENRE	15.1. Est-ce que des groupes les plus vulnérables ont été impliqués et participé de manière systématique au processus de sensibilisation, de planification et de mise en œuvre du projet ? 15.2. Les plans de mise en œuvre ont-ils pris en compte les préoccupations des groupes vulnérables notamment en tant que jeunes, femmes, personnes avec handicap ? 15.3. Pourrait-on davantage améliorer l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées etc.)?	15.1. Est-ce que des groupes les plus vulnérables ont été impliqués et participé de manière systématique au processus de sensibilisation, de planification et de mise en œuvre du projet ? 15.2. Les plans de mise en œuvre ont-ils pris en compte les préoccupations des groupes vulnérables notamment en tant que jeunes, femmes, personnes avec handicap ? 15.3. Pourrait-on davantage améliorer l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées etc.)?	
	16.1. L'accès aux services et aux traitements prend-il en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes dans la prestation des services ? 16.2. Les aspects de genre ont-ils été pris en compte dans l'accès aux services et aux traitements lors de la	16.1. L'accès aux services et aux traitements prend-il en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes dans la prestation des services ? 16.2. Les aspects de genre ont-ils été pris en compte dans l'accès aux services et aux traitements lors de la prestation de services pour les filles et les garçons, les hommes et les femmes, la communauté LGBTQ+ ?	

	prestation de services pour les filles et les garçons, les hommes et les femmes, la communauté LGBTQ+ ? 16.3 L'égalité et l'équité dans l'accès aux services et au traitement ont-elles été prises en compte dans la fourniture de services aux individus, aux populations rurales et urbaines, aux citoyens de la diaspora, aux citoyens de diverses îles, etc.?	16.3 L'égalité et l'équité dans l'accès aux services et au traitement ont-elles été prises en compte dans la fourniture de services aux individus, aux populations rurales et urbaines, aux citoyens de la diaspora, aux citoyens de diverses îles, etc.?	
--	---	--	--

Guide d'entretien pour l'UNCT/CR

INTRODUCTION AUX INVESTIGATIONS

Nous avons été mandatés par l'UNICEF pour réaliser l'évaluation rétrospective du Projet d'Appui à l'état-Civil aux Comores (AMECC)
Pour assurer une efficacité du processus, une démarche participative est adoptée. Cela suppose que les parties prenantes, Le Ministère de l'intérieur, les membres de l'équipe de projet jusqu'à la population concernée, ont l'opportunité de fournir un retour sur l'AMECC.

C'est dans ce sens que vous êtes approchés en tant que personne ressource.

Les éléments recueillis à travers les entretiens, questionnaires, discussions ainsi que les documents / données qui auront été mis à notre disposition seront traités de façon strictement confidentielle et seront utilisés exclusivement aux fins de l'évaluation.

Nous vous remercions de votre sollicitude !

	Sous Questions	UNCT/CR	Réponses et Commentaires
PERTINENCE	1.1 Les objectifs général et spécifiques du projet, sont-ils alignés avec les besoins nationaux en matière de gouvernance ? 1.2. Est-ce que les objectifs du projet et leurs activités phares ont répondu aux besoins nationaux réels?	Connaissez-vous le projet AMECC ? Si oui : Selon votre point de vue, comment voyez-vous le degré d'alignement des Objectifs généraux et spécifiques du projet par rapport aux besoins et priorités de la population (bon, suffisant, ou insuffisant) ? et ... par rapport aux priorités du Gouvernement y inclus le Ministère de l'Intérieur et les autres secteurs concernés (bon, suffisant, ou insuffisant) ?	

	2.1 Y a-t-il eu adéquation du projet AMECC avec les politiques nationales prioritaires existantes ? 2.2 Est-ce que les politiques régionales prioritaires existantes se trouvent au diapason avec les objectifs et les stratégies du projet AMECC ?	<i>n.a. (?)</i>	
	3.1. Y a-t-il eu des concertations et des échanges préalables entre les acteurs et partenaires du secteur dans le processus ayant conduit à la conception du projet et lors du processus de confection du cadre logique (voire même au-delà, au niveau de la planification du plan d'action etc.) ? 3.2. Est-ce que l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet a identifié et intégré en son sein l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur ? 3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?	3.1 Est-ce que toutes les entités et structures du SNU pertinentes qui auraient dû participer dans la conception du projet l'ont fait, et si non, pourquoi pas ? Si le cas, comment ; si pas le cas, est-ce qu'elles auraient dû être impliquées dans le processus et, si oui, pourquoi et comment, et quand ? 3.2. Est-ce que l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet a identifié et intégré en son sein l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur ? 3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?	
COHERENCE	4.1 Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés avec les acteurs et les partenaires du secteur ? 4.2. Est-ce qu'un mécanisme de dialogue avec des acteurs et des partenaires du secteur a été instauré en dehors des rencontres du comité de pilotage du projet ?	<i>n.a. (?)</i>	
	5.1 Est-ce qu'il y avait adéquation des activités phares avec les objectifs formulés ? 5.2 Les cibles et indicateurs formulées étaient-ils cohérents avec les résultats escomptés ?	Etes-vous au courant des activités phares et les objectifs formulés du projet AMECC ? Si oui, 5.1 ... y avait-il adéquation des activités phares avec les objectifs formulés ? 5.2 ... les cibles et indicateurs formulées étaient-ils cohérents avec les résultats escomptés ?	

EFFICACITE	6.1. Parmi les objectifs spécifiques identifiés dans le cadre du projet, lesquels ont été atteints pleinement? 6.2. Estimez-vous qu'avec ces résultats obtenus, le projet a atteint son objectif général ?	n.a. (?)	
	7.1. En comparant les objectifs initiaux et les résultats fixés, décliner les principaux résultats phares obtenu	7.1. Selon votre compréhension, qu'est-ce qui ont été les principaux résultats obtenus par le projet AMECC ?	
	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ? 8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ? 8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?	
	9.1. La fréquence des rencontres du comité de pilotage et de suivi du projet était-elle suffisante ? 9.2. Les sessions de COPIL étaient-elles inclusives et bien organisées de manière participative, toujours débouchant sur des échanges productives et fructueuses (si pas le cas, qu'est-ce qui aurait pu être amélioré et comment) ? 9.3. Est-ce que les rapports de ces rencontres et les recommandations formulées ont été tenus et exécutés ?	9.1. La fréquence des rencontres du comité de pilotage et de suivi du projet était-elle suffisante ? 9.2. Les sessions de COPIL étaient-elles inclusives et bien organisées de manière participative, toujours débouchant sur des échanges productives et fructueuses (si pas le cas, qu'est-ce qui aurait pu être amélioré et comment) ? 9.3. Est-ce que les rapports de ces rencontres et les recommandations formulées ont été tenus et exécutés ?	
EFFICIENCE	10.1. Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le projet AMECC par rapport aux ressources mobilisées (humaines, matérielles et financières) ; et Y	10.1. Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le projet AMECC par rapport aux ressources mobilisées (humaines, matérielles et financières) ; et Y a-t-il eu des bonnes ou meilleures pratiques voire des « <i>success stories</i> » ?	

	a-t-il eu des bonnes ou meilleures pratiques voire des « <i>success stories</i> » ? 10.2. Comment appréciez-vous les mécanismes de décaissement et de mise à disposition des ressources allouées ? Ont-ils facilité ou plutôt compliqué l'exécution des activités ?	10.2. Comment appréciez-vous les mécanismes de décaissement et de mise à disposition des ressources allouées ? Ont-ils facilité ou plutôt compliqué l'exécution des activités ?	
	11.1 Des mesures spécifiques ont-elles été prises lors de la conception du projet (au niveau de la structure, de la logique, de la composition des acteurs, etc.) afin d'assurer une utilisation optimale des ressources ? 11.2 Des ajustements, des modifications ou des changements ont-ils été apportés à l'utilisation des ressources financières ? 11.3 Est-ce que les aspects qui ont nui à l'efficacité ont été identifiés et immédiatement corrigés de manière appropriée ?	<i>n.a. (?)</i>	
	12.1 Des obstacles ou des problèmes ont-ils été rencontrés lors de la mise en œuvre du projet ? 12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes identifiés et surmonter les obstacles ?	12.1 Y avait-il des obstacles ou des problèmes majeurs lors de la mise en œuvre du projet et comment est-ce qu'ils ont agi sur le projet? (Si oui, lesquels et qu'est-ce qui en étaient les raisons?) 12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes identifiés et surmonter les obstacles ?	
VIABILITE	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ? 13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ? 13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?	
	14.1 Les acteurs / actrices du projet ont-ils développé des compétences et acquis des connaissances pendant le projet ? 14.2 Les acteurs / actrices du projet ont-ils pu intégrer ces compétences et ces connaissances dans leur pratique professionnelle et/ou quotidienne ?	<i>n.a. (?)</i>	

DROITS HUMAINES ET EGALITE DE GENRE	15.1. Est-ce que des groupes les plus vulnérables ont été impliqués et participé de manière systématique au processus de sensibilisation, de planification et de mise en œuvre du projet ? 15.2. Les plans de mise en œuvre ont-ils pris en compte les préoccupations des groupes vulnérables notamment en tant que jeunes, femmes, personnes avec handicap ? 15.3. Pourrait-on davantage améliorer l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées etc.)?	n.a. (?)	
	16.1. L'accès aux services et aux traitements prend-il en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes dans la prestation des services ? 16.2. Les aspects de genre ont-ils été pris en compte dans l'accès aux services et aux traitements lors de la prestation de services pour les filles et les garçons, les hommes et les femmes, la communauté LGBTQ+ ? 16.3 L'égalité et l'équité dans l'accès aux services et au traitement ont-elles été prises en compte dans la fourniture de services aux individus, aux populations rurales et urbaines, aux citoyens de la diaspora, aux citoyens de diverses îles, etc.?	n.a. (?)	

Guide d'entretien pour les préfectures

INTRODUCTION AUX INVESTIGATIONS

Nous avons été mandatés par l'UNICEF pour réaliser l'évaluation rétrospective du Projet d'Appui à l'état-Civil aux Comores (AMECC)
Pour assurer une efficacité du processus, une démarche participative est adoptée. Cela suppose que les parties prenantes, Le Ministère de l'intérieur, les membres de l'équipe de projet jusqu'à la population concernée, ont l'opportunité de fournir un retour sur l'AMECC.

C'est dans ce sens que vous êtes approchés en tant que personne ressource.

Les éléments recueillis à travers les entretiens, questionnaires, discussions ainsi que les documents / données qui auront été mis à notre disposition seront traités de façon strictement confidentielle et seront utilisés exclusivement aux fins de l'évaluation.

Nous vous remercions de votre sollicitude !

	Sous Questions	Préfets	Réponses et Commentaires
PERTINENCE	1.1 Les objectifs général et spécifiques du projet, sont-ils alignés avec les besoins nationaux en matière de gouvernance ? 1.2. Est-ce que les objectifs du projet et leurs activités phares ont répondu aux besoins nationaux réels?	Connaissez-vous le projet AMECC ? Si oui : Selon votre point de vue, comment voyez-vous le degré d'alignement des Objectifs généraux et spécifiques du projet par rapport aux besoins et priorités de la population (bon, suffisant, ou insuffisant) ? et ... par rapport aux priorités du Gouvernement y inclus le Ministère de l'Intérieur et les autres secteurs concernés (bon, suffisant, ou insuffisant) ?	
	2.1 Y a-t-il eu adéquation du projet AMECC avec les politiques nationales prioritaires existantes ? 2.2 Est-ce que les politiques régionales prioritaires existantes se trouvent au diapason avec les objectifs et les stratégies du projet AMECC ?	2.1 Y a-t-il eu adéquation du projet AMECC avec les politiques nationales prioritaires existantes ? <i>Donnez des détails, svp.</i> 2.2 Les objectifs et stratégies du projet AMECC bien alignés avec les politiques régionales prioritaires existantes ? <i>Donnez des détails, svp.</i>	
	3.1. Y a-t-il eu des concertations et des échanges préalables entre les acteurs et partenaires du secteur dans le processus ayant conduit à la conception du projet et lors du processus de confection du cadre logique (voire même au-delà, au niveau de la planification du plan d'action etc.) ? 3.2. Est-ce que l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet a identifié et intégré en son sein l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur ? 3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?	3.1 Est-ce que les Préfectures ont participé dans la conception du projet ? Si oui, comment ; si pas le cas, est-ce qu'elles auraient dû être impliquées dans le processus et si oui, pourquoi et comment, et quand ? 3.2. Est-ce que l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet a identifié et intégré en son sein l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur ? 3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?	

COHERENCE	4.1 Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés avec les acteurs et les partenaires du secteur ? 4.2. Est-ce qu'un mécanisme de dialogue avec des acteurs et des partenaires du secteur a été instauré en dehors des rencontres du comité de pilotage du projet ?	4.1 Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés avec les acteurs et les partenaires du secteur ? 4.2. Est-ce qu'un mécanisme de dialogue avec des acteurs et des partenaires du secteur a été instauré en dehors des rencontres du comité de pilotage du projet ?	
	5.1 Est-ce qu'il y avait adéquation des activités phares avec les objectifs formulés ? 5.2 Les cibles et indicateurs formulées étaient-ils cohérents avec les résultats escomptés ?	Etes-vous au courant des activités phares et les objectifs formulés du projet AMECC ? Si oui, au niveau de votre Préfecture ... 5.1 ... y avait-il adéquation des activités phares avec les objectifs formulés ? 5.2 ... et les cibles et indicateurs formulées étaient-ils cohérents avec les résultats escomptés ?	
EFFICACITE	6.1. Parmi les objectifs spécifiques identifiés dans le cadre du projet, lesquels ont été atteints pleinement? 6.2. Estimez-vous qu'avec ces résultats obtenus, le projet a atteint son objectif général ?	6.1. Au niveau de votre Préfecture, quels objectifs et résultats principaux ont pu être atteints par le projet en matière de la réforme du système et mécanisme voire des procédures de l'Etat civil?	
	7.1. En comparant les objectifs initiaux et les résultats fixés, décliner les principaux résultats phares obtenu	7.1. Selon votre compréhension, qu'est-ce qui ont été les principaux résultats obtenus par le projet AMECC, à votre niveau/vous concernant ?	
	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ? 8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ? 8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?	
	9.1. La fréquence des rencontres du comité de pilotage et de suivi du projet était-elle suffisante ? 9.2. Les sessions de COPIL étaient-elles inclusives et bien organisés de manière participative, toujours débouchant	-	

	sur des échanges productives et fructueuses (si pas le cas, qu'est-ce qui aurait pu être amélioré et comment) ? 9.3. Est-ce que les rapports de ces rencontres et les recommandations formulées ont été tenus et exécutés ?		
EFFICIENCE	10.1. Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le projet AMECC par rapport aux ressources mobilisées (humaines, matérielles et financières) ; et Y a-t-il eu des bonnes ou meilleures pratiques voire des « <i>success stories</i> » ? 10.2. Comment appréciez-vous les mécanismes de décaissement et de mise à disposition des ressources allouées ? Ont-ils facilité ou plutôt compliqué l'exécution des activités ?	-	
	11.1 Des mesures spécifiques ont-elles été prises lors de la conception du projet (au niveau de la structure, de la logique, de la composition des acteurs, etc.) afin d'assurer une utilisation optimale des ressources ? 11.2 Des ajustements, des modifications ou des changements ont-ils été apportés à l'utilisation des ressources financières ? 11.3 Est-ce que les aspects qui ont nui à l'efficacité ont été identifiés et immédiatement corrigés de manière appropriée ?	-	
	12.1 Des obstacles ou des problèmes ont-ils été rencontrés lors de la mise en œuvre du projet ? 12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes identifiés et surmonter les obstacles ?	-	
	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ? 13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?	-	
VIABILITE			

	14.1 Les acteurs / actrices du projet ont-ils développé des compétences et acquis des connaissances pendant le projet ? 14.2 Les acteurs / actrices du projet ont-ils pu intégrer ces compétences et ces connaissances dans leur pratique professionnelle et/ou quotidienne ?	-	
DROITS HUMAINES ET EGALITE DE GENRE	15.1. Est-ce que des groupes les plus vulnérables ont été impliqués et participé de manière systématique au processus de sensibilisation, de planification et de mise en œuvre du projet ? 15.2. Les plans de mise en œuvre ont-ils pris en compte les préoccupations des groupes vulnérables notamment en tant que jeunes, femmes, personnes avec handicap ? 15.3. Pourrait-on davantage améliorer l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées etc.)?	-	
	16.1. L'accès aux services et aux traitements prend-il en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes dans la prestation des services ? 16.2. Les aspects de genre ont-ils été pris en compte dans l'accès aux services et aux traitements lors de la prestation de services pour les filles et les garçons, les hommes et les femmes, la communauté LGBTQ+ ? 16.3 L'égalité et l'équité dans l'accès aux services et au traitement ont-elles été prises en compte dans la fourniture de services aux individus, aux populations rurales et urbaines, aux citoyens de la diaspora, aux citoyens de diverses îles, etc.?	16.1. L'accès aux services et aux traitements prend-il en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes dans la prestation des services ? 16.2. Les aspects de genre ont-ils été pris en compte dans l'accès aux services et aux traitements lors de la prestation de services pour les filles et les garçons, les hommes et les femmes, la communauté LGBTQ+ ? 16.3 L'égalité et l'équité dans l'accès aux services et au traitement ont-elles été prises en compte dans la fourniture de services aux individus, aux populations rurales et urbaines, aux citoyens de la diaspora, aux citoyens de diverses îles, etc.?	

INTRODUCTION AUX INVESTIGATIONS

*Nous avons été mandatés par l'UNICEF pour réaliser l'évaluation rétrospective du Projet d'Appui à l'état-Civil aux Comores (AMECC)
Pour assurer une efficacité du processus, une démarche participative est adoptée. Cela suppose que les parties prenantes, Le Ministère de l'intérieur,
les membres de l'équipe de projet jusqu'à la population concernée, ont l'opportunité de fournir un retour sur l'AMECC.*

C'est dans ce sens que vous êtes approchés en tant que personne ressource.

*Les éléments recueillis à travers les entretiens, questionnaires, discussions ainsi que les documents / données qui auront été mis à notre disposition seront traités de façon
strictement confidentielle et seront utilisés exclusivement aux fins de l'évaluation.*

Nous vous remercions de votre sollicitude !

	Sous Questions	INSEED, santé, éducation, protection sociale etc.	Réponses et Commentaires
PERTINENCE	1.1 Les objectifs général et spécifiques du projet, sont-ils alignés avec les besoins nationaux en matière de gouvernance ? 1.2. Est-ce que les objectifs du projet et leurs activités phares ont répondu aux besoins nationaux réels?	Connaissez-vous le projet AMECC ? Si oui : Selon votre point de vue, comment voyez-vous le degré d'alignement des Objectifs généraux et spécifiques du projet par rapport aux besoins et priorités de la population (bon, suffisant, ou insuffisant) ? et ... par rapport aux priorités du Gouvernement y inclus le Ministère de l'Intérieur et les autres secteurs concernés (bon, suffisant, ou insuffisant) ?	
	2.1 Y a-t-il eu adéquation du projet AMECC avec les politiques nationales prioritaires existantes ? 2.2 Est-ce que les politiques régionales prioritaires existantes se trouvent au diapason avec les objectifs et les stratégies du projet AMECC ?	2.1 Y a-t-il eu adéquation du projet AMECC avec les politiques nationales prioritaires existantes ? <i>Donnez des détails, svp.</i> 2.2 Les objectifs et stratégies du projet AMECC bien alignés avec les politiques régionales prioritaires existantes ? <i>Donnez des détails, svp.</i>	
	3.1. Y a-t-il eu des concertations et des échanges préalables entre les acteurs et partenaires du secteur dans le processus ayant conduit à la conception du projet et lors du processus de confection du cadre logique (voire même au-delà, au niveau de la planification du plan d'action etc.) ?	3.1 Est-ce que les secteurs concernés du gouvernement y inclus l'INSEED ont participé dans la conception du projet ? Si oui, comment ; si pas le cas, est-ce qu'ils auraient dû être impliqués dans le processus et si oui, pourquoi et comment, et quand ? 3.2. Est-ce que l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet a identifié et intégré en son sein l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur ?	

	3.2. Est-ce que l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet a identifié et intégré en son sein l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur ? 3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?	3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?	
COHERENCE	4.1 Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés avec les acteurs et les partenaires du secteur ? 4.2. Est-ce qu'un mécanisme de dialogue avec des acteurs et des partenaires du secteur a été instauré en dehors des rencontres du comité de pilotage du projet ?	4.1.1 Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés avec les acteurs et les partenaires du secteur ? 4.1.2 Pour la diaspora et Mayotte, observez-vous des régimes ou protocoles spécifiques ? 4.2. Est-ce qu'un mécanisme de dialogue avec des acteurs et des partenaires du secteur a été instauré en dehors des rencontres du comité de pilotage du projet ?	
	5.1 Est-ce qu'il y avait adéquation des activités phares avec les objectifs formulés ? 5.2 Les cibles et indicateurs formulées étaient-ils cohérents avec les résultats escomptés ?	5.1 Est-ce qu'il y avait adéquation des activités phares avec les objectifs formulés ? 5.2 Les cibles et indicateurs formulées étaient-ils cohérents avec les résultats escomptés ?	
	6.1. Parmi les objectifs spécifiques identifiés dans le cadre du projet, lesquels ont été atteints pleinement? 6.2. Estimez-vous qu'avec ces résultats obtenus, le projet a atteint son objectif général ?	6.1. Parmi les objectifs spécifiques identifiés dans le cadre du projet et spécifiquement ceux concernant votre domaine ou secteur respectif, lesquels ont été atteints pleinement? 6.2. Estimez-vous qu'avec ces résultats obtenus, le projet a atteint son objectif général ?	
EFFICACITE	7.1. En comparant les objectifs initiaux et les résultats fixés, décliner les principaux résultats phares obtenu	7.1. Selon votre compréhension, qu'est-ce qui ont été les principaux résultats obtenus par le projet AMECC, à votre niveau/vous concernant ?	
	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ? 8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ? 8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?	

	9.1. La fréquence des rencontres du comité de pilotage et de suivi du projet était-elle suffisante ? 9.2. Les sessions de COPIL étaient-elles inclusives et bien organisées de manière participative, toujours débouchant sur des échanges productives et fructueuses (si pas le cas, qu'est-ce qui aurait pu être amélioré et comment) ? 9.3. Est-ce que les rapports de ces rencontres et les recommandations formulées ont été tenus et exécutés ?	9.1. La fréquence des rencontres du comité de pilotage et de suivi du projet était-elle suffisante ? 9.2. Les sessions de COPIL étaient-elles inclusives et bien organisées de manière participative, toujours débouchant sur des échanges productives et fructueuses (si pas le cas, qu'est-ce qui aurait pu être amélioré et comment) ? 9.3. Est-ce que les rapports de ces rencontres et les recommandations formulées ont été tenus et exécutés ?	
	10.1. Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le projet AMECC par rapport aux ressources mobilisées (humaines, matérielles et financières) ; et Y a-t-il eu des bonnes ou meilleures pratiques voire des « <i>success stories</i> » ? 10.2. Comment appréciez-vous les mécanismes de décaissement et de mise à disposition des ressources allouées ? Ont-ils facilité ou plutôt compliqué l'exécution des activités ?	10.1. Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le projet AMECC par rapport aux ressources mobilisées (humaines, matérielles et financières) ; et Y a-t-il eu des bonnes ou meilleures pratiques voire des « <i>success stories</i> » ? 10.2. Comment appréciez-vous les mécanismes de décaissement et de mise à disposition des ressources allouées ? Ont-ils facilité ou plutôt compliqué l'exécution des activités ?	
EFFICACITE	11.1 Des mesures spécifiques ont-elles été prises lors de la conception du projet (au niveau de la structure, de la logique, de la composition des acteurs, etc.) afin d'assurer une utilisation optimale des ressources ? 11.2 Des ajustements, des modifications ou des changements ont-ils été apportés à l'utilisation des ressources financières ? 11.3 Est-ce que les aspects qui ont nui à l'efficacité ont été identifiés et immédiatement corrigés de manière appropriée ?	11.1 Des mesures spécifiques ont-elles été prises lors de la conception du projet (au niveau de la structure, de la logique, de la composition des acteurs, etc.) afin d'assurer une utilisation optimale des ressources ? 11.2 Des ajustements, des modifications ou des changements ont-ils été apportés à l'utilisation des ressources financières ? 11.3 Est-ce que les aspects qui ont nui à l'efficacité ont été identifiés et immédiatement corrigés de manière appropriée ?	
	12.1 Des obstacles ou des problèmes ont-ils été rencontrés lors de la mise en œuvre du projet ? 12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes identifiés et surmonter les obstacles ?	12.1 Y avait-il des obstacles ou des problèmes majeurs lors de la mise en œuvre du projet et comment est-ce qu'ils ont agi sur le projet ? (Si oui, lesquels et qu'est-ce qui en étaient les raisons?) 12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes identifiés et surmonter les obstacles	

VIABILITE	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ? 13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ? 13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?	
	14.1 Les acteurs / actrices du projet ont-ils développé des compétences et acquis des connaissances pendant le projet ? 14.2 Les acteurs / actrices du projet ont-ils pu intégrer ces compétences et ces connaissances dans leur pratique professionnelle et/ou quotidienne ?	14.1 Au niveau communal, est-ce que les acteurs / actrices du projet (Mairies, Bureau et Centres EC, acteurs religieux et sages-femmes, ONG/OSC, population générale) ont-ils développé des compétences et acquis des connaissances grâce au projet ? <i>Pouvez-vous en donner des exemples probants ?</i> 14.2 Est-ce que, au niveau communal, les acteurs / actrices du projet ont-ils pu intégrer ces compétences et ces connaissances dans leur pratique professionnelle et/ou quotidienne ? <i>Pouvez-vous en donner des exemples probants ?</i>	
DROITS HUMAINES ET EGALITE DE GENRE	15.1. Est-ce que des groupes les plus vulnérables ont été impliqués et participé de manière systématique au processus de sensibilisation, de planification et de mise en œuvre du projet ? 15.2. Les plans de mise en œuvre ont-ils pris en compte les préoccupations des groupes vulnérables notamment en tant que jeunes, femmes, personnes avec handicap ? 15.3. Pourrait-on davantage améliorer l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées etc.)?	15.1. Est-ce que des groupes les plus vulnérables ont été impliqués et participé de manière systématique au processus de sensibilisation, de planification et de mise en œuvre du projet ? 15.2. Les plans de mise en œuvre ont-ils pris en compte les préoccupations des groupes vulnérables notamment en tant que jeunes, femmes, personnes avec handicap ? 15.3. Pourrait-on davantage améliorer l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées etc.)?	
	16.1. L'accès aux services et aux traitements prend-il en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes dans la prestation des services ? 16.2. Les aspects de genre ont-ils été pris en compte dans l'accès aux services et aux traitements lors de la prestation de services pour les filles et les garçons, les hommes et les femmes, la communauté LGBTQ+ ? 16.3 L'égalité et l'équité dans l'accès aux services et au traitement ont-elles été prises en compte dans la fourniture de services aux individus, aux populations rurales et urbaines, aux citoyens de la diaspora, aux citoyens de diverses îles, etc.?	16.1. L'accès aux services et aux traitements prend-il en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes dans la prestation des services ? 16.2. Les aspects de genre ont-ils été pris en compte dans l'accès aux services et aux traitements lors de la prestation de services pour les filles et les garçons, les hommes et les femmes, la communauté LGBTQ+ ? 16.3 L'égalité et l'équité dans l'accès aux services et au traitement ont-elles été prises en compte dans la fourniture de services aux individus, aux populations rurales et urbaines, aux citoyens de la diaspora, aux citoyens de diverses îles, etc.?	

INTRODUCTION AUX INVESTIGATIONS

*Nous avons été mandatés par l'UNICEF pour réaliser l'évaluation rétrospective du Projet d'Appui à l'état-Civil aux Comores (AMECC)
Pour assurer une efficacité du processus, une démarche participative est adoptée. Cela suppose que les parties prenantes, Le Ministère de l'intérieur,
les membres de l'équipe de projet jusqu'à la population concernée, ont l'opportunité de fournir un retour sur l'AMECC.*

C'est dans ce sens que vous êtes approchés en tant que personne ressource.

*Les éléments recueillis à travers les entretiens, questionnaires, discussions ainsi que les documents / données qui auront été mis à notre disposition seront traités de façon
strictement confidentielle et seront utilisés exclusivement aux fins de l'évaluation.*

Nous vous remercions de votre sollicitude !

	Sous Questions	Société civile et population	Réponses et Commentaires
PERTINENCE	1.1 Les objectifs général et spécifiques du projet, sont-ils alignés avec les besoins nationaux en matière de gouvernance ? 1.2. Est-ce que les objectifs du projet et leurs activités phares ont répondu aux besoins nationaux réels?	Connaissez-vous le projet AMECC ? Si oui : Selon votre point de vue, comment voyez-vous le degré d'alignement des Objectifs généraux et spécifiques du projet par rapport aux besoins et priorités de la population (bon, suffisant, ou insuffisant) ? et ... par rapport aux priorités du Gouvernement y inclus le Ministère de l'Intérieur et les autres secteurs concernés (bon, suffisant, ou insuffisant) ?	
	2.1 Y a-t-il eu adéquation du projet AMECC avec les politiques nationales prioritaires existantes ? 2.2 Est-ce que les politiques régionales prioritaires existantes se trouvent au diapason avec les objectifs et les stratégies du projet AMECC ?	<i>n.a. (?)</i>	
	3.1. Y a-t-il eu des concertations et des échanges préalables entre les acteurs et partenaires du secteur dans le processus ayant conduit à la conception du projet et lors du processus de confection du cadre logique (voire même au-delà, au niveau de la planification du plan d'action etc.) ?	3.1 Est-ce que la structures de la société civile ont pu, voire ont-ils eu la possibilité de, participer dans la conception du projet ? Si oui, comment ; si pas le cas, est-ce qu'ils auraient dû être impliqués dans le processus et si oui, pourquoi et comment, et quand ? 3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?	

	3.2. Est-ce que l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet a identifié et intégré en son sein l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur ? 3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?		
COHERENCE	4.1 Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés avec les acteurs et les partenaires du secteur ? 4.2. Est-ce qu'un mécanisme de dialogue avec des acteurs et des partenaires du secteur a été instauré en dehors des rencontres du comité de pilotage du projet ?	4.1 Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés avec les acteurs et les partenaires du secteur y inclus la société civile ? 4.2. Est-ce qu'un mécanisme de dialogue avec des acteurs et des partenaires y inclus la société civile a été instauré en dehors des rencontres du comité de pilotage du projet ?	
	5.1 Est-ce qu'il y avait adéquation des activités phares avec les objectifs formulés ? 5.2 Les cibles et indicateurs formulées étaient-ils cohérents avec les résultats escomptés ?	Etes-vous au courant des activités phares et les objectifs formulés du projet AMECC ? Si oui, 5.1 ... y avait-il adéquation des activités phares avec les objectifs formulés ? 5.2 ... les cibles et indicateurs formulées étaient-ils cohérents avec les résultats escomptés ?	
	6.1. Parmi les objectifs spécifiques identifiés dans le cadre du projet, lesquels ont été atteints pleinement? 6.2. Estimez-vous qu'avec ces résultats obtenus, le projet a atteint son objectif général ?	6.1. Parmi les objectifs spécifiques identifiés dans le cadre du projet et spécifiquement ceux concernant votre domaine ou secteur respectif, lesquels ont été atteints pleinement? 6.2. Estimez-vous qu'avec ces résultats obtenus, le projet a atteint son objectif général ?	
EFFICACITE	7.1. En comparant les objectifs initiaux et les résultats fixés, décliner les principaux résultats phares obtenu	7.1. Selon votre compréhension, qu'est-ce qui ont été les principaux résultats obtenus par le projet AMECC, à votre niveau/vous concernant ?	
	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ? 8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ? 8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?	

	9.1. La fréquence des rencontres du comité de pilotage et de suivi du projet était-elle suffisante ? 9.2. Les sessions de COPIL étaient-elles inclusives et bien organisées de manière participative, toujours débouchant sur des échanges productives et fructueuses (si pas le cas, qu'est-ce qui aurait pu être amélioré et comment) ? 9.3. Est-ce que les rapports de ces rencontres et les recommandations formulées ont été tenus et exécutés ?	9.1. La fréquence des rencontres du comité de pilotage et de suivi du projet était-elle suffisante ? 9.2. Les sessions de COPIL étaient-elles inclusives et bien organisées de manière participative, toujours débouchant sur des échanges productives et fructueuses (si pas le cas, qu'est-ce qui aurait pu être amélioré et comment) ? 9.3. Est-ce que les rapports de ces rencontres et les recommandations formulées ont été tenus et exécutés ?	
EFFICIENCE	10.1. Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le projet AMECC par rapport aux ressources mobilisées (humaines, matérielles et financières) ; et Y a-t-il eu des bonnes ou meilleures pratiques voire des « <i>success stories</i> » ? 10.2. Comment appréciez-vous les mécanismes de décaissement et de mise à disposition des ressources allouées ? Ont-ils facilité ou plutôt compliqué l'exécution des activités ?	10.1. Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le projet AMECC par rapport aux ressources mobilisées (humaines, matérielles et financières) ; et Y a-t-il eu des bonnes ou meilleures pratiques voire des « <i>success stories</i> » ? 10.2. Comment appréciez-vous les mécanismes de décaissement et de mise à disposition des ressources allouées ? Ont-ils facilité ou plutôt compliqué l'exécution des activités ?	
	12.1 Des obstacles ou des problèmes ont-ils été rencontrés lors de la mise en œuvre du projet ? 12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes identifiés et surmonter les obstacles ?	12.1 Y avait-il des obstacles ou des problèmes majeurs lors de la mise en œuvre du projet et comment est-ce qu'ils ont agi sur le projet ? (Si oui, lesquels et qu'est-ce qui en étaient les raisons?) 12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes identifiés et surmonter les obstacles	
VIABILITE	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ? 13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ? 13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?	
	14.1 Les acteurs / actrices du projet ont-ils développé des compétences et acquis des connaissances pendant le projet ? 14.2 Les acteurs / actrices du projet ont-ils pu intégrer ces compétences et ces connaissances dans leur pratique professionnelle et/ou quotidienne ?	14.1 Au niveau communal, est-ce que les acteurs / actrices du projet (Mairies, Bureau et Centres EC, acteurs religieux et sages-femmes, ONG/OSC, population générale) ont-ils développé des compétences et acquis des connaissances grâce au projet ? <i>Pouvez-vous en donner des exemples probants ?</i> 14.2 Est-ce que, au niveau communal, les acteurs / actrices du projet ont-ils pu intégrer ces compétences et ces connaissances dans leur pratique professionnelle et/ou quotidienne ? <i>Pouvez-vous en donner des exemples probants ?</i>	

DROITS HUMAINES ET EGALITE DE GENRE	15.1. Est-ce que des groupes les plus vulnérables ont été impliqués et participé de manière systématique au processus de sensibilisation, de planification et de mise en œuvre du projet ? 15.2. Les plans de mise en œuvre ont-ils pris en compte les préoccupations des groupes vulnérables notamment en tant que jeunes, femmes, personnes avec handicap ? 15.3. Pourrait-on davantage améliorer l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées etc.)?	15.1. Est-ce que des groupes les plus vulnérables ont été impliqués et participé de manière systématique au processus de sensibilisation, de planification et de mise en œuvre du projet ? 15.2. Les plans de mise en œuvre ont-ils pris en compte les préoccupations des groupes vulnérables notamment en tant que jeunes, femmes, personnes avec handicap ? 15.3. Pourrait-on davantage améliorer l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées etc.)?	
	16.1. L'accès aux services et aux traitements prend-il en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes dans la prestation des services ? 16.2. Les aspects de genre ont-ils été pris en compte dans l'accès aux services et aux traitements lors de la prestation de services pour les filles et les garçons, les hommes et les femmes, la communauté LGBTQ+ ? 16.3 L'égalité et l'équité dans l'accès aux services et au traitement ont-elles été prises en compte dans la fourniture de services aux individus, aux populations rurales et urbaines, aux citoyens de la diaspora, aux citoyens de diverses îles, etc.?	16.1. L'accès aux services et aux traitements prend-il en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes dans la prestation des services ? 16.2. Les aspects de genre ont-ils été pris en compte dans l'accès aux services et aux traitements lors de la prestation de services pour les filles et les garçons, les hommes et les femmes, la communauté LGBTQ+ ? 16.3 L'égalité et l'équité dans l'accès aux services et au traitement ont-elles été prises en compte dans la fourniture de services aux individus, aux populations rurales et urbaines, aux citoyens de la diaspora, aux citoyens de diverses îles, etc.?	

Guide d'entretien pour les cadis, naïbs, sages-femmes etc.

INTRODUCTION AUX INVESTIGATIONS

*Nous avons été mandatés par l'UNICEF pour réaliser l'évaluation rétrospective du Projet d'Appui à l'état-Civil aux Comores (AMECC)
Pour assurer une efficacité du processus, une démarche participative est adoptée. Cela suppose que les parties prenantes, Le Ministère de l'intérieur, les membres de l'équipe de projet jusqu'à la population concernée, ont l'opportunité de fournir un retour sur l'AMECC.*

C'est dans ce sens que vous êtes approchés en tant que personne ressource.

Les éléments recueillis à travers les entretiens, questionnaires, discussions ainsi que les documents / données qui auront été mis à notre disposition seront traités de façon strictement confidentielle et seront utilisés exclusivement aux fins de l'évaluation.

Nous vous remercions de votre sollicitude !

	Sous Questions	Cadis, naïbs, sages-femmes etc.	Réponses et Commentaires
PERTINENCE	3.1. Y a-t-il eu des concertations et des échanges préalables entre les acteurs et partenaires du secteur dans le processus ayant conduit à la conception du projet et lors du processus de confection du cadre logique (voire même au-delà, au niveau de la planification du plan d'action etc.) ? 3.2. Est-ce que l'instance de pilotage de la mise en œuvre du projet a identifié et intégré en son sein l'ensemble des acteurs et des partenaires du secteur ? 3.3. Est-ce que l'UNICEF était le bon choix pour mener ce projet (si oui, pourquoi ; si non, qu'est-ce qui auraient pu être de meilleures alternatives et pourquoi) ?	3.1 Est-ce que votre personnel concerné avec les questions de l'Etat civil a pu participer dans la conception du projet ? Si oui, comment ; si pas le cas, est-ce qu'ils aurait fallu que vous soyez impliqués dans le processus et si oui, pourquoi et comment, et quand ?	
COHERENCE	4.1 Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés avec les acteurs et les partenaires du secteur ? 4.2. Est-ce qu'un mécanisme de dialogue avec des acteurs et des partenaires du secteur a été instauré en dehors des rencontres du comité de pilotage du projet ?	4.1 Est-ce que suffisamment de mécanismes et de procédures communs de suivi et d'évaluation collectifs ont été organisés et comment est-ce que les structures et acteurs religieux y participent, le cas échéant ? 4.2. Les acteurs et structures du secteur religieux, participent-ils dans de(s) mécanisme(s) de dialogue multi-partenaires du projet, et/ou le comité de pilotage du projet ; si pas le cas, pourquoi pas (pas invité, pas de telles plateformes en place)?	
EFFICACITE	7.1. En comparant les objectifs initiaux et les résultats fixés, décrire les principaux résultats phares obtenus	7.1. Selon votre compréhension, qu'est-ce qui ont été les principaux résultats obtenus par le projet AMECC, à votre niveau/vous concernant ?	
	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ? 8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?	8.1. Quels sont les facteurs clés qui expliquent les résultats positifs obtenus ? 8.2 Y avait-il des objectifs non-achevés et si oui, qu'est-ce qui étaient les raisons pouvant expliquer ce manque de performance voire d'échec ? 8.3. Est-ce qu'il y avait des effets inattendus négatifs et si oui, quels sont les facteurs clés qui peuvent expliquer cela ?	

EFFICIENCE	12.1 Des obstacles ou des problèmes ont-ils été rencontrés lors de la mise en œuvre du projet ?	12.1 Y avait-il des obstacles ou des problèmes majeurs lors de la mise en œuvre du projet et comment est-ce qu'ils ont agi sur le projet ?	
	12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes identifiés et surmonter les obstacles ?	(Si oui, lesquels et qu'est-ce qui en étaient les raisons?) 12.2 Des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes identifiés et surmonter les obstacles ?	
VIABILITE	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ?	13. 1. Depuis la fin du projet, la pérennité des résultats est-elle acquise et garantie ?	
	13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?	13.2. Les principales étapes ont-elles été identifiées pour la viabilité technique, administrative et financière ?	
	14.1 Les acteurs / actrices du projet ont-ils développé des compétences et acquis des connaissances pendant le projet ?	14.1 Avez-vous, en tant qu'acteurs religieux ou sages-femmes, avez pu développer des compétences et acquis des connaissances grâce au projet ? <i>Pouvez-vous en donner des exemples probants ?</i>	
	14.2 Les acteurs / actrices du projet ont-ils pu intégrer ces compétences et ces connaissances dans leur pratique professionnelle et/ou quotidienne ?	14.2 Avez-vous pu intégrer ces compétences et connaissances dans votre pratique professionnelle et/ou quotidienne ? <i>Pouvez-vous en donner des exemples probants ?</i>	
DROITS HUMAINES ET EGALITE DE GENRE	15.1. Est-ce que des groupes les plus vulnérables ont été impliqués et participé de manière systématique au processus de sensibilisation, de planification et de mise en œuvre du projet ?	15.1. Est-ce que des groupes les plus vulnérables ont été impliqués et participé de manière systématique au processus de sensibilisation, de planification et de mise en œuvre du projet ?	
	15.2. Les plans de mise en œuvre ont-ils pris en compte les préoccupations des groupes vulnérables notamment en tant que jeunes, femmes, personnes avec handicap ?	15.2. Les plans de mise en œuvre ont-ils pris en compte les préoccupations des groupes vulnérables notamment en tant que jeunes, femmes, personnes avec handicap ?	
	15.3. Pourrait-on davantage améliorer l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées etc.)?	15.3. Pourrait-on davantage améliorer l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées etc.)?	
	16.1. L'accès aux services et aux traitements prend-il en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes dans la prestation des services ?	16.1. L'accès aux services et aux traitements prend-il en compte l'égalité et l'équité dans l'accès pour les adultes, les enfants et les jeunes dans la prestation des services ?	
	16.2. Les aspects de genre ont-ils été pris en compte dans l'accès aux services et aux traitements lors de la prestation de services pour les filles et les	16.2. Les aspects de genre ont-ils été pris en compte dans l'accès aux services et aux traitements lors de la prestation de services pour les filles et les garçons, les hommes et les femmes, la communauté LGBTQ+ ?	
	16.2. Les aspects de genre ont-ils été pris en compte dans l'accès aux services et aux traitements lors de la prestation de services pour les filles et les	16.3 L'égalité et l'équité dans l'accès aux services et au traitement ont-elles été prises en compte dans la fourniture de services à tous les individus (y compris les personnes en	

garçons, les hommes et les femmes, la communauté LGBTQ+ ?	situation de handicap), aux populations rurales et urbaines, aux citoyens de la diaspora, aux citoyens de diverses îles, etc.?	
16.3 L'égalité et l'équité dans l'accès aux services et au traitement ont-elles été prises en compte dans la fourniture de services aux individus, aux populations rurales et urbaines, aux citoyens de la diaspora, aux citoyens de diverses îles, etc.?		

Approche pour les discussions en groupe

Lors des discussions de groupes de discussion avec des membres appartenant à la même catégorie d'intervenants, le guide d'entrevue respectif sera utilisé pour guider la séance. Si, en raison de contraintes logistiques (espace, disponibilité limitée des interlocuteurs ou fenêtre de temps limitée laissée par le calendrier quotidien des visites et des déplacements), il est nécessaire d'écourter les sessions, la discussion se concentrera sur les questions clés qui auront fait surface lors des discussions précédentes sur le terrain. Les séances d'entrevue et les groupes de discussion qui auront lieu dans les îles voisines bénéficieront des discussions précédentes tenues sur l'île principale, car elles s'appuieront sur les idées antérieures sur des sujets, des questions et des défis clés, de manière itérative. Cela étant dit, l'espace nécessaire sera toujours accordé à chaque groupe de personnes interrogées pour qu'elles puissent exprimer et développer pleinement leur propre point de vue. Les évaluateurs veilleront à ne s'appuyer que sur les éléments préliminaires d'autres réunions précédentes au cours de la phase de collecte des données, si nécessaire ou indiqué, afin d'alimenter une discussion en vue d'obtenir d'autres informations critiques ou d'affiner et de peaufiner, le cas échéant, certaines hypothèses ou positions avancées par les interlocuteurs, notamment en vue d'assurer une justification rationnelle des jugements ou des déclarations plus fortes avancées par les intervenants.

I- Tableaux de codage et cartes

Tableaux de codage

Tableau 5 : Légende pour tableaux de codage

	Légende
	Conflit de Compétence(s) Préfecture – Commune(s)
Cat. A	Commune sans Villages (existence d'un Bureau d'Etat civil, absence de Centres d'Etat civil)
Cat. B	Communes dont seulement quelques-uns des villages sont munis d'un Centre d'Etat civil
Cat. C	Communes avec Bureau Etat civil dont tous les villages sont démunis de Centres d'Etat civil

Tableau 6 : Tableau de codage Ngazidja (Grande Comores)

Ngazidja (Grande Comores)		
Préfecture de Centre		
Moroni	Ville de Moroni	
Bambao Yadjou	3 villes ou villages	Mkazi, Mvouni, Mavingouni
Bambao Ya Hari	9 villes ou villages	Vouvouni, M'Dé, Selea, Nioumadzaha, Moindzaza Djoumbé, Mboudadjou, Daoeni, Dzahani, Boueni
Bamabao Ya Mboini	5 villes ou villages	Iconi, Mbachilé, Moindzaza Mboini, Ndrouani, Séréhini
Préfecture de Hambou		
Tsinimoipangua	7 villes ou villages	Mitsoudjé, Troumbéni, Chouani, Djoumoichongo, Banguoi, Nkomioni, Salimani
Djournopangua	5 villes ou villages	Singani, Mdjoiezi, Hetsa, Bambani, Dzahadjou
Préfecture de Mbadjini Sud Ouest		
Ngouengoe	11 villes ou villages	Dembeni, Mdjankagnoi, Mboudé Ya Mboini, Mlimani, Panda, Mindradou, Mandzissani, Tsinimoichongo, Kandzilé, Makorani, Itsoundzou
Nioumagama	8 villes ou villages	Ouzioini, Ifoundihé Chadjou, Ifoundihé, Chamboini, Dima, Nkourani ya Sima, Domoni, Dzoidjou, Famaré
Préfecture de Mbadjini Sud Est		
Itsahidi	11 villes ou villages	Foiimbouni, Kpimbani, Malé, Midjendjeni, Ourovéni, Ndzouani, Chindini, Simamboini, Dzahadjou, Mohoro, Nyoumadzaha -Mvoumbari
Domba	5 villes ou villages	Bandamadji, Bandandaoueni, Tsinimoipanga, Oungoni, Pidjani
Pimba	10 villes ou villages	Simboussa, Inané, Ngambeni, Bandamadji, Lakouboini, Dar Salama, Mlali, Ngnouma Miliina, Nkourani Mkanga, Didjoni, Kové
Préfecture de Oichili		
Oiehili Yadjou	10 villes ou villages	Koimbani, Irohé, Boeuni, Dzahadjou, Sada, Sadani, Chomoni, Samba Madi, Chamro, Sima
Oichili Yaboini	6 villes ou villages	Itsinkoudi, Dzahani, Kouhani, Mtsamdou, Hambou, Hasendje
Préfecture de Dimani		
Dimani	12 villes ou villages	Mtsangadjou, Fouboudzivouni, Mboudé, Midjindzé, Madjoma, Idjoindradja, Idjinkoundzi, Maoueni, Mirereni, Ntsoralé, Sidjou, Rehemani
Préfecture de Hamahamet		

Nyuma Msiru	1 l villes ou villages	Mbéni, Séléani, Salimani, Sada Shihouwé, Sada Mhuwamboi, Bouni, Heroumbili, Batou, Nkourani, Ifoundihé, Mnoungou
Nyuma Mro	10 villes ou villages	Dimadjou, Nyadombwéni, Mdjihari, Moidja, Banbadjani, Ngolé, Itandzéni, Ouellah, Hadjambou, Mbatsé
Préfecture de Mboinkou		
Mboinkou	8 villes ou villages	Madjeouéni, Sadani, Trélézini, Chézani, Ndroudé, Nyumamilima, Hantsindzi, Bandamadji
Préfecture de Mitsamiouli		
Cembenoi Lac Salé	4 villes ou villages	Bangoi Kouni, Batsa, Ouzio, Ivoini
Cembeno i Sada Djoulamlima	3 villes ou villages	Oueniani, Koua, Ouellah
Mitsamiouli	6 villes ou villages	Mémboimboini, hadawa, Fassi, Mitsamiouli, Nkourani, Ndzaouzé
Nyuma Kpmo	8 villes ou villages	Bangoi Mafsankowa, Mémboïdjou, Pidjani, Songomani, Toyifa, Ntsadéni, Founga. Ouliozi
Préfecture de Mbondé		
Nyumamro Kibiani	8 villes ou villages	Djomani, Chamlé, Vouvouni, Mandza, Mdjoïézi, Helendjé, Douniani, Koua
Nyumamro Souheili	9 villes ou villages	Ntsaoueni, Ivembeni, Djongoé, Maoueni, Simboussa, Ntsoralé, Domoidjou, Domoimboini, Moidja
Préfecture de Itsandra Hamanvou		
Hamanvou	9 villes ou villages	Hahaya, Bouenindi, Mbambani, Mbaleni, Oussivo, Mbangani, Diboini, Bibavou, Milevani
Mbadani	6 villes ou villages	Batsa, Vanamboini, Vanadjou, Mhandani, Dzahadjou, Vounambadani
Bangaani	8 villes ou villages	Itsandra Mdjini, Salimani, Samba Mbodoni, Dzahani la Tsidjé, Maoueni, Mirontsi, Bandamadji, Dimadjou
Djoumoichongo	5 villes ou villages	Dzahani II, Babani, Sima, Ouellah, Samba, Nkouni
Isahari	4 villes ou villages	Ntsoudjini, Hantsambou, Milembeni, Zivandani

Tableau 7 : Tableau de codage Ndzuwani (Anjouan)

Ndzuwani (Anjouan)		
Préfecture de Mutsamudu		
Mutsamudu	4 villes ou villages	Mutsamudu, Pagé, Mwamwa, Chiconi 1

Mirontsy	Ville de Mirontsy	
Bandrani ya Chironkamba	7 villes ou villages	M'jimandra, Ankibani, Chirocamba, Maweni, Chikoni 2, Mpouzirii, Bandra Oupepo
Bandrani ya Mtsangani	4 villes ou villages	Bandrani ya Mtsangani, Chitrouni, Saandani, Mjamaoué
Préfecture de Ouani		
Ouani	4 villes ou villages	Ouani ville, Barakani, Nyatranga, Tanambao
Bazimini	3 villes ou villages	Bazimini, Nkoki, Patsy
Bambao Mtrouni	3 villes ou villages	Tsembéhou, Dindri, Chandra
Préfecture de Domoni		
Domoni	3 villes ou villages	Domoni, Limbi, Bweladungu,
Ngandzalé	4 villes ou villages	Ngandzalé, Outsa, Salamani, Ouzini
Koni	4 villes ou villages	Koni Djodjo, Koni Ngani, Hachipenda, Gégé
Bambao	4 villes ou villages	Bambao Mtsanga, Mromagi, Ongoni, Mahalé
Jimlimé	4 villes ou villages	Harembo J, Harembo II, Hajoho, Jimlimé
Préfecture de Mrémani		
Adda	4 villes ou villages	Adda Daweni, Jandza, Mannyassini Kangani
Mrémani	4 villes ou villages	Mrémani, Badracouni, M'Rijou, Daji
Ongojou	5 villes ou villages	Ongonjou, Kiyo, Komoni, Mirondroni, Trindrini
Shaweni	5 villes ou villages	Shaweni, Hamchaco, Sadapoini, Nounga, Mnadzichumwe
Mramani	4 villes ou villages	Mramani, Hantsahi, Nyamboimro, Dzianj
Préfecture de Sima		
Sima	6 villes ou villages	Sitna ville, Kavani, Bimbini, Bounvouéni, Mirongani, Milembéni
Vouani	14 villes ou villages	Mromhouli, Maraharé, Hasimpao, Shitsangasheli, Vassi, Iméré, Dzindri, Vouani, Daisaïam, Bandrani ya Vouani, Chirové, Marontroni, Salamani, Imere ya Gawani
Moya	6 villes ou villages	Moya, Kowet, Pomoni, Nindri, Lingoni, Maweni

Tableau 8 : Tableau de codage Mwali (Mohéli)

Mwali (Mohéli)		
Fomboni	Ville de Fomboni	
Moili Mdjini	3 villages	Boingoma, Bandaressalame, Djoezi

Moinbassa	3 villages	M'Batsé, Hoani, Domoni
Moimbao	5 villages	Hamba, Barakani, Miringoni, Ouallali 1, Ouallah 2
M'Lédjélé	4 villages	Mirémani, N'Drondroni, Nioumachioi, N'Dréméyani
Djando	7 villages	Siri Ziroudani, Wanani, M'Labanda, N'Kangani, Hagnamoida, Itsamia, Hamavouna

Cartes

Figure 3 : Carte de l'Union des Comores

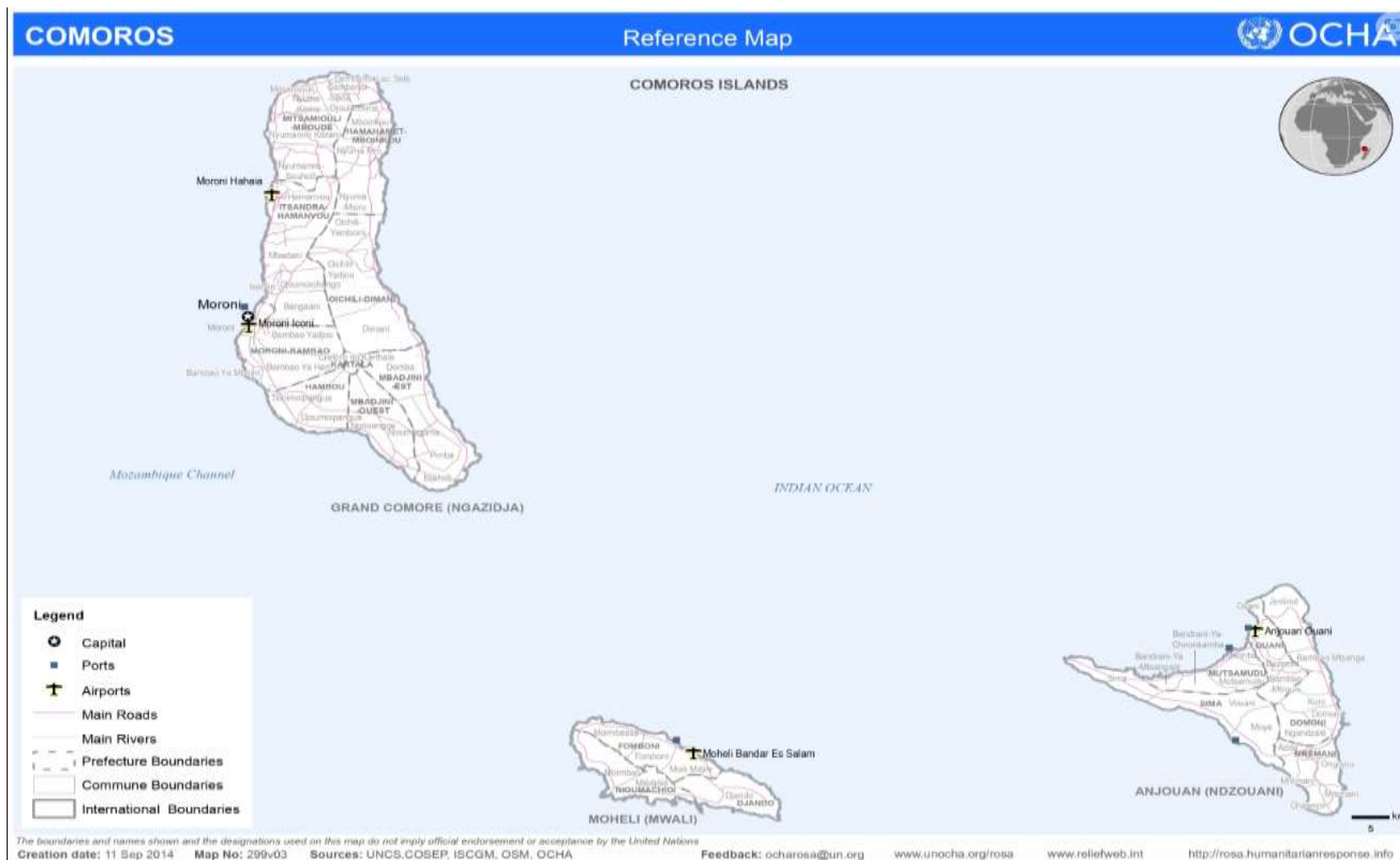


Figure 4 : Carte de la Grande Comore (Ngazidja)



Figure 5 : Carte d'Anjouan (Ndzouani)



Figure 6 : Carte de Mohéli (Mwali)





NATIONS UNIES
COMORES



008/UNRCO/COM/2023

Moroni, le 11 décembre 2023

MEMORANDUM INTERNE

A : Mesdames et Messieurs les Chefs d'Agences

CC : Catalin Pantaze
UNDSS Officiel de sécurité pour Madagascar, Comores, Maurice et Seychelles

DE : François BATALINGAYA
Coordonnateur Résident / Officiel Désigné



Objet : Missions de service entreprises aux Comores pendant la période du 07 au 21 janvier 2024

Chères et chers membres SMT

A l'approche du premier tour de l'élection présidentielle et de gouverneurs aux Comores prévue le 14 janvier 2024, et pour permettre l'utilisation la plus efficace possible des ressources de l'ONU en cas de nécessité pendant cette période, le SMT Comores a décidé que les missions externes non critiques prévues aux Comores entre le 7 et le 21 janvier 2024 soient reportées à une date ultérieure.

Tous les chefs d'agences du système de gestion de sécurité des nations unies (UNSMS) sont priés d'évaluer leur missions prévues, compte tenu de leur caractère critique et de leur pertinence en matière de soutien ou lien au processus électoral et d'informer les parties concernées. Le processus d'autorisation commence par la demande du Chef d'Organisation respectif adressée au DO, et suivie de l'approbation de sécurité UNDSS.

En ce qui concerne les missions sur terrain des organisations UNSMS basées aux Comores, elles seront évaluées et autorisées au cas par cas sur demande de Chef de l'organisation de l'UNSMS concernée auprès du DO.

Cordialement



Maison des Nations Unies • Moroni, Hamramba • BP. : 648 • +269 763 10 89 • Union des Comores

K- Structure et contenu du rapport final

Le rapport final sera rédigé selon un plan comme celui ci-après (l'UNICEF Comores à fournir la trame officielle, conformément au passage y relatif mentionné dans les TdR):

1. Titre et pages d'ouverture

▪ Nom de l'intervention d'évaluation. ▪ Durée de l'évaluation et date du rapport. ▪ Pays de l'intervention d'évaluation. ▪ Nom et organisation des évaluateurs. ▪ Nom de l'organisation qui commande l'évaluation. ▪ Remerciements

2. Informations détaillées sur le projet et l'évaluation

... à inclure dans toutes les versions finales des rapports d'évaluation sur la deuxième page (comme une seule page) :

Informations sur le projet/les résultats, Titre du projet, titres des résultats et produits, Région/pays, Date de signature du document de projet, Dates du projet (Début et Fin prévus) Budget total engagé, Dépenses du projet au moment de l'évaluation, Source de financement, Partie chargée de la mise en œuvre qui désigne l'entité qui a la responsabilité globale de la mise en œuvre du projet (attribution), de l'utilisation efficace des ressources et de la réalisation des produits dans le document de projet et le plan de travail signés. Informations relatives à l'évaluation Type d'évaluation (projet/résultat/thématique/programme national, etc.) Examen final/à mi-parcours/autre, Période faisant l'objet de l'évaluation (Début et Fin), Évaluateurs, Adresse électronique de l'évaluateur, Dates d'évaluation (Début et Achèvement)

3. Table des matières, y compris les encadrés, les figures, les tableaux et les annexes avec les références des pages

4. Liste des acronymes et abréviations

5. Résumé (quatre/cinq pages maximum)

Une section autonome de deux à trois pages qui doit : ▪ décrire brièvement l'intervention de l'évaluation (le(s) projet(s), le(s) programme(s), les politiques ou toute autre intervention) qui a été évaluée. ▪ Expliquer le but et les objectifs de l'évaluation, y compris le public visé par l'évaluation et les utilisations prévues. ▪ Décrire les principaux aspects de l'approche et des méthodes d'évaluation. ▪ Résumer les principaux résultats, conclusions et recommandations.

6. Introduction

▪ Expliquer pourquoi l'évaluation a été réalisée (l'objectif), pourquoi l'intervention est évaluée à ce stade et pourquoi elle a répondu aux questions posées. ▪ Identifier le public ou les utilisateurs principaux de l'évaluation, ce qu'ils voulaient apprendre de l'évaluation et pourquoi, et comment ils sont censés utiliser les résultats de l'évaluation. ▪ Identifier l'intervention évaluée (le(s) projet(s), programme(s), politique(s) ou autre intervention). ▪ Présenter au lecteur la structure et le contenu du rapport et expliquer comment les informations contenues dans le rapport répondront aux objectifs de l'évaluation et aux besoins d'information des utilisateurs prévus.

7. Description de l'intervention

La description doit permettre aux utilisateurs du rapport de comprendre la logique et d'évaluer les mérites de la méthodologie d'évaluation et de comprendre l'applicabilité des résultats de l'évaluation. Elle doit être suffisamment détaillée pour que l'utilisateur du rapport puisse tirer un sens de l'évaluation. Il doit : ▪ Décrire ce qui est évalué, qui cherche à en bénéficier et le problème ou la question qu'il cherche à résoudre. ▪ Expliquer le modèle de résultats attendus ou le cadre de résultats, les stratégies de mise en œuvre et les principales hypothèses qui sous-tendent la stratégie/théorie du changement. ▪ Relier l'intervention aux priorités nationales, aux priorités des cadres de financement pluriannuels voire aux objectifs du plan stratégique, ou à d'autres plans et objectifs spécifiques au programme ou au pays. ▪ Identifier la phase de mise en œuvre de l'intervention et tout changement significatif (par exemple, plans, stratégies, cadres logiques, théorie du changement) survenu au fil du temps, et expliquer les implications de ces changements pour l'évaluation. ▪ Identifier et décrire les principaux partenaires impliqués dans la mise en œuvre et leur rôle. Inclure des données et une analyse des groupes sociaux spécifiques touchés. Identifier les questions transversales pertinentes abordées dans le cadre de l'intervention, c'est-à-dire l'égalité des sexes, les droits de l'homme, les groupes vulnérables/ marginalisés, le fait de ne laisser personne de côté. ▪ Décrire l'ampleur de l'intervention, notamment le nombre de composantes (par exemple, les phases d'un projet) et la taille de la population cible (hommes et femmes) pour chaque composante. ▪ Indiquer les ressources totales, y compris les ressources humaines et les budgets. ▪ Décrire le contexte des facteurs sociaux, politiques, économiques et institutionnels, ainsi que le paysage géographique dans lequel l'intervention opère, et expliquer les défis et les opportunités que ces facteurs présentent pour sa mise en œuvre et ses résultats. ▪ Mettre en évidence les faiblesses de la conception (par exemple, la logique d'intervention, la théorie du changement) ou d'autres contraintes de mise en œuvre (par exemple, la limitation des ressources).

8. Portée et objectifs de l'évaluation

Le rapport doit fournir une explication claire de la portée de l'évaluation, de ses objectifs principaux et de ses principales questions. ▪ Portée de l'évaluation. Le rapport doit définir les paramètres de l'évaluation, par exemple la période, les segments de la population cible et la zone géographique incluse, ainsi que les composantes, les produits ou les résultats qui ont été ou n'ont pas été évalués. ▪ Objectifs de l'évaluation. Le rapport doit préciser les types de décisions que l'évaluation alimentera, les questions à prendre en considération pour prendre ces décisions et ce que l'évaluation devra réaliser pour contribuer à ces décisions. ▪ Critères d'évaluation. Le rapport doit définir les critères d'évaluation ou les normes de performance utilisés et expliquer les raisons du choix de ces critères particuliers. ▪ Questions d'évaluation. Le rapport doit détailler les principales questions d'évaluation abordées par l'évaluation et expliquer comment les réponses à ces questions répondent aux besoins d'information des utilisateurs.

9. Approche et méthodes d'évaluation

Le rapport d'évaluation doit décrire en détail les approches méthodologiques, les méthodes et les analyses sélectionnées, les raisons de leur sélection et la manière dont, dans les limites de temps et d'argent, les approches et les méthodes employées ont produit des données qui ont permis de répondre aux questions de l'évaluation et d'atteindre les objectifs de l'évaluation. Le rapport doit préciser comment l'égalité des sexes, le handicap, la vulnérabilité et l'inclusion sociale ont été pris en compte dans la méthodologie, y compris la manière dont les méthodes de collecte et d'analyse des données ont intégré les considérations de genre,

l'utilisation de données désagrégées et la sensibilisation de divers groupes de parties prenantes. La description doit aider les utilisateurs du rapport à juger des mérites des méthodes utilisées dans l'évaluation et de la crédibilité des résultats, des conclusions et des recommandations. La description de la méthodologie doit inclure une discussion sur chacun des points suivants : ▪ Approche de l'évaluation. ▪ Sources de données : les sources d'information (documents examinés et parties prenantes rencontrées) ainsi que la justification de leur sélection et la manière dont les informations obtenues répondent aux questions de l'évaluation. Les critères d'évaluation les plus couramment appliqués aux évaluations sont les critères de pertinence, de cohérence, d'efficience, d'efficacité et de durabilité du CAD de l'OCDE. Tous les aspects de la méthodologie décrite doivent faire l'objet d'un traitement complet dans le rapport. Certaines des informations techniques les plus détaillées peuvent figurer dans les annexes du rapport. ▪ Échantillon et cadre d'échantillonnage. Si un échantillon a été utilisé, décrire la taille et les caractéristiques de l'échantillon, les critères de sélection de l'échantillon, le processus de sélection de l'échantillon (par exemple, aléatoire, raisonné), le cas échéant, la manière dont les groupes de comparaison et de traitement ont été assignés, et la mesure dans laquelle l'échantillon est représentatif de l'ensemble de la population cible, y compris une discussion sur les limites de l'échantillon pour la généralisation des résultats. Procédures et instruments de collecte des données : méthodes ou procédures utilisées pour collecter les données, y compris une discussion sur les instruments de collecte des données (par exemple, les protocoles d'entretien), leur adéquation à la source de données et les preuves de leur fiabilité et de leur validité, ainsi que de leur sensibilité au genre. ▪ Normes de performance : la norme ou la mesure qui sera utilisée pour évaluer la performance par rapport aux questions d'évaluation (par exemple, les indicateurs nationaux ou régionaux, les échelles d'évaluation). ▪ Participation des parties prenantes : qui a participé et comment le niveau de participation des hommes et des femmes a contribué à la crédibilité de l'évaluation et des résultats. ▪ Considérations éthiques : y compris les mesures prises pour protéger les droits et la confidentialité des informateurs (voir les "Lignes directrices éthiques pour les évaluateurs" de l'UNEG pour plus d'informations). ▪ Informations générales sur les évaluateurs : la composition de l'équipe d'évaluation, les antécédents et les compétences des membres de l'équipe, et l'adéquation de l'éventail des compétences techniques, de l'équilibre entre les hommes et les femmes et de la représentation géographique pour l'évaluation. ▪ Les principales limites de la méthodologie doivent être identifiées et discutées ouvertement, ainsi que les mesures prises pour les atténuer.

10. Analyse des données

Le rapport doit décrire les procédures utilisées pour analyser les données collectées afin de répondre aux questions de l'évaluation. Il doit détailler les différentes étapes et phases d'analyse qui ont été réalisées, y compris les étapes visant à confirmer l'exactitude des données et les résultats pour les différents groupes de parties prenantes (hommes et femmes, différents groupes sociaux, etc.). Le rapport doit également discuter de l'adéquation des analyses aux questions de l'évaluation. Les faiblesses potentielles dans l'analyse des données et les lacunes ou les limites des données doivent être discutées, y compris leur influence possible sur la façon dont les résultats peuvent être interprétés et les conclusions tirées.

11. Les résultats

... doivent être présentés comme des énoncés de faits fondés sur l'analyse des données. Ils doivent être structurés autour des questions d'évaluation afin que les utilisateurs du rapport

puissent facilement faire le lien entre ce qui a été demandé et ce qui a été trouvé. Les écarts entre les résultats prévus et les résultats réels doivent être expliqués, de même que les facteurs affectant l'obtention des résultats escomptés. Les hypothèses ou les risques liés à la conception du projet ou du programme qui ont eu une incidence sur la mise en œuvre doivent être examinés. Les résultats doivent refléter l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, le handicap et d'autres questions transversales, ainsi que d'éventuels effets imprévus.

12. Les conclusions

... doivent être complètes et équilibrées et mettre en évidence les forces, les faiblesses et les résultats de l'intervention. Elles doivent être bien étayées par des preuves et logiquement liées aux résultats de l'évaluation. Elles doivent répondre aux questions clés de l'évaluation et donner un aperçu de l'identification et/ou des solutions à des problèmes ou questions importants pertinents pour la prise de décision des utilisateurs prévus, y compris les questions liées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, ainsi qu'au handicap et à d'autres questions transversales. Une matrice de synthèse présentant, pour chacune des questions d'évaluation, les sources de données, les outils ou méthodes de collecte de données et la norme ou mesure par laquelle chaque question a été évaluée. Il s'agit d'un bon outil d'illustration pour simplifier la logique de la méthodologie pour le lecteur du rapport : UNEG, 2020, Ethical Guidelines for Evaluation : <http://www.unevaluation.org/document/detail/2866>

13. Recommandations

Le rapport doit fournir un nombre raisonnable de recommandations pratiques, applicables et réalisables à l'intention des utilisateurs prévus du rapport concernant les actions à entreprendre ou les décisions à prendre. Les recommandations doivent être spécifiquement étayées par des éléments probants et liées aux résultats et conclusions concernant les questions clés abordées par l'évaluation. Elles doivent porter sur la durabilité de l'initiative et commenter l'adéquation de la stratégie de sortie du projet, le cas échéant. Les recommandations doivent également fournir des conseils spécifiques pour des projets ou des programmes futurs ou similaires. Les recommandations doivent aborder les questions relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, ainsi que les priorités d'action pour améliorer ces aspects. Les recommandations concernant le handicap et d'autres questions transversales doivent également être abordées.

14. Enseignements tirés

Le cas échéant et/ou si cela est demandé dans les termes de référence, le rapport doit inclure une discussion sur les enseignements tirés de l'évaluation, c'est-à-dire les nouvelles connaissances acquises dans des circonstances particulières (intervention, contexte, résultats, voire méthodes d'évaluation) qui sont applicables à un contexte similaire. Les leçons doivent être concises et basées sur des preuves spécifiques présentées dans le rapport. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, le handicap et d'autres questions transversales doivent également être pris en compte.

15. Annexes

Les annexes suggérées devraient inclure les éléments suivants afin de fournir à l'utilisateur du rapport un contexte supplémentaire et des détails méthodologiques qui renforcent la

crédibilité du rapport : ▪ les termes de référence de l'évaluation ▪ Documentation supplémentaire relative à la méthodologie, telle que la matrice d'évaluation et les instruments de collecte de données (questionnaires, guides d'entretien, protocoles d'observation, etc. ▪ Liste des personnes ou des groupes interrogés ou consultés, et des sites visités. Cette liste peut être omise dans l'intérêt de la confidentialité si l'équipe d'évaluation et l'UNICEF en conviennent. ▪ Liste des documents d'appui examinés. ▪ Modèle de résultats du projet ou du programme ou cadre de résultats. ▪ Tableaux récapitulatifs des résultats, tels que les tableaux présentant les progrès accomplis dans la réalisation des produits, des cibles et des objectifs par rapport aux indicateurs établis. ▪ Engagement de conduite éthique en matière d'évaluation signé par les évaluateurs.

L- Liste des documents consultés

- Le document du projet d'appui à la modernisation de l'état civil aux Comores
- L'évaluation normalisée de l'état civil aux Comores
- Le Plan stratégique pour la modernisation de l'état civil de l'Union des Comores 2024 – 2028
- La politique nationale de l'état civil
- Le 1er rapport de l'état d'avancement du projet AMECC
- Le rapport d'étude sur les liens et l'interconnexion des registres des faits d'état civil et les registres publics en vue d'un futur registre de population
- Le Plan de communication et de plaidoyer en appui à la réforme et à la modernisation de l'état civil aux Comores 2024-2028
- Les annexes du plan de communication et de plaidoyer en appui à la réforme et à la modernisation de l'état civil aux Comores 2024-2028
- Le rapport d'étude sur les liens et l'interconnexion des registres des faits d'état civil et les registres publics en vue d'un futur registre de population
- Le décret N° 11- 148/PR portant promulgation de la loi N°11-006/AU du 02 mai 2011, portant Organisation territoriale de l'Union des Comores
- Examen approfondi de l'environnement politique et législatif pour l'enregistrement et les statistiques des faits d'état, avec un chapitre consacré sur la diaspora
- Sixième Conférence des Ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de d'état civil, Réunion du Segment des Experts (Addis-Abeba du 24 au 28 Octobre 2022)

- Normes et standards du Groupe des Nations Unies de l'Evaluation (UNEG) pour l'évaluation dans le système des Nations Unies (2016)
- Directives éthiques pour les évaluations des Nations Unies (Code de conduite de l'UNEG de 2008)
- Procédure UNICEF pour normes éthiques dans la recherche, évaluation, collecte et analyse données (2021)
- Geros Handbook

M- Proposition de lettre (pour l'organisation des réunions de terrain)

UNION DES COMORES

N°24 « /MIIDATI/SG

Unité - Développement – Solidarité

Ministère de l'Intérieur, de l'Information,
de la Décentralisation et de l'Administration

Territoriale, chargé des relations
avec les Institutions



Le Secrétaire Général

Aux

Préfets et Maires des Communes

Objet : Mission d'évaluation du Projet d'Appui à la modernisation de l'Etat Civil aux Comores

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que dans le cadre du Projet d'Appui à la modernisation de l'Etat Civil aux Comores, je voudrais porter à votre connaissance qu'une mission d'évaluation composée d'un consultant international et d'un consultant national se rendra dans les différentes préfectures et les Mairies des Communes pour vous rencontrer et s'entretenir avec les responsables chargés de l'Etat-Civil. L'évaluation ainsi envisagée couvrira essentiellement les actions accomplies sur le terrain et analysera les résultats obtenus au regard des objectifs fixés ainsi que les stratégies mises en œuvre en vue d'assurer une participation effective de tous les acteurs plus particulièrement les bénéficiaires.

Je voudrais vous demander de bien vouloir prendre toutes les dispositions nécessaires pour accueillir l'équipe de consultants et pour organiser les entretiens avec des personnes ressources en charge de l'Etat Civil notamment les responsables à la Préfecture chargés de l'Etat Civil, les Maires, les Bureaux chargés de l'Etat Civil des chefs-lieux de la Commune, les staffs des centres Etat civil ainsi que les Cadis et les Naïbs. La mission devra aussi s'entretenir avec les équipes de Sage-femmes chargées de la notification des naissances ainsi que les organisations de la société civile.

Je vous serais reconnaissant de faciliter le bon déroulement de la mission. Vous voudriez trouver ci-joint le calendrier détaillé des déplacements ainsi prévus.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expressions de mes salutations les plus distinguées.

N - Termes de référence

Title	Funding Code	Type of engagement	Duty Station:
Evaluation finale du projet d'Appui à la Modernisation de l'Etat civil aux Comores	SC 210534 Expiration du Grant le 30 novembre 2023	☒ Consultant	Moroni, Comores
Purpose of Activity/Assignment : But du mandat et utilisateurs Le bureau de l'UNICEF et l'Ambassade de France auprès de l'Union des Comores ont signé le 27 aout 2021 un accord de financement d'un montant d'un million d'euros portant sur un projet d'appui à la modernisation de l'état civil. Ce projet qui prend fin le 30 novembre 2023 est une première phase de la modernisation de l'état civil aux Comores. Il a consisté à accompagner la réforme législative, à favoriser l'interconnectivité du registre de l'état civil avec d'autres registres publics et à appuyer la réalisation de l'évaluation normalisée du système d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques vitales. Il est mis en œuvre par le ministère de l'intérieur, de l'information, de la décentralisation et de l'administration territoriale et des relations avec les institutions à travers une unité de gestion mise en place à cet effet. Le Bureau de l'UNICEF Comores souhaite mobiliser un consultant international, spécialiste en évaluation, pour évaluer ce projet d'Appui à la Modernisation de l'Etat civil aux Comores. Il s'agit d'une évaluation formative en ce sens qu'elle sert à la fois à des fins d'apprentissage et de redevabilité. Elle permettra à l'UNICEF de rendre compte au Gouvernement, au donateur, l'Ambassade de France auprès de l'Union des Comores, ainsi qu'aux principaux bénéficiaires de ce projet, des résultats réalisés, des défis rencontrés et des leçons apprises au cours de la mise en œuvre. Le but de cette évaluation est d'appuyer les efforts du Gouvernement comorien visant à fournir les biens et services nécessaires pour assurer un accès et une utilisation durable et sécurisée des services d'état civil. Les conclusions et recommandations de cette evaluation serviront à développer des pistes de passage à l'échelle potentielle des actions/interventions réussies dans le cadre de ce projet. Elles permettront de mieux orienter les réformes à engager et de définir les moyens à mobiliser pour assurer une interconnexion avec les registres connexes avec un financement pérenne du budget de l'Etat.			
Contexte : Les Comores forment un archipel situé à l'entrée nord du Canal de Mozambique, à mi-chemin entre la côte Est de l'Afrique et le Nord-Ouest de Madagascar ; cet archipel est composé de quatre îles dont la superficie totale est de 2235 km² : Ngazidja (1 147 km²), Ndzuwani (424 km²), Mwali (290 km²) et Maoré (374 km²). Cette dernière est restée jusqu'à ce jour sous administration française. La population résidente dénombrée lors du dernier recensement de 2017 est de 758 316 habitants. Le taux d'accroissement intercensitaire était passé de 2,7 % en 1991 à 2,1 % en 2003 et à 2% en 2017. La population comorienne est essentiellement rurale (69 % contre 31 % en milieu urbain). Cependant, on note une forte augmentation des jeunes dans l'ensemble de la population due aux résultats d'un dividende démographique. En effet, on observe une transition démographique avec une baisse de la fécondité (7 enfants par femme en 1980 à 4,2 enfants par femme en 2017) et une baisse de la mortalité surtout infanto-juvénile, avec une augmentation de l'espérance de vie à la naissance. L'Union des Comores est un pays à vocation agricole et à faible revenu. L'agriculture demeure le secteur prépondérant de l'économie nationale ; elle rapporte l'essentiel des recettes d'exportation et contribue pour environ 45% au PIB. Elle est caractérisée principalement par les cultures vivrières et			

maraiçhères, et les cultures de rente (la vanille, l'ylang-ylang et le girofle). L'agriculture employait près de 60 % de la population active (RGPH17).

Les années passées ont mis en lumière les lacunes du système d'état civil des Comores, impactant la reconnaissance des droits fondamentaux des citoyens. Le problème des enfants sans identité, une réalité préoccupante et universelle, trouve écho aux Comores, privant les individus de leurs droits essentiels et les exposant à l'exploitation et à la vulnérabilité. Le Gouvernement de l'Union des Comores a adhéré au Programme Africain d'Amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des Statistiques Vitales (acronyme anglais APAI-CRVS), principal programme d'enregistrement des faits d'état civil et de production des statistiques des faits d'état civil en Afrique. Ce programme vise à aider les pays à se doter des systèmes complets et efficaces d'enregistrement des faits d'état civil et de production des statistiques des faits d'état civil. L'état civil est le fondement d'un État moderne, gage de l'identité citoyenne, et le domaine d'expression par excellence de la souveraineté. Il constitue aussi une source de données précieuse pour la planification nationale et la mise en œuvre des politiques publiques. Chaque individu a le droit d'être reconnu en tant que personne devant la loi, un principe qui trouve écho dans les textes internationaux tels que l'article 6 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et l'article 16 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. La Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989 souligne l'obligation des États de garantir à chaque enfant un acte d'état civil dès la naissance. Conformément aux Objectifs de développement durable (ODD), l'UNICEF œuvre à assurer l'enregistrement universel des naissances et à conférer une identité légale à chaque enfant d'ici 2030. L'enregistrement officiel de la naissance d'un enfant établit sa reconnaissance légale en vertu de la loi. Au-delà de cette première reconnaissance, il revêt une importance capitale pour garantir le recensement des enfants et leur accès aux services fondamentaux tels que l'éducation, la santé, la protection sociale et la justice. Les enfants sans identité sont davantage exposés à la violence et à l'exploitation. Ainsi, l'enregistrement des naissances constitue le socle indispensable à la protection de leurs multiples droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

Le projet d'Appui à la modernisation de l'état civil aux Comores lancée officiellement par le Président de l'Union des Comores le 28 juillet 2022 a permis la réalisation de l'évaluation complète du système de l'état civil entre septembre à novembre 2022. Cette évaluation a orienté ses travaux dans un esprit de consolidation des acquis et a ouvert la voie à l'introduction des normes et standards internationaux et de l'informatisation, conformément à l'approche du programme panafricain APAI-CRVS. Au regard des faiblesses et dysfonctionnements constatés, ce rapport d'évaluation a formulé un ensemble de suggestions et de recommandations adressées au Gouvernement. Un plan stratégique pour la modernisation de l'état civil aux Comores 2024 – 2028 et une politique nationale de l'état civil ont été élaborées par le Gouvernement de l'Union des Comores. Un plan de communication et de plaidoyer en appui à la réforme et à la modernisation de l'état civil aux Comores 2024-2028 a été élaboré. L'Assemblée de l'Union des Comores a adopté la loi N° 23-016/AU du 27 juillet 2023 portant modification de la Loi N° 84-10 du 15 mai 1984 relative à l'état civil. Cette loi a été promulguée par le Président de l'Union des Comores par le décret N°23-103 du 25 septembre 2023. Le projet a financé des activités de sensibiliser la population aux bénéfices apportés par l'état civil.

Portée de l'évaluation et utilisation prévue :

Portée de l'évaluation

L'évaluation envisagée couvrira essentiellement les actions accomplies sur le terrain et analysera les résultats obtenus au regard des objectifs fixés ainsi que les stratégies mises en œuvre en vue d'assurer une participation effective de tous les acteurs plus particulièrement les bénéficiaires.

Objectif

L'objectif de cette évaluation est de fournir une appréciation indépendante et objective des résultats de la mise en œuvre du projet d'appui à la modernisation de l'état civil aux Comores. Elle documentera

les leçons apprises au cours de la période allant d'août 2021 à novembre 2023 de mise en œuvre du projet, en examinant les différentes politiques, stratégies et législations développées en matière de gestion des faits d'état civil aussi bien au niveau central qu'au niveau insulaire (Anjouan, Mohéli et Grande Comore).

Elle devra élaborer des recommandations sur la logique d'intervention au vu du contexte, des problèmes et besoins, faiblesses et capacités des différentes parties prenantes en vue de capitaliser les bonnes pratiques à poursuivre et de proposer des améliorations sur les manquements et insuffisances constatées.

Utilisation prévue

Les conclusions et recommandations de cette évaluation alimenteront la réflexion sur les bénéfices directs et indirects de cette intervention pilote et permettront d'affiner davantage les stratégies de modernisation de l'état civil comorien pour l'élaboration d'une nouvelle intervention qui visera à renforcer et à passer à l'échelle de la modernisation de tout le système de l'état civil comorien conformément au plan stratégique pour la modernisation de l'état civil aux Comores 2024 – 2028 du gouvernement de l'Union des Comores.

Objet de la mission

Le consultant sera en présentiel et devra établir un bilan global et objectif des actions du projet depuis son démarrage. A cet effet, il devra notamment :

- Rédiger une note méthodologique de l'évaluation
- Analyser la documentation globale sur le projet, rassembler et consulter toutes les informations et tous les documents relatifs au projet évalué, leurs mises à jour éventuelles, et étudier le cadre logique de l'intervention (finalité, objectifs spécifiques, réalisations, indicateurs de suivi et hypothèses critiques) de manière à en acquérir une bonne connaissance. Les documents à consulter seront mis à disposition par l'unité de gestion du projet d'Appui à la modernisation de l'état civil ; conduire des entretiens avec les personnes impliquées ou ayant été impliquées dans la conception, la conduite, la gestion financière et la supervision du projet ;
- Concevoir des outils d'enquête auprès des différents types de bénéficiaires directs et finaux
- Réaliser une enquête sur le terrain dans les services concernés par le projet et auprès des partenaires; organisation de focus groups avec les bénéficiaires du projet ;
- Réaliser une triangulation des données et rédiger un rapport d'évaluation intermédiaire ;
- Produire un rapport d'évaluation finale sous un format de synthèse comprenant des constats pour les critères d'efficacité, d'efficience, d'impact, de pertinence, de coordination, et de pérennité avec formulation de recommandations à mettre en place pour un prochain projet sur les thématiques de l'état civil.

Critères d'évaluation

La conception détaillée de l'approche de l'évaluation et sa méthodologie seront élaborées par le consultant au cours de la phase de démarrage, en étroite consultation avec les sections PM&E et Protection de l'enfance du bureau de l'UNICEF Comores ainsi que la section évaluation du bureau régional de l'UNICEF (ESARO). L'évaluation devra s'appuyer sur une combinaison d'informations quantitatives et qualitatives qui devront être triangulées. Le but d'utiliser plusieurs méthodes et de trianguler les données provenant de différentes sources est d'apporter des réponses pertinentes et crédibles aux questions d'évaluation. Les données primaires collectées sur le terrain seront complétées par :

- L'analyse secondaire des données de routine générées par le dispositif de suivi d'UNICEF et de ses partenaires ;

- Une revue documentaire de l'approche (plans d'actions, rapports de la mise en œuvre, etc.) et
- Un processus itératif de dialogue avec les principaux acteurs de la mise en œuvre du projet AMECC.

L'évaluation du projet d'Appui à la Modernisation de l'Etat civil aux Comores sera conduite suivant les critères d'évaluation du DAC de l'OCDE : pertinence, efficacité, efficience, durabilité, cohérence et droits humains.

- La pertinence :
 - Les objectifs du projet AMECC sont-ils adaptés aux besoins nationaux en matière de gouvernance sur le système d'état civil comorien ?
 - Le projet s'inscrit – il dans les priorités du gouvernement comorien (politiques nationales et régionales) ?
- La Cohérence :
 - Est-ce que la conception et la mise en œuvre du projet ont pris en compte les interventions en cours dans le secteur ?
 - Dans quelle mesure le projet a renforcé la coordination entre les différents intervenants/partenaires dans ce secteur ?
- L'efficacité :
 - Dans quelle mesure les objectifs du projet AMECC ont-ils été atteints ?
 - Quels sont les principaux résultats atteints ?
 - Quels ont été les principaux facteurs ayant influencé la réalisation ou non des objectifs ?
 - Dans quelle mesure les mécanismes de pilotage et de suivi du projet ont-ils amélioré la coordination sectorielle des interventions au niveau national et insulaire ?
- L'efficience :
 - Pour réaliser les résultats obtenus, la mise en œuvre du projet a – t – elle utilisé le minimum nécessaire de ressources aussi bien matérielles, financières et humaines ?
 - L'intervention a-t-elle été conçue et/ou modifiée au cours de la mise en œuvre afin d'optimiser l'utilisation des ressources financières ?
 - L'intervention a-t-elle été mise en œuvre comme prévu initialement ? Dans la négative, pour quelle raison ? Quelles mesures ont été prises pour y remédier ?
- La viabilité :
 - Dans quelle mesure les résultats et les avantages du projet AMECC perdurent-ils après la fin de l'intervention (donc du financement externe) ?
 - Dans quelle mesure les acteurs et les bénéficiaires du projet se sont - ils approprié les activités développées et les connaissances acquises au cours du projet de manière à les intégrer dans leurs pratiques professionnelles et / ou quotidiennes ?
- Droits humains et Égalité des genre:
 - Les plans de mis en œuvre de ce projet ont-ils été conçus pour assurer la participation de l'ensemble des groupes concernés notamment les plus vulnérables (par exemple les hommes et les femmes, les populations les plus pauvres, les populations / enfants vivant avec handicap, etc.).
 - Les stratégies de mise en œuvre du projet ont – elles favorisé l'égalité d'accès des hommes et des femmes, des garçons et des filles aux services d'état civil, et plus généralement aux compétences et bénéfices résultant de l'intervention ?

Méthodologie :

En vue de faciliter la mise en œuvre de cette évaluation, le consultant international recrutera un consultant national ayant le profil et l'expérience requis pour ce genre d'exercice. Le coût inhérent à cette expertise nationale fera partie intégrante de l'offre financière qui sera proposée par le consultant principal pour analyse et appréciation au cours du processus de sélection des candidatures.

Le consultant :

- Utilisera une méthodologie adaptée lui permettant de conduire des enquêtes et de collecter des données pour mener à bien l'évaluation ;
- Proposera un plan d'action pour obtenir les données relatives aux indicateurs supplémentaires non contractuels ;
- Proposera les amendements sur le format de la table des indicateurs contractuels, si nécessaire ;
- Respectera la trame du rapport final synthétique qui lui sera transmise à la signature du contrat ;
- Concevra les questionnaires et les masques de saisie nécessaires à la collecte de données.
- L'évaluation devra faire la revue de la théorie du changement (cadre logique) du projet. Cela nécessitera une consultation avec les parties prenantes pour mieux comprendre comment et dans quelles conditions cette intervention permet d'améliorer le système d'enregistrement et de gestion des faits d'état civil aux Comores. Les discussions sur la Théorie du Changement porteront sur les hypothèses qui sous-tendent le ou les changements souhaités du projet et les liens de causalité entre les interventions et les résultats attendus .

Les documents à la disposition du consultant :

- Documents de projet (narratif, cadre logique, budget, rapports intermédiaires...)

Considérations éthiques :

Le soumissionnaire devra adhérer aux normes et standards des Nations Unies et de l'UNICEF en matière d'éthique. Il devra identifier clairement toutes les questions éthiques potentielles, ainsi que les procédures d'éthique et de contrôle à mettre en place dans son offre. Le soumissionnaire peut se référer aux documents suivants :

- Normes et standards du Groupe des Nations Unies de l'Évaluation (UNEG) pour l'évaluation dans le système des Nations Unies (2016) ;
- Directives éthiques pour les évaluations des Nations Unies (Code de conduite de l'UNEG de 2008) et la procédure UNICEF pour normes éthiques dans la recherche, évaluation, collecte et analyse données (2021)

L'évaluation devra intégrer la perspective fondée sur les droits humains et l'égalité des sexes et se fonder sur les principes de gestion axée sur les résultats. Elle sera conduite conformément au [code de conduite](#), [guide d'éthique](#) ainsi qu'aux [directives de l'UNEG](#) en matière d'intégration des droits humains et de l'égalité des sexes relatifs aux évaluations. Un accent particulier sera mis sur la conformité de différents livrables de ce mandat avec les standards du GEROS. Faute d'une intégration adéquate des standards GEROS et des directives de l'UNEG en matière de genre, les livrables ne seront pas acceptés par l'UNICEF.

Child Safeguarding

Is this project/assignment considered as "[Elevated Risk Role](#)" from a child safeguarding perspective?

☐ YES ☒ NO If YES, check all that apply:

Direct contact role ☐ YES ☐ NO

If yes, please indicate the number of hours/months of direct interpersonal contact with children, or work in their immediately physical proximity, with limited supervision by a more senior member of personnel:
Child data role ☐ YES ☐ NO If yes, please indicate the number of hours/months of manipulating or transmitting personal-identifiable information of children (name, national ID, location data, photos): More information is available in the Child Safeguarding SharePoint and Child Safeguarding FAQs and Updates

O- Liste des livrables et échéancier de réalisation de l'évaluation

Activités	Livrables	Calendrier	Budget estimée (%)
Phase de démarrage - Collecte de données secondaires et analyse documentaire - Analyse préliminaire des parties prenantes du projet - Finalisation de la matrice d'évaluation et de la méthodologie de l'évaluation - Préparation du rapport de démarrage - Réunion avec les parties prenantes et finalisation du rapport	1. Rapport de démarrage Il sera présenté au Groupe de référence de l'évaluation pour avis et commentaires (matrice de commentaires) en vue de sa finalisation.	15 jours	30%
Phase de collecte des données - Collecte de données, notamment les entretiens avec les informateurs clés ; - Préparation des rapports d'entretien - Élaboration des constats et résultats préliminaires	2. Résultats préliminaires (sur les principales constations) Ils seront présentés au cours d'une réunion avec les principales parties prenantes de l'évaluation, y compris le groupe de référence de l'évaluation.	21 jours	30%
Phase d'analyse, de rédaction et de validation - Analyse et rédaction d'une version préliminaire du rapport d'évaluation - Préparation d'une présentation PowerPoint sur les résultats, conclusions et recommandations - Présentation et engagement avec les parties prenantes sur le rapport préliminaire	3. Un premier draft du rapport Un rapport d'évaluation complet avec résumé en français et en anglais destiné au GRE 4. Présentation PowerPoint La présentation PP portera sur les résultats, conclusions et recommandations présentées dans le cadre de l'atelier de validation.	17 jours	20%
Phase de finalisation	5. Rapport d'évaluation final	7 jours	20%

Finalisation du rapport et de la présentation PowerPoint	Il intégrera une réponse aux commentaires faits dans une matrice des commentaires 6. Présentation PowerPoint finale Ce sera un résumé du processus et des résultats de l'évaluation. 7. Synthèse de 4 pages C'est une synthèse des principaux constats, conclusions et recommandations de l'évaluation		
TOTAL		60 jours	100%

Le paiement des honoraires sera basé sur la présentation des résultats convenus. L'UNICEF se réserve le droit de retenir le paiement si les produits livrés ne répondent pas aux normes requises ou en cas de retard dans la soumission des produits par le consultant.

L'offre financière sera préparée en s'appuyant sur le tableau ci – dessous :

Rubriques	Prix unitaire	Quantité	Montant
Honoraire du consultant principal (pour 60 jours)			
Honoraire du consultant national			
Voyage International			
Voyage national (dans les îles de Mohéli et Anjouan)			
DSA (30 jours)			
Frais divers (pour collecte des informations)			
Total			

Les coûts indiqués sont estimés. Le taux final doit respecter le principe du "meilleur rapport qualité-prix", c'est-à-dire atteindre le résultat souhaité au prix le plus bas possible. Il sera demandé aux consultants de stipuler des honoraires tout compris, y compris des frais de voyage et de séjour forfaitaires, le cas échéant.

Minimum Qualifications required: ☐ Bachelors ☒ Masters ☐ PhD ☐ Other Enter Disciplines Les compétences requises pour réaliser cette évaluation couvrent les domaines suivants : - Droit civil - Communication - Développement organisationnel, - Administration - Sciences sociales	Knowledge/Expertise/Skills required: - Connaissance et expérience professionnelle en matière d'évaluation - Expérience d'évaluations pour l'ONU et l'UNICEF souhaitable - Connaissances et expertises techniques et sectorielles dans les domaines de l'état civil - Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de l'évaluation ; - Avoir des bonnes capacités d'écoute, de communication et de travail en équipe ; - Capacité à développer une démarche impliquant les différentes parties prenantes du programme Le prestataire détaillera la solution déployée (la méthode, les indicateurs, les moyens, les étapes et le calendrier nécessaire à sa réalisation). - Avoir une maîtrise parfaite du français (écrit, lu, parlé).
Evaluation Criteria (This will be used for the Selection Report (for clarification see Guidance)) L'Offre technique doit inclure : • Lettre de soumission expliquant l'intérêt pour le projet d'évaluation et la qualification du candidat pour le projet d'évaluation • CV et Copie du diplôme le plus élevé du consultant principal et de son homologue national ; • Références détaillées des expériences en matière d'évaluation des programmes et projets ; • Note méthodologique (sur l'organisation de la consultation y compris un planning estimatif). Offre financière Une offre financière libellée en US\$ sera présentée. Elle comprendra entre autres, les honoraires du consultant principal et du consultant national, les frais de voyage international et inter – îles et les frais de subsistance à Moroni. A) Evaluation technique : 75 points sur 100 (maximum 75 points) - Formation: 15 points maximum - Expérience professionnelle pertinente : 20 points maximum - Note méthodologique : (40 points maximum) B) Proposition financière : 25 points sur 100 (maximum 25 points)	
Administrative details: Visa assistance required: ☒ ☐ Home Based ☒ Office Based:	If office based, seating arrangement identified: ☒ IT and Communication equipment required: ☐ Internet access required: ☒
Request Authorised by Section Head <i>Approval of Chief of Operations (if Operations Programme)</i> _____	Request Verified by HR: <i>Approval of Deputy Representative (if Representative (in case of single sourcing/or if not listed in Annual Workplan))</i> _____